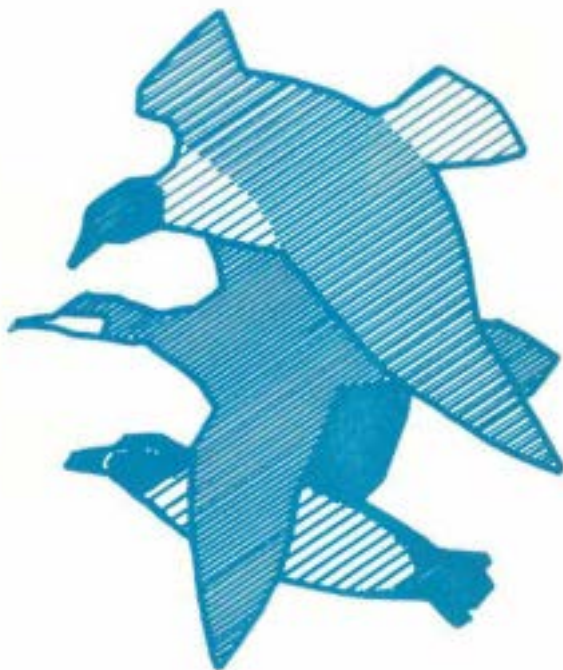


**SOCIETE POUR
L'ETUDE ET LA
PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

RAPPORT D'ACTIVITE



- 1983 -

S. E. P. N. B.

Rapport d'Activité
Année 1983

S.E.P.N B. Secrétariat - Administration
186, rue Anatole France
B.P. 32
29276 BREST CEDEX - Tél: (98) 49.07.18

Sommaire

Rapport moral du Président - A.G. du 7 Mai 1983	-	page 3
Rapport d'activité du Secrétaire Général pour l'année 1983		page 6
I - Le point sur l'Association		page 7
I.1. Les sections locales		page 7
I.2. Les adhérents		page 8
I.3. Conseil d' Administration		page 9
I.4. Personnels		page 11
II - Bilan d' activité		page 13
2.1. Les réserves biologiques de la SEPNE		page 13
2.2. Cellule Animation-Formation		page 16
2.3. Bureau d' Etudes		page 22
2.4. Conservatoire Botanique		page 23
2.5. Le projet de Maison de la Nature de Bois Joubert		page 24
2.6. Le Centre de documentation de Brest		page 25
2.7. Editions, Informations, Communiqués		page 26
2.8. Activités des sections		page 35
Finistère		page 35
Morbihan		page 54
Ille-et-Vilaine		page 64
Côtes-du-Nord		page 70
Loire-Atlantique		page 70
2.9 Expositions, Manifestations régionales		page 79
2.10 Affaires juridiques		page 79
2.11 La participation institutionnelle , les relations extérieures		page 80
2.12 Médias		page 81
III - Assemblée Générale 1983 à Lorient, les 25 ans de la SEPNE		page 82

ASSEMBLEE GENERALE

du 7 Mai 1983

à LORIENT (Morbihan)

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Pour cette assemblée générale anniversaire, la S.E.P.N.B. a décidé de reprendre une tradition abandonnée depuis des années, celle des A.G. de printemps, plus commodes pour les sorties sur le terrain. Cela signifie que six mois à peine se sont écoulés depuis la précédente assemblée générale (Concarneau, novembre 1982). C'est bien peu pour pouvoir faire un bilan sérieux des actions engagées.

A Concarneau avaient été définis ou confirmés un certain nombre d'axes de travail et dégagées quelques priorités pour 1983.

Pour résumer :

- confirmation du volet de discussion, concertation, voire participation ou, au contraire, de contestation vis-à-vis des pouvoirs publics et des administrations;
- confirmation du soutien de la S.E.P.N.B. aux associations locales soucieuses de protection de l'environnement dans une optique d'intérêt public;
- confirmation de notre politique de création et de gestion des réserves naturelles, mais en se tournant désormais le plus possible vers les milieux naturels de l'intérieur.
- confirmation et surtout renforcement de l'action éducative de la S.E.P.N.B. L'ouverture au public est devenue une priorité essentielle de notre Association, ce qui suppose une politique de formation des adhérents, l'information et l'éducation du public par tous les moyens à notre disposition. C'est dans cette optique que l'A.G. de Concarneau avait décidé une refonte de PENN AR BED dans un sens plus didactique.
- Mais l'élément le plus important de la précédente assemblée générale a sans doute été la décision de reprendre en mains le secteur des adhésions afin de regagner une indispensable crédibilité numérique.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder sur tous ces points; le rapport du Secrétaire général donnera le détail des actions entreprises au cours de ces six mois. Il faut cependant souligner que, concernant deux objectifs fondamentaux de Concarneau (éducation et adhésions), les choses sont bien lancées.

Pour ce qui est de l'action éducative, le travail commencé l'année dernière par Alain THOMAS sur le poste animation-formation est poursuivi cette année par Bruno BARGAIN aidé d'Alain THOMAS, dans des conditions très satisfaisantes. Il faut aussi signaler que pour la première fois, un stage de formation de 5 jours a réuni à Pâques les 17 personnes recrutées cette année pour l'animation estivale dans nos réserves. Enfin, une commission éditions a été constituée et s'est réunie une fois depuis Concarneau pour définir les grands axes d'une nouvelle politique de publications à la S.E.P.N.B., mais surtout pour concevoir un PENN AR BED profondément renouvelé dans sa forme et son contenu. Vous pourrez juger, en consultant le numéro anniversaire, de cette volonté de renouveau dans le sens d'une plus grande accessibilité au public.

Mais l'élément le plus encourageant est l'excellent départ pris dans le domaine de la croissance de nos effectifs depuis quelques mois. Nous n'étions guère plus de 800 en novembre 1982 : nous sommes déjà 1300 aujourd'hui, et les adhésions arrivent régulièrement au siège de l'association. Ce résultat est d'autant plus stimulant qu'il a été obtenu en quatre mois à peine, puisque les nouveaux carnets d'adhésions n'ont été disponibles qu'en janvier. Il ne faut évidemment pas s'endormir sur nos lauriers, mais se fixer des objectifs réalistes quoique ambitieux : il ne devrait pas être trop difficile d'atteindre les 2000 adhérents à la fin de 1983.. notre objectif à moyen terme devant être de récupérer, voire dépasser, le chiffre de 5.000 membres qui était celui de la S.E.P.N.B. en 1972. C'est en bonne voie, mais il ne faut pas croire que cela se fera sans que chacun y mette du sien.

Les premiers résultats obtenus dans ces deux domaines prioritaires justifient donc l'optimisme que j'avais affiché lors de l'assemblée générale de Concarneau. La nouvelle vague d'adhésions va à coup sûr se traduire - se traduit déjà - par la création de nouvelles sections locales de la S.E.P.N.B. De toute évidence c'est une excellente chose parce que cela permettra à notre association de mieux coller à la réalité et à l'actualité de la protection de la nature en Bretagne.

RAPPORT D' ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL

1 - Le point sur l' Association

1.1. Les sections locales

Le siège régional et administratif de la S.E.P.N.B. demeure à Brest.

Aux niveaux départemental et local, l'association est présente par l'intermédiaire de 14 sections locales.

Finistère	:	section Nord-Finistère + groupe local "Beva e Gwitalmeze" section Quimper-Pont l'Abbé section Concarneau section Cap Sizun (créée en 1983) section Presqu'île de Crozon (créée en 1983) section Monts d'Arrée (créée en 1983)
Morbihan	:	section Vannes (section départementale) section Lorient section Ploermel (créée en 1983)
Côtes-du Nord	:	section départementale section Trégor
Ille et Vilaine	:	section Rennes (section départementale)
Loire-Atlantique	:	section Nantes (section départementale) section Saint Nazaire

Les adresses et permanences de chaque section sont indiquées dans le chapitre II, paragraphe 2.8, page 35 "Activités des sections" .

1.2. les adhérents

Au 19.12.1983, dernier pointage, nous notions :

adhésions	1832
abonnements à PENN AR BED	1620
Echanges et service gratuit	297

Total des adhérents et des abonnés : 2.428

Depuis l'Assemblée Générale de Concarneau, les 6-7 novembre 1982, la S.E.P.N.B. a plus que doublé ses effectifs réels, c'est-à-dire membres à jour de leur cotisation. La décision et les moyens mis en oeuvre pour la reconquête des membres ont été payants. Ce succès est celui de tous, des militants qui usent de leur carnet d'adhésion et des sections locales dynamiques.

Nous devons poursuivre cette action. Il est indispensable d'augmenter encore notre effectif. La sensibilité régionale à l'action de la S.E.P.N.B. est beaucoup plus large que notre représentation numérique. A nous d'en apporter la preuve.

Associations adhérentes à la S.E.P.N.B. :

A.B.R.I.

A.F.P.E.E. - La Forêt Landerneau (29)

A.L.D.E. - Logonna Daoulas (29)

A.P.O.N. - Côtes-du-Nord

A.R.C.C. du Marais (44)

Association de Défense des Propriétaires - St Pierre Quiberon (56)

Association des Résidents de Pornichet Centre et Ouest (44)-(160 adhérents)

Association de Défense de l'Ile Clémentine - Ste Luce (44)

Association Environnement et Avenir de Saffré (44)

Association Trinitaise de Défense de la Pêche à Pied et de l'Environnement (56)

..." Reconnaissance enfin, pour la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne qui fête ces jours-ci son 25ème anniversaire. Je connais son activité c'est un réseau de 35 réserves naturelles qu'elle a initiée et qu'elle gère... La qualité de ses membres est aussi bien connue. Beaucoup, parmi eux, sont des interlocuteurs quotidiens du Secrétariat d'Etat à l'Environnement et à la Qualité de la Vie, notamment au Conseil National de Protection de la Nature "....

Extrait du discours prononcé par
Mme Huguette BOUCHARDEAU, Secrétaire d'Etat
le 6 mai 1983, à GROIX (Morbihan)

Association Renouveau - Chambéry (73)

Caisse Nationale de Prévoyance des Ouvriers du Bâtiments
et des Travaux Publics

I.D.I.L. (Manche)

P.I.L.E.T. - Langueux (22)

P.R.O.S.I.M.A.R. (44) (198 adhérents)

S.A.T.M.O.R. - Vannes (56)

1.3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration élu à l'A.G. de LORIENT le
7 Mai 1983 :

MM. AYMONIN	- Sous Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle -Laboratoire de Phanérogamie - 16, rue de Buffon - 75005 PARIS
BEAUFRETON	- Médecin - 1 Bd Gaston Doumergue - 44200 NANTES
BONO	- - Le Vieux Bourg - TAUPON - 56800 PLOERMEL
CLEMENT	- Assistant - Laboratoire d'Ecologie Végétale - Faculté des Sciences - Campus de Beaulieu - 35037 RENNES CEDEX
Mlle CHAPRON	- Institutrice retraitée - La Musardière -75 Chemin de Port Cè 44600 SAINT NAZAIRE
MM. DEMAURE	- Assistant - Laboratoire de Zoologie Faculté des Sciences 44037 NANTES CEDEX
DANAIS	- Ingénieur - 38, allée de la Varenne - 35000 RENNES
GARNIER	- Professeur - 56, rue Jean Baptiste Marcet - 44000 NANTES
GILSON	- Architecte - 29 Bd Alexis Carrel - 35000 RENNES
Mme HILY	- Biologiste - 1, rue Jean Perrin - 29290 LA TRINITE PLOUZANE
MM. JAMIN	- Paysagiste retraité - Le Logéo - 56370 SARZEAU
JONIN	- Maître Assistant - L'Ormeau - 29212 PLABENNEC
JULLIEN	- Professeur - 444, Cité Radieuse Corbusier - 44400 REZE
LE DEMEZET	- Professeur - 1, rue Le Gréco - 29200 BREST
LE DUC	- Assistant - Muséum - Service Conservation de la Nature 35, rue Geoffroy St Hilaire - 75005 PARIS
LE GAL	- Directeur du Laboratoire Maritime - 29110 CONCARNEAU
LE GARFF	- Maître Assistant - Laboratoire de Biologie Animale -Faculté des Sciences - Avenue Général Leclerc 35042 RENNES CEDEX
L'HER	- Chercheur - 19, rue Goya - 29200 BREST
LE PAPE	- Pharmacien - Keinvor - Porz Karn - 29132 PENMARC'H
LE PENNEC	- Maître-Assistant - La Vallée - Penfeld - 29243 BOHARS
MONNAT	- Maître-Assistant - 7, rue Le Gréco - 29200 BREST
PRIGENT	- Etudiant Médecine - 1, av. Charrier - 56290 PORT LOUIS
SALAUN	- Ingénieur - Le Stang - 29224 LOGONNA DAOULAS
TARDIF	- Etudiant - 72, rue Ferdinand Buisson - 44600 SAINT NAZAIRE

Réunions du Conseil d'Administration : 6 Février
24 Avril
5 Juin
16 Octobre
11 Décembre

Composition du Bureau :

Président	:	Jean-Yves MONNAT
Vices-Présidents	:	Yves LE GAL Michel DANAIS
Secrétaire Général	:	Max JONIN
Trésorier	:	Jean SALAUN
Trésorier adjoint	:	Maurice L' HER
Relations extérieures	:	Maurice LE DEMEZET
Rédacteur de PENN AR BED:	:	Marcel LE PENNEC

Le Bureau ne se réunit que rarement de façon formelle, le fonctionnement quotidien se faisant par l'usage du téléphone entre ses membres ou par des réunions en fonction de l'actualité.

1.4. Personnels

- Siège administratif à Brest .

Secrétaire	:	Mme MANAC'H
Comptabilité (1/2 temps:	:	Mme KELHETTER
Permanents	:	Michel FALCHIER/Thierry FEVRE (jusqu'au mois de Juillet)
		Eric GRANDSERRE et Philippe VINCENT depuis Novembre (objecteurs de conscience)
Centre de documentation (stagiaire jeune volontaire)		Armelle GOURVENNEC jusqu'en avril Janine SALAUN depuis.

Le siège administratif et le centre de documentation sont ouverts de
9 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au vendredi.

- Réserves naturelles.

Coordination-Responsabilité:	Alain THOMAS
Animateur-ornithologue- Garde de la Réserve Michel Hervé JULIEN	: René BOZEC
Animateurs saisonniers	: Pierre LE FLOC'H Marie-Noëlle LAGADEC Lionel LAMBERT

- Cellule animation-formation.

Animateurs permanents	:	Anne RICHARD / Morbihan (FONJEP) Bruno GARGAIN/ Finistère
Animateurs temporaires	:	Yves CHEPEAU / Loire-Atlantique Marc BONO / Morbihan

- Bureau d' Etudes

Chargés d' études : Lionel LAFONTAINE (Blaireau)
Pascale RIO (études d'impact)
Yveline DE MOAL (veille écologique du littoral)

- Conservatoire Botanique de Brest .

Conservateur : Jean-Yves LE SOUEF
Chargé de Gestion : Daniel MALENGREAU
Documentaliste : Nicole ANNEZO
Responsable des cultures : Franc'h LE HIR
Jardiniers : Catherine LEVEAU
Fabrice TEST (de mai à août)
Franck LOHOU (depuis Novembre)
Gilbert CABON -
Jean-Paul BRELIVET -
(objecteurs de conscience)
Joëlle TASSEL (emploi contractuel pour
2 mois en été)

- Sections locales

Permanents Vannes : Christian LE MAIGNAN (depuis Mai)
Nantes : Michel FERRANT
Didier GUILLET
(tous objecteurs de conscience)
Jacques BERNARD (jeune volontaire)

* En fin d'année 1983, la S.E.P.N.B. emploie

- 11 permanents
 - 2 stagiaires "jeunes volontaires"
 - 7 objecteurs de conscience
 - 1 chercheur
 - 1 étudiant en préparation de thèse (bourses d'études
 - des saisonniers et animateurs bénévoles selon les saisons.
-

II - Bilan d'Activité

2.1. Les Réserves biologiques de la S.E.P.N.B.

38 sites constitués en réserves biologiques, gérés et suivis par une organisation essentiellement bénévole.

La gestion de ce réseau de réserves se fait avec une coordination assurée par un permanent - Alain THOMAS - et par deux réunions annuelles de la "Commission Réserves" qui ont eu lieu les

19 - 20-février 1983

24 - 25 septembre 1983

Un stage, du 4 au 8 avril, a permis un complément de formation auprès des animateurs.

Le rapport d'activité des réserves de la S.E.P.N.B. fait l'objet annuellement de l'édition de trois documents :

- annuaire des réserves
- rapport ornithologique détaillé de la Réserve Michel-Hervé JULIEN (Finistère-GOULIEN)
- travaux des réserves

qui sont disponibles auprès de chaque section départementale

Principaux éléments de cette année :

- * une réserve naturelle sur l'île de Groix, inaugurée par le Ministre
- * deux nouvelles réserves S.E.P.N.B. en milieux humides intérieurs : les tourbières de Sérent (56) et de Clesseven (22)
- * objectif Falguérec atteint : le site est restauré et ouvert au public. Son rôle de réserve est déjà évident
- * une nouvelle orchidée pour la Bretagne... une protection immédiate
- * stage FFSPN-SEPNB sur la gestion des réserves naturelles
- * reprise de l'étude sur la démographie du goéland argenté par le Muséum National
- * Six émissions télévisées sur les réserves !
- * La SEPNB travaille au sein de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles

S.E.P.N.B. : une ancienne saline et deux tourbières parmi les nouvelles réserves

LORENT. — Avant que l'homme n'en prenne possession, tout territoire de la future Armorique trop humide pour que la ténacité s'y plaise, ou trop boueux pour que les arbres s'y accrochent, devenait le domaine des marais et des tourbières. Milieu d'une grouillante richesse biologique servant de « nurserie » à d'innombrables

espèces animales et végétales, en même temps qu'efficaces réservoirs régulateurs du système hydrologique.

Sans ces marais, sans ces tourbières, ni la flore, ni la faune de la Bretagne actuelle ne seraient ce qu'elles sont, y compris les espèces domestiques ou

cultivées, qui par le jeu de la chaîne alimentaire restent plus ou moins tributaires de l'environnement naturel. Et parmi ces espèces, plutôt mal que bien apprivoisées, la nôtre : à la fois la plus fragile et la plus coriace, et à coup sûr la plus précieuse.

D'où le souci de la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) d'ajouter trois nouvelles réserves à la quinzaine déjà, la tourbière de Cessé-en-Vilaine, la tourbière de Sérent et le marais de Falgout en Sèze, ancienne saline partiellement restaurée, en bordure du golfe du Morbihan. L'action à mener pour la sauvegarde et la maintenance de ces « trois zones humides » était l'ordre du jour des séances d'études qui rassemblaient à l'Auberge de Jeunesse de Lorent une quinzaine de responsables de réserve, d'animateurs et de chercheurs de la S.E.P.N.B., autour de leur président et de leur secrétaire général, Jean-Yves Morvan et Max Janin.

Le maintien de l'équilibre

L'objectif était aussi de dresser le bilan et de faire le point des projets concernant l'ensemble des réserves de la S.E.P.N.B., presque toutes situées sur des pointes ou des îlots rocheux du littoral et vouées à l'étude et à la protection des oiseaux de mer, Pétrels, sternes, macareux, guillemots, cormorans, etc., dont il serait erroné de réduire le rôle à celui de simple ornement de nos paysages marins. Toute cette faune aliée témoigne en permanence de l'équilibre — ou du déséquilibre — d'un vaste écosystème inté-

grant de multiples activités humaines, telles que le pêche côtier et la conchyliculture.

Autant de notions, autant d'interdépendances difficiles à « faire passer » dans un monde en proie à tant de problèmes immédiats et obsédés par les échéances à court terme. Il n'empêche que bien des textes législatifs protégeant aujourd'hui le littoral et cer-

tains « périmètres sensibles » n'auraient jamais vu le jour, sans l'action obstinée, menée depuis vingt-cinq ans, par la S.E.P.N.B. et les diverses associations nées dans son sillage. Le ministère de l'Environnement leur doit son soutien, et les 318 000 F de subvention d'Etat perçus cette année par la S.E.P.N.B. (à peu près le salaire des perma-

nenis) ne représentent après tout qu'un retour à l'envoyeur. Cettre au demeurant loin de couvrir les frais, au point que rien ne serait possible sans l'enthousiasme des bénévoles, dont l'action pédagogique auprès des scolaires et des visiteurs des réserves demeure l'activité prioritaire de l'association.

Jean LE BERT

* des observations remarquables :

- Deux Frégates à l'île aux Moutons
- Dauphin de Risso en Baie du Mont Saint Michel
- La preuve de la reproduction du phoque-gris en mer d'Iroise , avec la découverte d'un nouveau né
- Aigrette garzette première tentative de nidification au nord de la Loire
- Eider à duvet, première ponte trouvée en Loire-Atlantique
- Sternes effectifs globaux stables mais abandon du site de l'île Trevoc'h !

Animation sur les sites :

- Pointe du Grouin (35)
- Cap Fréhel (22)
- Le Verdelet (22)
- Goulien (29)
- Groix (56)
- Falguérec (56)
- Serent (56)
- Sauzon (56)

60.000 personnes concernées au minimum

Dernière minute :

- le groupe mammifères marins de la S.E.P.N.B. a apporté au cours de l'automne 1983, la preuve de la reproduction du phoque gris dans la réserve de l'archipel de Molène par la découverte d'un phoque nouveau-né.

* Pour plus d'informations, consulter le rapport d'activité détaillé, soit au siège soit auprès de la section locale

2. 2. Cellule Animation - Formation

Les décisions de l' A.G. de Saint-Viaud, en 1981, ont permis de développer un secteur trop longtemps négligé par l'association, celui de l'animation-formation et cela aussi bien vers l'extérieur vers tous les publics intéressés que vers les adhérents, les militants de la S.E.P.N.B.

. le bulletin de liaison continue à paraître régulièrement (cinq numéros dans l'année) et constitue le lien indispensable entre les adhérents, diffusant les nouvelles de la vie des sections informant des diverses activités, des animations, des terrains de lutte, des projets, etc...)

N'oublions pas qu'il repose sur une équipe réduite (Alain THOMAS et Bruno BARGAIN) et souhaitons que chacun y contribue aussi souvent que possible.

. cette année, une A.G. exceptionnelle était à préparer : celle du 25^e anniversaire. La cellule animation et la section locale de Lorient ont rempli leur engagement au delà de toutes prévisions, ce fût une grande fête dont on se souviendra (voir le chapitre III).

. Les actions de formations.

En 1983, les deux emplois d'animateurs ont été maintenus auxquels s'ajoutent des engagements ponctuels de courte durée. Un poste FONDJEP a été attribué en fin d'année 1982 et des subventions ont été obtenues de la Délégation à la Qualité de la Vie, des Directions départementales à la Jeunesse et aux Sports mais l'autofinancement de ce secteur d'activités est réalisé à environ 60% sur l'exercice 1983, ce qui est satisfaisant.

+ stages réalisés

Baie d'Audierne : découverte d'un milieu naturel
Les plans d'occupation des sols
Ornithologie en Baie de Goulven
La forêt demain

Le Golfe du Morbihan

Les plantes dans leur milieu (Val Richard)

Savoir utiliser les plantes

Découverte de la nature en Presqu'île de Quiberon

Découverte des rapaces

Découverte des limicoles

Voile et ornithologie (en collaboration avec le
Centre Nautique des Glénan)

La nature en Automne (Val Richard)

Ornithologie en presqu'île Guérandaise

Découverte du Castor dans les Monts d'Arrée

Gestion des réserves naturelles (en collaboration
avec la FFSPN)

Stage BAFA "L'eau, l'enfant et le jeu" (en collabo-
ration avec la FRFR)

Ornithologie et métiers de la mer

- + animation dans les centres de vacances ou de loisirs

Nombreuses interventions dans les centres sociaux,
les foyers, les villages de vacances sur une ou
plusieurs journées ou pour une simple projection.

- + interventions en milieu scolaire

A cela s'ajoute bien sûr les animations mises en place durant la saison estivale sur certaines réserves ou sur certains sites et les très nombreuses et très régulières animations réalisées par les sections locales de la SEPNEB et destinées aux adhérents et aux amis.

. Rencontre Nationale "ECOLE, NATURE, ENVIRONNEMENT"

à Pont l'Abbé (Finistère) les 30-31 août et 1er septembre 1983

Journées de réflexions organisées par la F.O.L. du Finistère, la S.E.P.N.B. et l'association Ecole et Nature, Mayenne,

Plus de 80 participants venus de 41 départements...

Trois journées d'échanges fructueux...

- * Favoriser des échanges d'expériences, tenter de définir une politique de l'Education Nature étaient les principaux objectifs de cette rencontre.

La réussite de ces journées a fait que, pour 1984, le relais est assuré et le rendez-vous pris en Ardennes.

Animation régulière des Espaces Verts de la Communauté Urbaine de Brest.

Depuis Octobre 1983, une animation naturaliste (ornithologie) est mise en place en alternance, deux semaines par mois, sur l'étang du Relecq Kerhuon et sur les mares du Vallon du Stangalarc'h à Brest. D'abord destinées à tous les publics, elles sont maintenant destinées aux scolaires. Cette action, qui correspondait à un besoin des établissements, rencontre un vif succès et elle a été suivie avec intérêt par les I.D.E.N. (Inspecteurs départementaux de l' Education Nationale).

En conclusion, la cellule animation-formation approche doucement de la "vitesse de croisière" souhaitée.



VOILE ET ORNITHOLOGIE

Reconnaître un oiseau par son vol, savoir distinguer une hirondelle de mer d'un huitrier-pie, débusquer les caches des hérons dans les replis du golfe, surprendre les fous de Bassan ou les macareux des îles irlandaises. Une approche différente du monde marin en utilisant le voilier comme moyen de déplacement.

morbihan : STAGE ORNITHOLOGIE animé par la S.E.P.N.B.

Début du stage (vacances de février) : 4 février.

N.B. : Un autre stage aura lieu pendant les vacances de la Toussaint 1983. La date sera précisée ultérieurement.

La connaissance des oiseaux de mer : un stage à Brignogan

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne organise cette semaine, à Brignogan, un stage d'ornithologie. Cette expérience, unique dans le Finistère et même au-delà des frontières du département, a pour but de donner une formation générale et spécialisée sur les oiseaux de mer. Les stagiaires apprendront à reconnaître les différentes espèces au cours de longues séances d'observation à la jumelle ou à l'œil nu.

Il est vrai, confie un des animateurs du stage, que protéger la nature c'est d'abord la connaître.

Dans le crachin matinal, seize garçons et filles survient l'horizon à la fumelle. La mer est haute et il fait feid, les créés et les botes ne sent-pu le tresp. Pourtant c'est le bon jour sur les dunes de Bèlgoan, près de Lannouen, car certains oiseaux profitent du vent pour poursuivre leur migration. Alain Thomas et Bruno Bargaïn, de la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), l'an est nationaliste des réserves ornithologiques; l'autre est ornithologue. Ils s'occupent de la préservation des oiseaux marins. Au simple coup d'œil, ils peuvent distinguer une espèce d'autre, et même donner une indication sur l'âge de l'oiseau. Bruno s'ent.

Chaque pays a ses propres lois, et il faut s'y conformer. Les lois de la République sont les mêmes pour tous. Les lois de la République sont les mêmes pour tous. Les lois de la République sont les mêmes pour tous.

En pleine migration

leur forme, d'où une forme
longue et sinueuse, qui leur
donne l'aspect d'un cou de
serpent, singulier chez les
gallinacés. Il est d'apparence si
connaisseuse de très loin les
oiseaux par leur silhouette,
leur morphologie, leur cou-
leur.

Cette formation rassemble
général, aujourd'hui ou demain
d'importance de la page-Alain
Thomas et Bruno Barthe, qui

scri-hageurs, doivent en effet poser des filets en baie de Goulven afin de capturer quelques oiseaux. Puis, tout en posant les bagues, ils feront découvrir de glorieux stagiaires les caractéristiques des oiseaux pris au piège avant qu'ils ne reprennent leur envol.

[illegible]

« Blanche nuit »

la nature:
c'est le premier

[illegible]

Mais il est sûr aussi que la protection de la nature passe par la gestion des réserves, ornithologiques notamment. La S.N.P.N. — c'est-à-dire, guère

aine est chargée en Bretagne, des réserves qu'il est nécessaire d'aménager et où il faut savoir résister à un inventaire. Enfin, protéger, c'est faire preuve de beaucoup de bon sens et de rigueur. Bon sens dans les aménagements et les constructions. Rigueur sur le plan des pollutions. A cet égard, il est certain que les oiseaux marins ont beaucoup à souffrir des pollutions chroniques. - Les marées noires ont détruit des milliers d'oiseaux, dit Bruno Bargain, mais ce n'est là que la côté spectaculaire d'atteinte au milieu natu-

L'avenir de la forêt

La S.E.P.N.B. organise, en octobre, deux stages sur la forêt de demain. Il y sera question du fonctionnement de la forêt et de l'avenir des forêts bretonnes. Ces stages se dérouleront avec les professionnels et les utilisateurs de la forêt.

rel. Il y a aussi des nombreux
dégâts clandestins en mer
et qui font des ravages ».

Le goût d'observer

Bref, il y a lieu d'être vigilant. Car la destruction d'une espèce peut avoir des répercussions incalculables. Quand un motif de chasse se casse, un édifice peut parfois s'effondrer. Toujours est-il que ce stade de connaissance des oiseaux de mer devrait nous pousser à des recherches plus sérieuses. Assurément, on ne peut le nier, nous ne regardons plus les oiseaux avec les mêmes yeux, confie une stagiaire. On a en effet perdu le goût d'observer. On ne connaît qu'imparfaitement et même pas du tout le milieu naturel; en particulier ici le littoral marin. C'est pourquoi un excellent moyen de combler des lacunes...

Et d'apprendre à aimer la nature.

Gaby SIMON

Les stagiaires observent les oiseaux à l'aide restaurant de paires de jumelles.

Quelque 200 espèces d'oiseaux observées à Brignogan par des stagiaires de la S.E.P.N.B.

Malgré le crestin et les bourreuses, trois personnes suivent actuellement un stage organisé par la S.E.P.N.B. (Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne) à Brignogan. Durant une semaine, ils vont observer et étudier près de deux cents espèces d'oiseaux, qui, en cette saison, migrent ou résident dans la région.

Ce stage — le premier du genre — organisé par l'association a pour objectif principal l'initiation et la formation à l'ornithologie avec en corollaire la découverte du milieu naturel. Une expérience appelée à se renouveler en 1984.

« L'époque est particulièrement propice à ce genre d'observations », explique Bruno Bengien, animateur à la S.E.P.N.B. « En effet, en septembre, nous pouvons étudier les jeunes nés au printemps. Ils sont particulièrement nombreux, notamment les grands labbe et les labbe petiettes. Mais, aussi et surtout les espèces qui migrent vers le sud, avec les premières hirons. Et puis, avec un peu de chance, des oiseaux migrants originaires d'Asie ou d'Amérique du Nord. Ils ont pu être divisés exceptionnellement de leur séjour par des tempêtes ou des courants d'air. Tous les ans, à cette époque, des ornithologues européens viennent en Bretagne observer — et s'expliquer. Des papilles sur leur route, dans quelques endroits particulièrement intéressants ».

Le régime de Brignogan se prête particulièrement à l'initiation à l'ornithologie. Outre les espèces maritimes, les migrants ont pu découvrir les différentes familles d'oiseaux qui résident dans les vallées de la baie de Goulven, les étangs d'eau douce, les du-



Quelques stagiaires lors d'un stage d'initiation au village de Brignogan-Plages.

raux, le bocage, environnements et les zones perturbées bien sûr.

« L'observation à la loupe et la collection sont deux méthodes de bagagerie des oiseaux spécifiques », dit Bruno Bengien. « Rien ne vaut l'observation directe de l'oiseau dans le terrain », dit Alain Thomas, responsable de la gestion des quantités observées régionales de la S.E.P.N.B., animateur-chercheur par quelques données théoriques.

Les stagiaires ont donc travaillé sur le terrain.

« Dans cette atmosphère studieuse, les stagiaires ont pu découvrir les nouvelles conditions climatiques. Nombre d'entre eux ont en effet pu la formation soignée, qui permet de découvrir soi-même le b-a-ba de l'ornithologie. Et, de ce fait, ils ne manquent pas de motivations en vue d'arrêter leurs prochaines balades.

En 1984, deux autres stages du même type sont programmés à Quessant, toujours en septembre. Renseignements auprès de la S.E.P.N.B., Ecole des Quatre-Moutons, 130, rue Anatole-France, tél. 48.07.16.

2.3. Bureau d' Etudes

En 1983, le Bureau d'études a réalisé les programmes suivants :

- "Veille écologique des plages de la côte nord de Bretagne " Yveline LE MOAL, Laboratoire de Biologie marine de l'U.B.O., Brest, pour le Ministère de la Mer .
- Etude d'environnement relative à un projet d'aménagement de la Z.A.D. de St Jean de Monts (Vendée)
- Expertises d'études d'impact pour la D.R.A.E. des Pays de Loire
- "Recherche sur les populations de phoque gris en France : distribution spatio-temporelle, exigences écologiques de l'espèce, cycle d'activité et comportement en Bretagne ", Daniel PRIEUR et le groupe Mammifères marins de la S.E.P.N.B.
Contrat avec la Mission Etudes et Recherches
- Participation en collaboration avec le Musée de La Rochelle (Mr. DUGUY) à un programme d'études des Mammifères marins.

Deux études se poursuivent et devront s'achever en 1984 :

- "Evolution des zones humides intérieures de Bretagne"
- "Impact de l'extension des cultures fourragères sur les populations de Blaireau dans le Finistère".

2. 4. Conservatoire Botanique

Le Conservatoire Botanique de Brest est géré par la S.E.P.N.B.
Son activité fait l'objet d'un rapport annuel remis aux autres
partenaires que sont la Communauté Urbaine de Brest et la Direction
de la Protection de la Nature.

Pour l'année 1983, nous retiendrons :

- 785 plantes menacées sont en culture au Conservatoire dont 45 sont éteintes dans la nature.
- édition d'un catalogue de la collection de plantes menacées de Brest
- 19 plantes menacées intégrées à la collection en 1983
- aménagements nouveaux en serres et sur le territoire du Conservatoire.
- poursuite du programme de recensement de la flore menacée du Massif Armoricaïn
- Recensement et collecte des éléments les plus menacés de la flore de France, en collaboration avec le Conservatoire de Porquerolles.
- Publication du compte rendu de la première mission de sauvetage des éléments les plus menacés de la flore des Iles Mascareignes, mission financée par le W.W.F. France.
- Le Conservatoire Botanique de Brest participe aux travaux du Comité des plantes menacées de l'U.I.C.N., du Secrétariat de la Faune et de la Flore, du Comité scientifique du programme des ZNIEFF en Bretagne.
- Les trois conservatoires botaniques de Brest, Nancy et Porquerolles se sont réunis au sein d'une "Association des Conservatoires botaniques de France" qui s'est constituée en Groupement d'Intérêt Scientifique (G.I.S.)
- La SEPNB a mis en place depuis octobre 1983 une animation naturaliste sur le site du Conservatoire et a préparé l'ouverture au public du pavillon d'accueil pour l'année prochaine, avec un programme d'expositions.

2. 5. Projet de Maison de la Nature de Bois Joubert

La Maison de la Nature de Bois Joubert, c'est aujourd' hui :

- ° *Un relais d'étape* de l'A.B.R.I. (Association bretonne des relais et itinéraires) ouvert en Janvier 1982 pour les randonneurs cyclistes (itinérant en Brière - Presqu'île guérandaise) et pédestres fréquentant le sentier de grande randonnée de la Loire (GR3 reliant Saumur à Guérande) et les circuits annexes mis en place par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre avec les associations locales (Association pour les Randonnées, les Camps et les Chantiers en Brière : A.R.C.C.) autour de la Brière.
- ° *Un point d'Accueil Jours* mis en place par la Direction Départementale du Temps Libre en Juillet 1983 pour accueillir les mineurs itinérants et qui fonctionnera à nouveau en 1984.
- ° *Un lieu d'expérimentation de nouvelles formes d'énergie* - Les travaux de construction d'un aérogénérateur expérimental autoconstruit, point de départ d'une future pré-série destinée, *in fine*, à irriguer des cultures vivrières pour des populations de la zone du Sahel, ont débuté au mois de Novembre 1983. Ultérieurement, après la phase des essais et mesures, cet équipement pourra alimenter, sur place, une pompe à chaleur utilisée pour un élevage expérimental de civelles ou le chauffage de locaux.
- ° *Un pôle d'animation en milieu rural* - Rencontres, soirées, sorties de découverte de la nature s'y déroulent à l'occasion des week-end de chantiers et des animations programmées. Elles s'y développeront plus largement à l'avenir, dès qu'une grande salle de réunion sera aménagée dans l'ancien pressoir.

S.E.P.N.B.

OPERATION "BOIS-JOUBERT"

TABEAU de BORD 1983

Janvier	- Programmation d'un montage vidéo sur Bois-Joubert avec le centre de Ressources Audio-visuelles de Nantes.
Février	- Dépôt du permis de construire de la 1ère tranche du Centre d'Accueil et d'Hébergement.
Mars	- Relevé géométrique des bâtiments de la ferme - Plan topographique.
Avril	- Début des travaux de la 1ère tranche du Centre d'Accueil; - Visite sur les lieux du Conseil Municipal de Donges;
Mai	- Stage d'ornithologie : "l'oiseau dans son milieu";
Juin	- Feu de la Saint-Jean et Fest-Noz; - Cérémonie officielle de transfert de la propriété de Bois-Joubert par les Oeuvres Sociales de la Marine Nationale.
Juillet/ Août	- Ouverture du P.A.J. - Camp-Ados avec l'ARCC : restauration et découverte; - Réalisation d'un montage diapos. - Préparation des dossiers de demande de participation financière au Département et à la région.
Septembre/ Octobre	- Stage d'ornithologie : "Migrateurs de Septembre"; - Début des travaux de construction de l'éolienne "Sahel"; - Elaboration d'un Plan de drainage de la ferme; - Visite du Président du P.N.R. de Brière et du DRAE.
Novembre	- Visite de l'Institut Culturel de Bretagne (Commission "Environnement"), séance de travail sur la Conservation des races rustiques bretonnes; - Construction des fondations d'un mirador d'observation des oiseaux avec l'ARCC; - Fin des travaux de Gros-oeuvre de la 1ère tranche du Centre d'Accueil (dortoirs + sanitaires); - Contrat Jeune Volontaire avec Jacques Bernard, futur exploitant agricole de Bois-Joubert (Ferme pédagogique);
Décembre	- Projet de Convention d'aide et soutien technique (hommes et matériel) avec la Mairie de Donges; - Visite technique de fin de chantier (Administration, élus, bailleurs de fonds).
Janvier 1984	- Attribution d'une subvention de 200.000F par le Conseil Général de Loire-Atlantique pour le Centre d'Accueil; - Constitution d'un dossier de Réserve de Chasse - Projet de création de 2 étangs dans le marais.
Février	- Attribution d'une subvention de 250.000F par le Conseil Régional des Pays de la Loire pour la Ferme pédagogique; - Bilan du projet, état d'avancement du dossier et des travaux avec l'équipe dirigeante du P.N.R. de Brière; - Dépôt d'un dossier de demande d'aide financière au F.I.Q.V.; - Chantier de restauration du verger de Pommiers avec les bénévoles de l'ARCC; - Elaboration du projet pédagogique de la Ferme.

2. 6. Le Centre de documentation de Brest

Depuis fin 1982, à Brest, un centre de documentation est ouvert, chaque jour, au public. Il offre :

- une bibliothèque de 400 ouvrages
- les travaux réalisés par le bureau d'études de la SEPNE
- de nombreuses revues et périodiques français et étrangers de tous niveaux (ornithologie, écologie, revues d'associations, ...)
- des dossiers thématiques
- une vingtaine de montages audio-visuels, films et cassettes
- une salle de travail
- les conseils et l'aide d'une documentaliste

Prêt et photocopie peuvent être obtenus.

Centre de documentation de la S.E.P.N.B.

**Une mine de renseignements
ouverte au public**

(Lire en Finistère)



Chaque jour de la semaine, Jeanine Salun, la documentaliste, accueille et oriente le visiteur dans ses recherches.

2. 7. Editions - Information - Communiqués

Revue PENN AR BED - Quatre numéros publiés (1982-1983)

n° 111 : Au sommaire : Production du sel en France et la situation des marais salants de Guérande.
L'Aménagement de la Basse Vilaine et le Barrage d'Arzal
Les maisons à avancée du Léon
Intérêt botanique du littoral du Nord-Cotentin (Manche)

n° 112 : Pour le 25^e anniversaire, le renouveau de la revue
Au sommaire : Renouveau - Quelques instantanés -
Historique pour le futur -
Bretagne d'hier et d'aujourd'hui
Les réserves naturelles
La fin de la crise ?
12 ans d'études et de contrats
La rocade de la Baule, un conflit exemplaire
L'action éducative
Oxygène, mensuel écologique breton
Un centre d'étude du milieu sur Duessant
S.E.P.N.B. et énergies
Conserver aujourd'hui pour utiliser demain
La politique de participation

n° 113 : numéro spécial sur le Blaireau rédigé par Lionel Lafontaine

n° 114 : Au sommaire : Enquête
L'érosion des plages
Robert Hainard, le primitif
Les arrêtés de protection de biotope
Rencontres naturalistes
Nouveaux échouages de plancton exotique
Quelques précisions
Recensement des oiseaux échoués
Echos du bout du monde

Revue OXYGENE, revue aujourd'hui éditée par un collectif auquel la
SEPNB appartient et réalisée essentiellement par l'équipe
de Concarneau

Trois numéros parus

Mémoires Universitaires réalisés sur la S.E.P.N.B.

- x Le contentieux logonnais : municipalité et défense de
l'environnement, un contentieux difficile
Lionel CUDENNEC et Jacques DAQUDAL
U.E.R. Droit, BREST, 1983
- x La S.E.P.N.B. face à la nouvelle politique de décentra-
lisation de l'Etat
M.L. PUJARZON, Mémoire de Maîtrise Sciences
administratives, Faculté de Sciences Juridiques
Rennes, 1983
- x Association de protection du littoral : moyen d'action
contre l'urbanisation
A. LE RAY et Y. VALLET, Institut de
Géoarchitecture, Brest, 1983.

Communiqués :

- Pêche à la civelle dans le Finistère
- Tourbières du Yeun Elez
- Recherche d'uranium en Bretagne
- Lignes Haute tension
- Echouage de l'Hydo
- Pour une politique régionale de l'eau
- Héron et Pêche

La S.E.P.N.B. communique :

Pêche à la Civelle

Le Comité Local des Pêches de Brest a récemment demandé à la S.E.P.N.B. son avis sur l'extension de la pêche à la civelle au delà de la limite de salure des eaux dans deux rivières du Finistère. Les précautions et garanties scientifiques dont s'entourent les professionnels de la pêche dans le cas présent nous paraissent suffisantes pour que la S.E.P.N.B. se déclare favorable à l'expérience.

Notre association rappelle à cette occasion que, contrairement à une opinion parfois émise, elle n'est pas a priori défavorable à toute utilisation des milieux naturels ou à l'exploitation des ressources naturelles, pourvu que cette utilisation soit raisonnable et respectueuse du milieu, et que cette exploitation présente des garanties suffisantes de non surexploitation.

Dans le cas présent le projet du Comité des Pêches Brestois nous paraît répondre aux exigences les plus élémentaires de prudence en la matière, et l'expérience est en outre susceptible d'apporter des connaissances nouvelles sur la ressource elle-même, ce qui nous semble souhaitable. Une telle démarche est suffisamment rare pour mériter d'être saluée au passage.

Ceci étant dit, il convient de rappeler que si les pêcheurs brestois se tournent aujourd'hui vers les zivelles, c'est qu'ils y sont contraints par la raréfaction des ressources précédemment exploitées (coquilles, pétoncles blancs, paires, pétoncles noirs) et que la cause essentielle de cette raréfaction est une exploitation peu raisonnée des stocks de leur part. Nous leur demandons donc de garder ces pratiques malheureuses en mémoire si les administrations leur accordent la dérogation qu'ils demandent à la législation actuelle en matière de pêche à la civelle. La prudence est d'autant plus indispensable en l'occurrence que cette ressource, elle aussi, est aujourd'hui menacée un peu partout.

Communiqué:

Tourbières du Yeu Ellez

Les tourbières constituent un milieu original, qui, en Bretagne, est rare et en régression constante tant pour ce qui concerne la superficie que la qualité. Sur le plan économique elles représentent une ressource (tourbe) limitée et non renouvelable à l'échelle humaine.

Il convient donc, avant toute mise en exploitation de type industriel, de recenser ces milieux et leurs possibilités, et d'établir un véritable plan où seront définies les zones susceptibles d'être exploitées et les zones à protéger, comme cela est en cours en Loire-Atlantique. C'est là la seule manière d'éviter les écueils d'une politique au coup par coup qui pourrait, à terme, amener une disparition totale de ces milieux et de cette ressource.

La tourbière du Venec appartient à une catégorie extrêmement rare en Bretagne (tourbières bombées) puisqu'il n'en existe que trois. L'une d'entre elles (Logné) subit actuellement une exploitation intensive. La seconde (Parigné) a été très exploitée pendant la guerre et est aujourd'hui en cours de régénération. Celle du Venec reste donc la seule qui soit encore intacte. La S.E.P.N.B. ne peut donc être favorable au projet actuel d'exploitation, prévoyant une extraction à blanc de toute la partie centrale de la tourbière.

Dans l'attente d'un plan d'ensemble, elle n'est cependant pas défavorable à une exploitation raisonnée de certaines tourbières de pente qui appartiennent à une catégorie de milieux moins rare et moins originale dans le massif armoricain.

COMMUNIQUE

On assiste actuellement, en Bretagne, à une augmentation très significative des demandes de permis de recherche concernant l'Uranium. Après les zones du Centre Bretagne (GLOMEL,...) ce sont, aujourd'hui diverses communes du secteur de Brest (Cohars,...) qui sont concernées. Plusieurs exploitations sont en cours (Ré-ion Guérandaise, Sud de Nantes) ou en fin d'exploitation (Inguiniel, Eubry)

Dans ce contexte, la S.E.P.N.B. tient à rappeler plusieurs points essentiels :

Les activités minières portant sur l'Uranium constituent l'un des maillons les plus polluants de la chaîne nucléaire. Les eaux d'exhoire et de lessivage des terrils contiennent de grandes quantités de radionucléides, dont le plus dangereux est le radium, susceptibles d'être concentrés dans la matière vivante et de contaminer les différents consommateurs y compris l'homme. Des mesures réalisées en pays guérandais confirment très nettement les craintes formulées à cet égard. La libération du Radon (gaz radio-actif) accrue par le concassage du minerai apporte un autre élément de risque par irradiation.

L'élévation du taux de cancérisation dans certaines circonscriptions minières concernées par l'uranium depuis plus de vingt ans doit donner à réfléchir.

La S.E.P.N.B. tient à marquer très particulièrement son inquiétude quant au maintien de la qualité des eaux : la localisation de certaines prospections puis exploitations en tête de bassins versants fait peser sur l'alimentation en eau potable de populations même éloignées un risque certain de contamination en dépit de mesures d'épuration préconisées.

Pour de nombreuses communes l'éventualité d'une activité d'extraction du minerai d'uranium paraît être une possibilité de création d'emplois ou tout au moins une source de revenus pour la commune. L'expérience, cependant, montre que, bien souvent le personnel n'est pas recruté localement et que les retombées financières locales liées au tonnage extrait demeurent faibles.

La S.E.P.N.B. rappelle également qu'une activité minière a toujours une fin. Des exemples locaux (St Renan) montrent bien quels sont les problèmes liés à une cessation d'activité en ce domaine.

Enfin ces emplois sont directement liés aux fluctuations du marché de l'Uranium qui subit le contre-coup de la stagnation du parc nucléaire mondial et échappent totalement à la maîtrise locale.

En revanche, combien d'emplois agricoles seront supprimés ? Quels investissements annexes (routes, adduction diverses) devront être pris en charge par les communes ? Quelles nuisances (passage de camions) faudra-t-il subir pour quelques emplois éventuels et de courte durée... ?

Notre pays dispose actuellement de quantités d'énergie supérieures à ses besoins. La Bretagne, en particulier, et contrairement à une idée répandue, ne souffre d'aucun déficit énergétique.

La reprise économique se fera très certainement mais sur des bases nouvelles. Le répit qui nous est donné aujourd'hui doit nous permettre de créer, en Bretagne

le tissu industriel des années 2000. Notre entrée dans le domaine des énergies nouvelles, des biotechnologies, de la microinformatique est à préparer dès aujourd'hui. Là sont les chances réelles de créer des emplois stables et réellement valorisant pour la région.

Communiqué : Lignes Haute Tension

EDF envisage de construire une nouvelle ligne à haute tension, longue de 250 km et d'une capacité de 400.000 volts permettant le transport du courant électrique entre Nantes (Cordemais) et Brest (La Martyre). Dans ce cadre, une enquête publique a été ouverte dans toutes les communes situées sur le tracé.

Pour la SEPNB, la première constatation qui s'impose est, une fois encore, le caractère parodique et artificiel de cette consultation. L'objet de la discussion éventuelle porte, en effet, sur la localisation des lignes et l'implantation des pylones. Il est exclu de poser des questions sur l'utilité de l'ensemble de l'ouvrage dans le cadre de l'intérêt public bien compris.

Le problème est pourtant bien de savoir si, oui ou non, la situation énergétique et économique de la Bretagne nécessite un accroissement de la capacité de transport de l'énergie électrique d'une telle ampleur. La réalité des chiffres montre clairement que la réponse est : non. L'intérêt de ces lignes nouvelles accompagne très directement le processus de centralisation de la production de l'énergie et de recours excessif à l'électricité, choix que nous dénonçons avec force depuis plusieurs années. Nous estimons qu'il existe des solutions mieux adaptées à la situation de notre pays en général et de la Bretagne en particulier.

Comme d'autres organisations, nous avons acquis, dans le cadre d'une réflexion et d'un travail approfondi, une compétence certaine en ce domaine. Nous attendons toujours que nos conclusions soient prises en compte. Nous avons exprimé d'une manière motivée notre opposition au développement de l'énergie nucléaire en raison des conséquences dommageables sur le plan de l'environnement comme sur le plan de l'économie. Il nous est difficile d'accepter la mise en place d'un système de distribution qui en est le complément logique.

En ce qui concerne l'environnement, nous savons que, contrairement à ce qu'affirme EDF, il existe des évidences scientifiques portant sur l'existence d'effets dommageables sur la santé des personnes, des animaux et des végétaux soumis d'une manière régulière aux champs d'ondes émis lors du passage du courant dans les lignes à très haute tension. Que ces effets conduisent, pour ce que l'on connaît, essentiellement à des modifications des régulations hormonales ou à des altérations du comportement ne change rien au problème de fond.

Par ailleurs nous soutenons totalement les agriculteurs lésés par la mise en place de ces lignes. L'espace agricole est un bien de plus en plus précieux, que l'on a que trop tendance à utiliser pour des usages stérilisants et à court terme.

La mise en oeuvre d'ouvrages, de moyens de transport de matières premières, d'unités de production d'énergie de taille toujours plus grande, le processus de concentration des systèmes industriels conduisent très directement à rendre dangereux et fragiles des éléments qui, dispersés et de petite taille, ne poseraient pas de problème. La situation actuelle de la presqu'île de Crozon en est une illustration parmi d'autres. Dans le cadre d'une politique énergétique bien comprise seule une dispersion et une diversification des moyens peut permettre la réalisation d'un programme capable à la fois de répondre à nos besoins économiques immédiats et de préserver notre environnement, c'est-à-dire, en définitive, assurer la survie à terme de notre économie.

Ce dernier point constitue pour la SEPNB un des moteurs essentiels de son action

Communiqué de la S.E.P.N.B.

ECHOUAGE DE L'HYDO

A la suite de la visite qui a permis de constater la présence d'une cinquantaine de tonnes d'hydrocarbures dans les cuves de l'épave de l'HYDO, la S.E.P.N.B. tient à faire les remarques suivantes.

L'impact d'une pollution pétrolière ne dépend pas uniquement de la quantité de pétrole en cause, mais de la combinaison de multiples facteurs parmi lesquels entrent en jeu les conditions climatiques, la nature même des hydrocarbures, la qualité des sites naturels menacés, la présence de ressources naturelles dans le voisinage, etc... Faut-il rappeler que les Tas-de-Pois ne sont pas seulement un site touristique de première importance, mais aussi une des réserves ornithologiques les plus prestigieuses de France, hébergeant notamment une fraction non négligeable de nos guillemots et pingouins, animaux déjà très menacés ? Certes, la plupart des espèces sont pour l'instant absentes de ce site de reproduction, mais il faut compter avec les sédentaires comme les cormorans huppés et ne pas perdre de vue que les guillemots seront de retour dans ces falaises avant la fin du mois d'octobre. Faut-il rappeler que sur les rochers de tout le secteur menacé vivent encore d'assez beaux peuplements de pouce-pieds, eux aussi en voie de disparition, et que ces fonds sont le terrain de pêche et d'expérimentation aquacole des marins camarétois ?

La S.E.P.N.B. comprendrait mal qu'on laisse planer sur cet ensemble la menace d'une nouvelle pollution, fût-elle réduite, et souhaite que tout soit fait pour un transfert rapide des Hydrocarbures de l'HYDO

Communiqué : HERON ET PECHE

Le 25 décembre 1983 (Tél. du 31.12.83), deux hérons étaient trouvés morts à La Roche Maurice, dans la vallée de l'Elorn, manifestement victimes de coups de fusils.

Acte délibéré de pêcheurs ou de pisciculteurs voulant se faire justice eux-mêmes, "erreur" d'un chasseur ignorant ou "carton" effectué de propos délibéré sur une cible facile ? Difficile à dire, mais dans tous les cas, un acte de vandalisme inadmissible. Si le héron cendré figure sur la liste des espèces protégées, ce n'est en effet pas pour faire plaisir aux écologistes au détriment des pêcheurs et des pisciculteurs. C'est que les études les plus sérieuses menées dans divers pays d'Europe montrent que l'impact économique de cet oiseau est globalement très marginal, et qu'en revanche il peut contribuer à maintenir la santé des populations de poissons en éliminant les individus faibles ou malades. On se fait d'ailleurs généralement une idée très fautive de son régime alimentaire. Deux études menées dans l'Ouest de la France (Charente-Maritime et Loire-Atlantique) et portant sur 9600 proies du héron cendré montrent que les poissons (en majorité anguilles et poissons blancs) n'entrent que pour 20% environ dans son menu; le reste est surtout composé d'invertébrés (crevette surtout) et très accessoirement de batraciens et de petits rongeurs. Tout ce que l'on peut dire c'est qu'en aucun cas, ce bel oiseau ne constitue un concurrent pour le pêcheur, bien au contraire. Le problème des pisciculteurs est probablement différent, encore que les pertes directement attribuables à la prédation du héron soient généralement très surestimées ainsi que le montrent plusieurs études dont une sur une pisciculture de truites en Charente-Maritime.

Que les hérons cendrés puissent néanmoins poser d'assez sérieux problèmes à certaines piscicultures est indéniable. Mais il existe alors des systèmes efficaces de protection. Certains pisciculteurs consciencieux les mettent en oeuvre et obtiennent de bons résultats. Dans ce cas, le recours au fusil est le type même de la solution stupide : moins efficace à long terme, il est en outre illégal.

La S.E.P.N.B. a montré à de nombreuses reprises qu'elle n'était pas hostile à des mesures de limitation de la faune sauvage pourvu que les dégâts soient prouvés et mesurés, et qu'aucune autre solution simple n'existe. Ce n'est pour l'instant pas le cas du héron cendré. Elle est prête à discuter avec les professionnels, inquiets du développement actuel des populations de hérons, mais elle n'hésitera pas à porter plainte chaque fois que des faits aussi lamentables que celui de La Roche Maurice seront constatés.

Pour une politique régionale de l'eau

Le Comité technique de l'eau de la Région de Bretagne vient de diffuser son "Document d'orientation pour l'aménagement et la gestion des eaux en Bretagne". Ce document dresse un bilan régional, intégrant les conclusions des groupes de travail départementaux sur les cartes d'objectifs de qualité des eaux et a pour objectif de proposer les grandes lignes d'une politique régionale de l'eau.

La S.E.P.N.B. s'étonne de voir que ce document s'inscrit dans une perception dépassée du problème ne tenant pas compte des données économiques actuelles et des nécessaires options nouvelles qui en découleront pour l'avenir.

Ainsi, les prévisions et propositions sont elles effectuées dans le cadre de prospectives théoriques basées sur les périodes de pointe et des hypothèses fortes de consommation et ne proposent aucun modèle de développement économique de l'eau : pas de proposition pour l'extension du recyclage et des économies domestiques ou industrielles à grande échelle, pas de proposition pour limiter l'accroissement sauvage des consommations estivales (concentration touristique). Certains chiffres représentent d'ailleurs des évaluations visiblement surfaites (élevage dont l'augmentation prévue est incompatible avec la conjoncture économique).

En "remède" au problème de consommation, les seules propositions envisagent de poursuivre la politique de stockage en retenues, qui équivaut à une "vulnérabilisation" institutionnalisée de la ressource en eau. Ce document glorifie les retenues d'eau (9 des 15 photos illustrant le rapport sont des retenues d'eau), au lieu d'exposer clairement, en un chapitre, hélas, absent, l'eutrophisation actuelle de la plupart d'entre elles, avec une analyse détaillée souhaitable des causes, de l'importance et des conséquences locales et régionales du phénomène.

La création de plusieurs nouvelles retenues (17 pour une capacité minimale de 85 millions de m³) représentant un montant de 129 millions de Frs. voilà ce qui est idéalisé, décrit sous un angle de bienfaisance, comme recours inévitable, sans aucun esprit critique, sans référence aucune aux oppositions justifiées qu'elles suscitent.

De plus, il est fait une présentation de perspectives maximalistes de drainage, calquées sur les programmes hydrauliques de la Chambre Régionale d'Agriculture. Sans aucune garantie prise en compte des conséquences sur l'environnement, le modèle productiviste actuel étant supposé viable, alors qu'il est manifestement condamné à terme. Ainsi, le document reprend la prévision de drainage de 58300 ha entre 1982 et 1988, représentant environ 443 millions de francs d'investissements.

Il faut déplorer l'absence complète dans ce document d'orientation, d'un plan d'ensemble de lutte contre les pollutions diffuses, problème pourtant primordial des années à venir, déjà singulièrement grave pour certaines zones rurales (Nord-Finistère, Nord-Est des Côtes-du-Nord, etc...).

On peut s'étonner de l'estimation "satisfaisante" (page 4) de la qualité des eaux courantes alors qu'aucun estuaire ne remplit les qualités requises pour l'aquaculture selon les normes européennes. On regrettera par ailleurs que le fait que tous les habitants ne soient pas raccordés au "tuyau collectif" soit considéré comme un "retard" inadmissible (page 5) alors qu'ils utilisent peut être une eau meilleure et gratuite (puits).

On s'étonnera aussi de constater qu'il n'est fait pratiquement pas référence à l'oeuvre bénévole des associations dans leur lutte pour la protection et la gestion rationnelle de la ressource depuis 15 ans. Aucune mention non plus de l'intérêt public qu'il y aurait, pour contribuer à la sensibilisation et à l'information civique en la matière, et pour faciliter les opérations de nettoyage des rivières à accorder quelques moyens à ces associations.

La S.E.P.N.B. ne peut se rallier à un document absolument pas novateur, traduisant avant tout la continuation de démarches, d'analyses, de schémas classiques, un document manifestement "en retard d'une guerre".

2. 8. Activité des sections

FINISTERE

Section NORD-FINISTERE

OF 15.1.83

SORTIE-DECOUVERTE DU MILIEU AVEC LA S.E.P.N.B.

Dimanche 16, découverte de la rivière et de la baie de Desouais.

Cette sortie « nature » vise à mieux faire connaître l'intérêt ornithologique de la rade de Brest ; ce site figure en effet parmi les milieux classés d'intérêt international pour l'aviation.

La matinée sera consacrée au développement de l'aquaculture sur l'induff ou existe un élevage de truites de mer. Une présentation de cette activité sera assurée par un biologiste de la société Aquacoop.

Rendez-vous à 9 h 30, église de Plougastel ; de 10 h à 14 h, terre-plein du port du Tinduff où sera pris le repas froid.

Prévoir bottes, imperméables, jumelles et repas froid.

S.E.P.N.B. NORD-FINISTERE

La prochaine réunion de section se déroulera mardi 25, à 20 h 30, au secrétariat de l'association, 186, rue Anatole-France, tél. 49.07.18.

Ordre du jour : la rage dans le Finistère ; position de la S.E.P.N.B. ; le blennius en Bretagne ; écologie et statut ; sortie « marie Morgat » du dimanche 30 janvier.

Sortie-découverte du milieu OF 21.1.83 avec la S.E.P.N.B.

La section Finistère-Nord de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), rappelle qu'elle organise une sortie marée à Morgat, dimanche 30 janvier.

8 h 45, devant la mairie de Brest pour un départ groupé ou 10 h, parking du port de Morgat

(au départ de la jetée) ; prévoir un repas froid. Rendez-vous 15 h 30 près du Four-à-Chaux, près de l'étang de l'Aber, en Crozon.

La section Nord-Finistère se réunit tous les derniers mardis de chaque mois à 20h30 au siège de la S.E.P.N.B. à Brest. Elle assure un important programme d'animation. Elle n'a pas souhaité faire parvenir son rapport d'activité pour cette année....

Une cinquantaine de personnes à la sortie de la S.E.P.N.B.

OF 5.2.83

La Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne avait organisé une sortie d'étude sur les secteurs des grottes de Morgat, de l'Aber, au Guern.

Les participants, des membres de la S.E.P.N.B., en grande majorité et des membres d'associations écologistes de la presqu'île, ainsi que quelques isolés, étaient présents au rendez-vous fixé à 10 h, sur le parking du centre nautique de Morgat.

La matinée fut consacrée à une visite excursion aux grottes de Morgat. Au cours de cette balade, les participants ont pu s'adonner à une étude du milieu marin, observer la faune et la flore aquatique dans les mares d'eau entre les rochers, les coquillages laissés à marée basse, les mouvements des vagues et des courants marins.

L'après-midi fut consacré à la visite de l'Aber. Pour cela, rendez-vous était donné aux participants pour se rendre au parking de l'Aber, d'où ils purent apprécier le magnifique site les environnant. De là, ils se rendirent au Four à Chaux puis au Guern.

Tout au long de la journée, les participants se sont livrés à l'étude du milieu naturel, dans le but de connaître mieux la nature et ainsi de mieux la protéger. La S.E.P.N.B. organise chaque année des sorties excursion en presqu'île, la prochaine, en juin prochain vraisemblablement, aura pour thème certains sites géologiques.



Goulven

le Télégramme 27-2-73

A la découverte de la baie de Goulven avec la S.E.P.N.B.



Les randonneurs à leur départ de Goulven, en début d'après-midi.

Dimanche, la S.E.P.N.B. Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) a une nouvelle fois retrouvé la baie de Goulven. En effet, peu de sites du Nord-Finistère sont aussi riches. C'est une zone d'hivernage pour le nombreux oiseaux marins (bergaches cravanais, échassiers, bécasseaux, hérons, canards...). Depuis 1973, c'est même une réserve de chasse retenue dans un classement au niveau européen. Le site de la grève, riche en coquillages, est lui-même en mutation : il progresse à l'ouest et disparaît peu à peu à l'est.

L'extraction de sable, les projets de mytiliculture et de déviation du C.D. 10 ne peuvent qu'intéresser, voire inquiéter les amis de la nature. Ils sont venus s'informer sur place.

Bottés et chaudement vêtus, ils étaient 72, le matin, du côté de Keremma, à sonder le sable et à écouter, à propos du projet d'implantation de bouchots à moules, les arguments du Comité de défense, de l'adjoint au maire de Tréflex, et de l'I.S.T.P.M. (Institut scientifique et technique des pêches maritimes).

Dans ce projet, les ornithologues

craignent que les mytiliculteurs considèrent vite les oiseaux marins comme des ennemis ou du moins des concurrents. Ce sont vers ces oiseaux que sont allés l'après-midi à l'ouest de Goulven, les randonneurs de la S.E.P.N.B. (encore une cinquantaine, malgré le mauvais temps). Ils ont en particulier longé l'ancienne voie ferrée en souhaitant qu'elle ne soit pas choisie dans le tracé de déviation du C.D. 10. Une telle voie, placée à proximité de leur territoire, ne viendrait-elle pas en effet perturber les migrateurs dans leurs habitudes ?

Environnement

OF 21-2-73

S.E.P.N.B. :

LE BLAIREAU EN BRETAGNE

Mardi 22, 20 h 30, dans le cadre de sa réunion mensuelle, la S.E.P.N.B. du Nord-Finistère présentera un premier bilan d'une étude consacrée à la biologie du blaireau en Bretagne.

Cette animation se déroulera dans les locaux de la S.E.P.N.B. : ancienne école des Quatre-Mouins (186, rue Anatole-France), accès par la rue Armor (portail école - Dihan -).

RECENSEMENT DES OISEAUX ÉCHOUÉS

Samedi 26 et dimanche 27 aura lieu, comme chaque année, à l'échelon international, le recensement des oiseaux de mer échoués.

Sur la côte bretonne, il est organisé par la S.E.P.N.B. Il s'agit de sillonner les plages pour repérer et comptabiliser les oiseaux déposés par la mer.

Pour la presqu'île de Crozon, le rendez-vous pour cette opération est fixé à dimanche 27, à 8 h 30, sur la place Charles-de-Gaulle, à Camaret.

L'avifaune hivernante de l'étang de Kerhuon

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne organise, dimanche, une animation sur « l'avifaune hivernante » de l'étang de Kerhuon.

Rendez-vous à 14 h 30, rive droite de l'étang.

OF 5.3.73

S.E.P.N.B. OF 4.4.73

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne rappelle que la réunion de la section nord-Finistère a lieu tous les derniers mardis du mois, au secrétariat de la S.E.P.N.B., 186, rue Anatole-France, à 20 h 30.

RÉUNION MENSUELLE DE LA S.E.P.N.B.

OF 25-2-73

La prochaine réunion mensuelle de la section nord-Finistère de la S.E.P.N.B. se déroulera mardi 26 à 20 h 30 au secrétariat de l'association : 186, rue Anatole-France à Brest.

Elle sera consacrée aux landes et tourbières du Yeun-Elez (monts d'Arrée), menacées par différentes activités humaines : extraction de tourbe, engraissement, drainage...

Des diapositives agrémenteront la présentation du milieu naturel : faune et flore.

Il y sera par ailleurs question de la sorte de découverte de ce milieu envisagée pour le dimanche 5 juin.

« Marais, vasières et estuaires » une exposition de la S.E.P.N.B.

Tel 24.9
83

C'est à la mairie de Saint-Pierre que la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) organise, jusqu'au 29 septembre, une exposition intitulée « Marais, vasières et estuaires », qui est due à l'initiative de la direction régionale à l'architecture et à l'environnement dans le cadre d'une action thématique.

Des zones méconnues

Son but est d'informer le public du rôle des zones humides et de l'intérêt qu'il y a à les préserver. Ce sont des endroits auxquels est attaché depuis toujours un contenu négatif (dans les contes populaires on y rencontre les mauvais esprits, les sorcières).

Plus près de nous, elles sont réputées insalubres et surtout non cultivables, ce qui en a fait des terrains fonciers peu coûteux : « C'est un milieu naturel qui a beaucoup payé », dit un des responsables de la S.E.P.N.B.

En fait, ce sont des zones marginales - où il se passe beaucoup de choses au niveau du vivant - : c'est là que s'élabore la matière première qui servira de nourriture à la faune du plateau continental. Ce sont aussi des zones de reproduction, d'hivernage, de repos, de nourrissage de la sauvagine. On sait aussi que 80 % des poissons pêchés en mer les ont fréquentés à

un moment ou à un autre de leur existence. « Plus on comble les zones humides, plus on vide la mer ». C'est par un raccourci que les membres de l'association expliquent les conséquences que pourrait avoir leur disparition.

Une mine pour les océans

Elles constituent une mine pour les professions de la mer. En conséquence, au lieu de consacrer de l'argent au développement de l'aquaculture, il serait plus simple d'agir pour que revivent ces zones humides qui meurent peu à peu de la pollution ou disparaissent sous le béton. Le capital de poissons de mer ou de rivières, d'oiseaux aquatiques (dont le nombre diminue d'année en année, au grand regret des écologistes mais aussi des chasseurs) en augmenterait d'autant plus.

Ces marais, ces vasières, zones de putréfaction, aux eaux troubles, dont la nature est ambiguë, le solide et le liquide s'y mélangent de façon confuse, et l'on croit poser le pied sur la terre, alors que l'on s'enfonce déjà, et, enfin, la vie est tellement stagnante qu'elle ressemble à la mort, constituant une source de vie indispensable pour les poissons et les oiseaux aquatiques.

C'est donc leur importance pour

l'homme et le souci qu'il devrait avoir de les préserver.

Un matériel pédagogique pour les écoles

La S.E.P.N.B. conçoit cette exposition comme un matériel pédagogique qui doit servir de point de départ aux associations, aux collectivités, et tout particulièrement aux établissements scolaires pour des activités pédagogiques. Elle possède à son siège un centre de documentation important et met des animateurs professionnels à la disposition des enseignants.

La S.E.P.N.B. souhaite être mieux connue du public dans son travail quotidien, et pas seulement à l'occasion des opérations « coup de poing » qu'elle a pu mener à Plogoff, à Brouilleville, ou, plus récemment, à propos des recherches d'uranium en Bretagne.

Malgré tout, pour le moment, les responsables se déclarent satisfaits de l'action de la D.R.A.E. qui, en prenant le relais de leurs revendications et de leurs activités, reconnaît par là-même le travail associatif. Ils espèrent que des aboutissements se feront jour au niveau des décisions, et ce d'autant plus que le pouvoir des autres sera dorénavant plus important.

S.E.P.N.B., 188, rue Anatole France, tél. 42.07.12.

Ploudalmézeau

Tel 20-4-83

L'exposition de la S.E.P.N.B. sur les zones humides en Bretagne



PLAUDALMÉZEAU : — Succès de l'exposition après des semaines consacrées aux problèmes écologiques.

La S.E.P.N.B., en collaboration avec la délégation régionale à l'architecture et à l'équipement, organisait une exposition à la Maison pour tous de Ploudalmézeau, sur les zones humides (marais, vasières, estuaires). Les scolaires surtout firent honneur à cette exposition de qualité qui, durant le week-end, a accueilli de nombreux amateurs et défenseurs de la nature en Bretagne.

La Société d'études et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) a voulu également sensibiliser les gens sur l'importance de l'environnement et du cadre de vie.

La loutre en Bretagne : une espèce menacée Soirée-débat mardi à Brest

Tel 18-4-83

La loutre est une espèce très mal connue en France et, si l'on n'y prend garde, elle disparaîtra à tout jamais de nos régions. En effet, la loutre est, avec le vison d'Europe, le mustélidé le plus rare de France (mustélidé : famille de la belette, de la fouine).

La Bretagne est une des rares régions de France qui abrite tous les représentants de cette famille, à savoir : de la plus petite à la plus grande espèce, la belette, l'hermine, le vison d'Europe (plus celui d'Amérique, échappé des élevages), le putois, la fouine, la martre, la loutre et le blaireau.

La loutre est l'un des derniers bastions pour la loutre. L'espèce est présente dans tous les départements bretons, bien qu'en ce qui concerne le Finistère et l'Ille-et-Vilaine, les données sont rares.

La loutre (en breton, lodour) est chassée d'instinct tout particulièrement dans les pays d'étangs et de marais, mais on la trouve également sur les grandes rivières de l'intérieur et même dans les estuaires.

Protégée seulement depuis 1961, la loutre n'est plus chassée ni pillée.

Malgré sa protection officielle, l'espèce n'est pas pour autant sau-

vée. Des menaces beaucoup plus subtiles pèsent sur elle : l'assèchement des zones humides, la « rectification » (recalibrage) des cours d'eau sont deux exemples parmi tant d'autres. L'abattage des vieux arbres sur les berges compromet également dangereusement son avenir : la disparition de ces charniers est catastrophique car c'est souvent dans les creux, parmi les racines, que la femelle met bas.

Sauver une espèce menacée, ce n'est pas seulement la protéger par l'intermédiaire d'une loi, c'est également préserver l'ensemble des milieux naturels dans lesquels évoluent l'animal et... sous-marin. Protéger la loutre, c'est informer le public sur ces problèmes. Dans ce but, la S.E.P.N.B. présentera un montage de diapositives sur l'espèce, suivi d'un débat sur la situation actuelle de la loutre en France et plus particulièrement en Bretagne, le mardi 19 avril, à 20 h 30 précises. Maison pour tous de l'Arctaloire, Brest.

Le présentateur, Alain-Jacques Braun, naturaliste et spécialiste de la loutre, serait intéressé de prendre connaissance de toute information concernant sa présence actuelle dans la région.

DIAPOS ET DÉBAT 19.4.83 SUR LA LOUTRE

La S.E.P.N.B. présentera un montage de diapositives sur la loutre, suivi d'un débat sur sa situation en France et plus particulièrement en Bretagne, mardi 19, à 20 h 30, à la Maison pour Tous de l'Arctaloire.

L'animateur de la soirée sera Alain-Jacques Braun, naturaliste et spécialiste de la loutre.

OF 27-6-83

RÉUNION DE LA S.E.P.N.B.

La prochaine réunion, de la section « Nord-Finistère », de la S.E.P.N.B., se tiendra, mardi 28, à 20 h 30, au secrétariat de la S.E.P.N.B., 186, rue Anatole-France, Brest (ancienne école des Quatre-Moulins).

À l'ordre du jour : organisation du fest-noz de la foire Saint-Michel (samedi 1^{er} octobre) ; sortie littorale, au cours de la 1^{re} quinzaine de juillet, vers Landuvez, Porzopode ; recherches d'uranium ; dans le 4^{on} ; compte rendu du groupe de travail, sur la loutre de Tréguézou ; activités diverses de l'été.

Crozon

OF 3-12-83

SORTIE DÉCOUVERTE

La S.E.P.N.B. et le comité pour la défense des Sites et de l'Environnement de la presqu'île, organisent, dimanche, une sortie découverte sur les dunes et plages de l'Aber, la Palus et Lestermé.

Seront étudiés les problèmes de récréation et de la protection du littoral avec le concours de naturalistes, biologistes et géographes.

Rendez-vous à Pen-er-Groas à 10 h 30, à l'Aber à 10 h 45 et 13 h 45, à Crozon (maire) à 14 h. Apporter repas froid, vêtements chauds ou bottes.

Environnement

S.E.P.N.B.

« NORD-FINISTÈRE »

Réunion mensuelle ce mardi 20, à partir de 20 h 30, au local du secrétariat de l'association : ancienne école des Quatre-Moulins, 186, rue A.-France, école des Armer.

À l'ordre du jour : calendrier des prochaines sorties « nature » (rivière et baie de Quélès, le 22 janvier, ornithologie et avifaune) ; Aber Benoît, le 5 février (saune, flore, marais) ; baie du mont Saint-Michel, les 18 et 19 février. Programme d'animation en presqu'île de Crozon et sur le littoral des Abers : sorties, films, conférences. Soirée « droit et environnement ».

OF 20-2-83

OF 29.11.83

Environnement

S.E.P.N.B. NORD-FINISTÈRE

Une réunion mensuelle se déroulera ce mardi 19, à partir de 20 h 30, dans les locaux du secrétariat de l'association, ancienne école des Quatre-Moulins, 186, rue A.-France à Brest.

À l'ordre du jour : les dunes du Finistère, sortie du 4 décembre en presqu'île de Crozon, rencontre avec les élus de Crozon (décembre), soirées d'information sur les dunes (Brest, Crozon...) programmées durant l'hiver, nouvelle menace sur les dunes de Saint-Pabu ; Élitir 84, voyage dans le golfe du Morbihan (17-18 décembre) ; ultimes préparatifs, points divers.

S.E.P.N.B. : sortie-découverte dans le Morbihan en décembre

La S.E.P.N.B. Nord-Finistère organise les 17 et 18 décembre, une sortie de découverte de l'avifaune hivernante du golfe du Morbihan. Ce site maritime (petite port intérieur) abrite en effet la plus importante concentration d'oiseaux aquatiques du littoral « Manche-Atlantique » français. Parmi les 80.000 à 100.000 oiseaux stationnés en période hivernale, il convient de mentionner la présence d'environ 20.000 bernaches cravantes le long d'un quart des effectifs mondiaux. L'initiation aux grands

échamiers, limicoles, larides et anatides s'effectuera à l'aide de jumelles et de longue-vue.

Prix du voyage (déplacement en car, repas, hébergement 150 F adulte, 90 F enfant de moins de 15 ans).

Départ de Brest (maire) le samedi 17, à 14 h 30, repart le dimanche entre 19 h 30 et 20 h.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions contacter : S.E.P.N.B. 186, rue Anatole-France, 29.200 Brest, tél. 49.07.15.

Tel 8-11-83

SORTIE DÉCOUVERTE DE LA BAIE DE GOULVEN

La S.E.P.N.B. Nord-Finistère organise, dimanche 23, une sortie pédestre consacrée à la baie de Gouven.

Cette animation comportera 2 volets : marée, dunes de Kerneven (Trévez, Plénevez-Loc'h), présentation des équipements mis en place pour la conservation du littoral en vue de préserver ce site d'unique en Bretagne.

Après-midi : Avifaune de la baie. Le mois d'octobre correspond à une période durant laquelle se déroulent d'importants flux migratoires.

Rendez-vous : Brest (maire), à 9 h ; Gouven (église), 9 h 45, 12 h 30 et 14 h.

Prévoir : bottes, jumelles, repas froids et vêtements chauds.

OF 22-10-83

La S.E.P.N.B. « sur le terrain » pour mieux réunir son monde

la Téléphonie

16-9-83



Une petite partie des adhérents lors de l'Assemblée.

« La S.E.P.N.B., Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne », a été créée en 1980, sous le nom de Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne. Elle a pour but de réunir les adhérents sur l'ensemble du territoire breton, après avoir été créée par un groupe de personnes vivant dans le sud de la Bretagne et de protéger le littoral breton tout en étant la force qui, au Nord, agit à l'ouest, la reconnaissance des lieux-d'habitat, sous le nom de S.E.P.N.B.

L'association, qui est dirigée par une équipe d'animation, compte de nombreuses activités par des actions communales ou régionales, des stages et des manifestations de protection de la nature pour tous de l'ouest à la pointe du nord breton. La protection des dunes par exemple, la gestion des réserves, les interventions sur demande avec aides techniques sont des objectifs. L'association pour ses

actions de la qualité et l'équilibre géographique.

En outre, dit un des responsables, « de nombreux points chauds ont été identifiés ».

Une réunion au siège le dernier samedi de chaque mois, l'édition d'un bulletin « Origène », permettent à tous de rester en contact, car le problème est de pouvoir déplacer les adhérents de l'ouest au nord. Ce n'est pas une simple affaire et l'équipe d'animation pense à des actions concrètes sur des endroits précis, des groupes créés mis sur pied.

Les prochains : Un festival, du 10 au 12 octobre, et des meetings de diverses manifestations, comme par exemple la fête Saint-Michel.

L'Assemblée s'est terminée par la présentation d'un montage audiovisuel et une discussion.

Section CAP SIZUN

Créée en mai 1983

Réunions mensuelles le 3ème lundi

Section mixte SEPNE-APPSB

Responsable : Pierre LE FLOC'H
8, rue des Boucheries
29122 PONT CROIX -Tél: (98) 70.43.62

Activités

- Participation au Fest Noz de la section "Quimper Pays Bigouden" le 28 Mai
- Sorties sur le terrain : "Animaux aquatiques"
ruisseau de Lochrist -12 Juin
: "Ornithologie"
Station d'épuration de Lespoul,
plage de Kersiny, étang de Toulguidou - 9 Octobre
: Nettoyage du ruisseau de Lochrist
avec l'APP de Pont Croix -le
25 septembre.
- Projection du montage SEPNE "Mammifères Marins" et
un film S8 sur les phoques gris et veaux marins le 12 décembre
- Intervention dans la presse: au sujet de la compétition de
fun board sur les dunes de St Tugen
- Intervention auprès des élus
 - Distribution de la plaquette "Les ordures ou, l'or dur"
aux maires des communes du Cap
 - lettre au SIVOM pour qu'il organise un ramassage sélectif
des ordures avec recyclage
 - lettre aux communes d'Esquibien et Plouhinec en vue de
la préservation des dunes (demande de participation aux
projets d'aménagements)
lettres restées sans réponses.
 - Elaboration d'un projet d'élevage extensif de moutons
sur les landes côtières pour permettre une reprise de
la population locale de creves à bec rouge.
 - Intervention auprès des administrations,
Lettre à la D.O.E. section Audierne demandant que la
chasse soit interdite sur la Station d'épuration par
lagunage de Lespoul en Pont Croix ainsi que la pose
de panneaux "chasse interdite" - le 23.11.
Réponse favorable dans la semaine. Les panneaux sont
posés dans les quinze jours.

Faute de vent la régate de fun-board ajournée



© 1999 by The McGraw-Hill Companies, Inc.

Le club nautique d'Arcachon organise une édition de son tournoi annuel du Golf en week-end. On y jouera à l'échelle internationale : 60 équipes nationales et régionales se rencontreront sur le parcours de la commune.

J.-L. BARRAL

résumé d'un livre paru chez Grasset. Le gros travail scientifique par le GINA, a été déjà résumé trop tôt. Des détails peuvent paraître persistantes à l'attention du lecteur.

A Saint-Tugen on hésite entre dunes et tas de sable

Il est des ducs de Saint-Peters-
bourg, comme il y en a, par
exemple, plus d'un dans quel-
ques-uns de nos départements.
L'émigration de France, pour
des voltaires et des mécontents
— vertus ! — ne peut beaucoup
être plus que l'acte de transmi-
ssion aux princes exclusifs

Le système local de la S.M.P.N.E. Péruvienne, qui, malgré ses demandes pour rattrapier les fautes du Pérou, du Chili, du Brésil, est considéré par le C.N.A. comme systématiquement d'opacité, pourrait pas difficile d'obtenir les voitures d'aller aux banques. Il était prévu des paiements plus élevés de la place, la semaine n'aurait fait que du

class, a la spetașului: l'endroit est

Qu'il soit effrayé par le fun boogie qui est apparue, au contraire, dans les circulation d'engins motorisés sur les dunes de la région, de quelques manifestations que se soit ne se préoccupent pas du devenir de ces dunes, qui le fera ?

L'indifférence : la plus grave des pollutions

Cette répétition, j'en suis sûr, que
la plus grande des pollutions c'est
l'indifférence vis-à-vis des autres
et de l'environnement.

à discuter avec n'importe
qui sur ce sujet. Pour tous rensei-
gnements, s'adresser à Pierre Le
Floch, 6, rue des Boucheries, Pont-
Croix 29122 (61 70 43 62).

- Action auprès de la D.O.A.S.S. au sujet de l'ancienne décharge devenue remblais de Lanviscar en Pont Croix : notre demande consistait en un remodelage de la décharge celle-ci surplombant le ruisseau de Lochrist par un remblais à pente très forte (menace d'éboulement), action sans résultat.

Section CROZON

Regroupement en Octobre 1983, des militants de la Pres-
qu'île

Réunions trimestrielles

Responsable : Maryse TEPHANY
rue de la Somme
29129 CAMARET

Pôles d'activités :

- L'Aber en Crozon : le problème de la circulation des eaux et du passage des poissons au niveau des Vannes.
- L'étang du Fret : gestion de ce milieu acquis par le Conservatoire du littoral
- L'étang de Kerloc'h : problème de la décharge actuelle mal ou non contrôlée et des projets communaux pour le traitement des ordures ménagères
- Les dunes de Goulien : action de protection des dunes lors des compétitions de fun board peu soutenue par la municipalité.

Section CONCARNEAU

La section CONCARNEAU c'est bien sûr l'équipe qui assure la réalisation de la revue OXYGENE

Responsable : Yves LE GAL
Laboratoire de Biologie Marine
B.P. 38
29182 CONCARNEAU - Tél (98) 97.06.59

Autres activités :

- . Informations en été sur les dunes de Trégunc
- . Concertation pour le tracé du sentier littoral
- . Actions en faveur du développement de l'aquaculture en Baie de La Forêt et de l'assainissement.
- . Emissions de radio : R.B.O. série hebdomadaire: Pollutions, disparition d'espèces, marais salants, gestion des stocks, remembrement, Brennilis, déchets toxiques,....
 - : Radio GLENAN : Pollutions, méthanisations, marées rouges,...
 - : Radio Vro Bigouden : marées rouges,....

Section QUIMPER-PONT L'ABBE

Réunions mensuelles

Permanences téléphoniques le lundi de 19 à 20 h au
(98) 52.97.24

Responsable : Catherine DERRIEN
5 allée de Roz Avel
29000 QUIMPER -Tél.(98) 52.97.24

Activités

- . Réalisation bénévole d'une étude complète sur la protection du littoral de la Baie d'Audierne. Cette étude est présentée publiquement à la presse, adressée aux élus locaux, aux conseillers généraux, au Ministère chargé de l'Environnement.
- Action sur le terrain en complément le 26 juin pour sensibiliser l'opinion à ce problème.
- Action bien perçue. Des réunions de travail ont eu lieu avec élus et administrations.
- . Propositions de réaménagement de la carrière de sable de Plémour
- . Participation à l'étude d'impact pour le projet de voie rapide Quimper-Pont L'Abbé
- . Gardiennage de la colonie de Sternes de l'Île aux Moutons
- . Organisation d'un Fest-Noz le 28 mai à Plonéour-Lanvern

Autant en emporte la dune...

La Télégramme.
26.3.1984

10-8-84

Ils sont nombreux ceux qui, le dimanche ou lorsqu'ils ont un moment de libre, aiment à flâner sur les dunes de Mespereux. Ils sont aussi nombreux ceux qui aiment le paysage sauvage de la côte de Guendras.

Aussi, quand ils reviennent d'une balade, sont-ils édités par l'état de leurs lieux de promenade, et déçus.

Etat des lieux

L'accès à la plage n'existe pas à Mespereux, ce qui est dommage pour les personnes âgées et les handicapés. Nous sommes pourtant dans un temps où tout est fait pour leur faciliter la vie ! Ce manque d'accès entend donc déjà de nombreux et fréquents passages pédestres la saison estivale.

Non loin de la cabine téléphonique

que on a confondu dunes et décharge publique : pommes de terre et trognons de choux y ont été déversés. Encore un peu plus loin, ce sont de véritables bouillottes de terrain. La dune est donc, en ce cas-là, utilisée pour nettoyer les sacs et autres engins... Encore un peu plus loin s'est toute la crête de la dune qui a disparu du sable, sans doute, a été répandue sur les champs à l'ancienne mise au sec. Il y a trois ans elle était encore bien ronde, il n'en reste plus qu'un trou.

Pas simple

Le problème est complexe. Bientôt prochainement remonter au début du siècle pour avoir quelques éléments. A l'origine, les dunes étaient propriété communale. L'été, les riverains y dis-

taient le gémisme pour le sécher. Petit à petit, des habitudes se sont créées, chacun s'appropriant plus ou moins un morceau. A la suite de cela, mais on ignore exactement comment et quand, des actes de propriété ont été rédigés par des notaires.

On en arrive donc à la situation suivante : la plupart des parcelles appartenant à des particuliers, ce qui, évidemment, n'est guère pratique pour assurer l'entretien et la conservation de ce patrimoine.

Toute cette bande littorale est classée en zone sensible sur le plan cadre, ce qui implique un gel de la construction.

Le département, dans le cadre du programme d'action foncière en milieu naturel, qui avait pour but de défricher et de classer les espaces sensibles dans les communes littorales, avait proposé pour ce classement les secteurs de Mespereux, Guendras et la pointe de Soucy.

Un projet qui devait être élaboré en collaboration avec la municipalité. Une première délibération positive a eu lieu au début de l'année dernière, mais les choses en sont restées là depuis.

Une inconscience du milieu

Du côté de Guendras, ce n'est pas tout à fait le même problème. Ici, comme dans beaucoup d'autres endroits, c'est devant le domaine de la main verte. Plu-

mons social d'époque, bien sûr. Dommage simplement qu'un endroit ne soit pas spécialement aménagé à cette fin, car les dégâts causés à la dune sont énormes.

Il faut savoir que la dune est un milieu très fragile. Elle n'est pas à paraitre et on ne change pas facilement un paysage. La dune est l'endroit de l'habitat du sable. C'est dire le temps qu'il lui faut pour se faire. Sur elle vivent même la mise mobile de la plage quand le vent l'emporte. Ce sable ne se donc pas se reproduire à l'infini. C'est la végétation existant sur des dunes (gros, herbes, rose, charbon blanc...) qui le retient.

Il faut savoir aussi que la dune est une protection naturelle du littoral et qu'elle empêche la mer de trop avancer. Inversement, elle diminue d'elle-même quand elle n'a plus de réserves d'eau, c'est-à-dire dans des zones très abîmées. Là où elle a sa raison d'être et où on ne l'a surprise suffisamment, la mer a grandi jusqu'à toute à quatre mètres sur le rivage. Cela se voit même au bout d'Andorre. N'oubliez pas non plus qu'elle sert d'abri aux oiseaux. Ce sont donc des zones de reproduction, d'hivernage et de passage.

Le S.E.P.H.S. a lancé en ce sens plusieurs appels au secours. Elle a multiplié les actions pour sensibiliser la population et l'administration du littoral.

Les appels ont parfois été entendus, comme dans le cas de Sainte-Anne-la-Paix, où des agents ont été réquisitionnés et protégés par des policiers. C'est aussi le cas de

Penduc'h et d'autres communes. Alors à quand le tour de Plouh-sec ?

Danielle Le Page



La grève, entretoiles d'un sand tombé.



Pommes de terre et trognons de choux : une décharge...



Quartier des déchets des marais...

94

La baie d'Audierne : avant qu'il ne soit trop tard...

Le Télégramme

21.5.1983

La baie d'Audierne, toujours la baie d'Audierne. Depuis des années on l'étudie, on la dissèque; les plans, les schémas ne se comptent plus. Des années aussi qu'on met en avant sa richesse écologique et les dangers qui la menacent. Au bout du compte, rien. Le rivage continue à reculer inexorablement sous nos yeux. Un mouvement naturel certes, mais auquel contribue largement la fréquentation anarchique. Les automobilistes contournent à circuler sur le dune de galets, les chevaux à caracolent sur les dunes, les motos à arracher le tapis végétal, sans compter le camp sauvage, les décharges non moins sauvages.

Un bien maigre résultat

La Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) particulièrement active dans le pays bigouden, n'a cessé de mener campagne dans ce sens, un montage a circulé pendant des mois, des sorties de découverte du milieu ont été régulièrement organisées, la croisière s'est poursuivie sans relâche auprès des élus. Le résultat est bien maigre; mis à part les interdits d'extraction de sable et de galets.

Dégradations à tous les niveaux

Les responsables de la S.E.P.N.B., admettent bien volontiers que la sauvegarde de ce site unique en Bretagne relève de la responsabilité régionale, voire nationale, et non des élus locaux souvent dé-

passés - par l'ampleur de la tâche. Mais la S.E.P.N.B. refuse d'accréditer le raisonnement fataliste du - laisser faire la nature -. Réponse tout à fait inexacte - rétorque-t-elle, dans la mesure où justement cette nature n'est plus seule, l'érosion provoquée par l'intrusion humaine de loin la plus grave, puisque la dégradation se fait à tous les niveaux de la dune, et accélère considérablement le processus naturel.

Puisque ces cris d'alarme sont restés sans écho, la section locale de la S.E.P.N.B. a voulu tenter une dernière démarche, moins intellectuelle, mais beaucoup plus pratique, une démarche - à ras la dune et à ras des finances locales - qui consiste à faire de propositions concrètes et peu onéreuses - d'aménagement et d'accès à la mer sous une perspective de préservation des milieux naturels originaux.

Aménagements légers

De Plomeur à Plovan, commune par commune, elle a fait le point de la situation actuelle: les arrêtés déjà pris, le taux de fréquentation, l'intérêt paysager, les richesses de la faune et de la flore, avant de passer aux propositions concrètes simples. Il s'agit essentiellement d'aménagements légers: d'aires de stationnement, accès piétons aux plages, délimitations de zones interdites à la circulation automobile... sans compte les panneaux d'information au public, qui n'est pas forcément averti de la fragilité des zones qu'il fréquente.

Ce document sera adressé

aux élus de la baie d'Audierne, principaux concernés, ainsi qu'au ministère de l'Environnement et au conservatoire du littoral qui a des projets d'acquisition dans ce secteur.

Pour la S.E.P.N.B., ces propositions constituent l'ultime démarche possible de l'association: la balle est dans le camp des élus.

Un point fragile

entre tous : la Torche...

Pour les membres de la S.E.P.N.B. du Finistère-Sud qui se sont retrouvés à une trentaine mardi soir à Plomeur-Lanvern, l'un des points sensibles, parce que l'un des plus fragiles et l'un des plus menacés, c'est la pointe de la Torche. Plus que partout ailleurs les dunes de la Torche souffrent du piétinement de visiteurs: on souligne à la S.E.P.N.B. que le rempart qu'elles constituent pour l'arrière-pays est de plus en plus perméable face à la mer. Les blockhaus, situés maintenant à ras de la mer, prouvent bien le recul important des dunes protectrices.

Il n'y a rien, avant qu'il ne soit trop tard, de prendre les mesures d'interdiction de circulation et de stationnement qui s'imposent. Et de mettre un frein à des initiatives imbéciles qui voudraient attirer des visiteurs en nombre dans des lieux qui risquent, c'est un euphémisme, d'en souffrir énormément. On ne peut qu'encourager la municipalité de Plomeur de faire preuve, au plus vite, du courage lucide qui lui dictera les sévères mesures de protection à prendre.

L'aménagement de parkings en retrait des dunes

Le dialogue après l'épreuve de force

Après l'épreuve de force, le dialogue. L'heure est désormais à la concertation avec la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) et les maires des communes littorales du canton de Port-Abbat, qui se sont réunis autour d'une table, mardi soir, à la mairie de Saint-Jean-Troïden, à l'invitation du conseiller général, M. Jean Richard, pour discuter de la réalisation éventuelle de parkings en retrait des dunes.

A la fin du mois de juin, un certain nombre de membres de la S.E.P.N.B., pour mettre un terme à l'envasement du vent des dunes par les automobiles, ont décidé à l'issue, entendant des plaintes sur la route et les champs d'écarts à la plage de Tréguenec, obligant du même coup les voitures à valser le parking sommaire aménagé par la municipalité quelques dizaines de mètres en retrait. « Sauver les dunes », le conseil général du Finistère, en fait, n'est pas resté sourd à ce cri d'alarme lancé depuis longtemps par les écologistes inquiets, à juste titre, des ravages causés par l'invasion touristique sur la zone fragile de la baie d'Audierne. Au cours de leur session d'été, les élus départementaux, conscients de la gravité du problème, ont pris la décision de financer l'aménagement de parking dit d'intérêt touristique, d'une centaine de places, destinées à « piéger » les voitures en retrait de la bande littorale. Des équipements légers que le conseil général propose de subventionner de manière originale, en attribuant une aide inversement proportionnelle à la richesse de la commune. C'est un tel cas de figure, Tréguenec obtenant une prime en vertu de 99 % du coût total, alors que Plozeur ne serait soutenu qu'à concurrence de 25 %. Si, d'une façon générale, les maires sont tombés d'accord sur l'urgence et la nécessité de telles réalisations, certains envisageant un projet plus étendu pour le site de Saint-Marie, la question du financement n'a pas, en revanche, recueilli une aussi belle unanimité. Un parking, nous

savons pour, a dit en substance le maire de Tréguenec, M. François Hervé, à condition que cela ne coûte pas un sou. Une position extrême sur laquelle ne s'alignent pas de façon aussi rigide les autres communes, lesquelles, toutefois, ont demandé au conseiller général de rechercher des financements complémentaires, auprès notamment du service d'étude et d'aménagement du littoral.

Une autre question s'est élevée, mardi soir, au cours de cette réunion : le mode vertébral de l'écoulement sur les dunes de la baie d'Audierne, et autre facteur de dégradation. La Jeunesse et les Sports sont priés de participer au financement d'un équipement spécialement réservé à cette discipline qui n'a de vertébral que le nom, mais n'est pas à Plozeur, a proposé M. Louis Corré, en suggérant un réaménagement possible des anciennes cantines de table.

Autre point, une prime de reconnaissance au propriétaire immobilier de façon claire chez les élus du canton de Port-Abbat en faveur d'une protection du littoral. La réalisation de parkings est un premier pas important, est-il dit, mais le rôle de la S.E.P.N.B., devra être complété par la mise en place « de moyens dissuasifs pour limiter les routes de sable », si l'on veut parvenir à une certaine efficacité. Une efficacité qui ne pourra être obtenue pleinement, que si le canton de Plogastel, et à un degré moindre du Guéhenec, prennent le siège de Port-Abbat.

P.B.



M. Thomas, de la S.E.P.N.B., en discussion avec les élus.

Protection de la baie d'Audierne le pas est franchi

Premier acte : des aires de stationnement

Le Télégramme
15.9.73



Autour de M. Jean Richard, 1er élu du canton, M. Jean, de la D.D.S.

Que le conseiller général ait convoqué les maires du canton à un tour d'horizon des affaires locales en préface à l'ouverture de la prochaine session départementale, n'a rien que de très courant.

Ce qui l'est moins, c'est que M. Jean Richard ait sollicité l'avis des maires de la S.E.P.N.B. (Syndicat d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne) à dialoguer avec les élus des communes côtières, afin de déterminer ensemble ce qu'il est réellement possible de faire en matière de protection du littoral de la Baie d'Audierne. Après mûre campagne de consultation des maires - celle de la S.E.P.N.B. ne fut pas des moindres. Il semble cette fois que le moment de passer aux actes soit imminent. Première étape : la création d'aires de stationnement des véhicules le long de la baie d'Audierne.

Nouveau : le conseil général subventionne les aires de stationnement

Il faut dire que ces derniers temps, des éléments nouveaux sont intervenus dans ce jeu. La S.E.P.N.B. a présenté une série de mesures concrètes aux communes concernées - il y en avait eu une opération « barrage » de l'écologie aux dunes de Tréguennec mais surtout le conseil général du Finistère pour la première fois a pris la décision de subventionner la création de parkings sur les sites dits d'alignement touristique. Au préalable d'ailleurs, le conseiller général du canton s'empresse d'en informer les maires. Dès qu'on parle de subventions,



Et pour la première fois un membre de la S.E.P.N.B., M. Alain Thomas, est invité à dialoguer avec les maires.

l'intérêt s'éveille soudainement, et c'est tout mieux pour la côte ligolée.

Saint-Jean Plozeur : accord sous réserve reste Tréguennec ?

Attention toutefois, l'aide du département ne sera pas totale, ce serait trop beau et la généralité à ses limites. Le montant de la subvention octroyée sera inversement proportionnel à la richesse des communes. C'est ce qu'a expliqué M. Jean Richard. A titre indicatif, 50 % pour Saint-Jean Plozeur, 25 % pour Plozeur et 25 % pour Tréguennec.

Les élus de Saint-Jean et Plozeur ont donné un accord sans réserve pour la création de parkings sur leur territoire communal. Reste Tréguennec, où les conseillers se sont montrés hésitants à

toute participation financière. Le conseiller général (il savait bien qu'il rechercherait toutes possibilités de subventions complémentaires pour Tréguennec. Dans ce cas, il ne restait plus qu'à mettre en œuvre les parkings pour lesquels l'équipement a déjà été prévu des plans qui à peu de choses près, coïncident avec les propositions de la S.E.P.N.B.

Bouclier le boulevard des Dunes

M. Thomas (S.E.P.N.B.) souligne la nécessité de rendre attractifs ces futurs parkings par des mesures dissuasives visant à interdire l'accès des dunes et des chemins de dunes - ce fameux boulevard des dunes - chemins qui recourent l'assèchement de l'assèchement des dunes.

Ainsi, à Plozeur, la route menant à la décharge sera bornée, celle de Saint-Jean à Tréguennec également.

La suppression des décharges

On évoque aussi le problème de la motte verte - véritable phénomène sportif -, qui pourrait trouver une réponse dans la création d'une piste de 2 ha dans les anciennes carrières de sable de Plozeur, un projet qui pourrait aussi être subventionné par la Jeunesse et les Sports. Enfin, on mentionne l'accompagnement de la suppression des décharges publiques qui ont fleuri de la Tuerie à Plozeur, et qui n'ont plus leur raison d'être, depuis l'entrée en fonction de l'usine de traitement de Lézardou.

La protection de la baie d'Audierne était restée jusqu'à présent du domaine des dossiers, des études, des propositions, des vœux d'alarme. Un pas a été franchi : le projet a été adopté.



Protection, mais encore suppression des décharges côtières : un filon en cours.



Monsieur Hussenot.
- Responsable de l'Étude des
Mammifères Marins -
186 rue Anatole France -
à la S.E.P.N.B. - de
29.200. BREST -



S. 3735
LA POINTE DU RAZ
Pêche aux bars dans les courants

Monsieur, Je tenais sim-
plement à venir vous
remercier en mon
nom et au nom de
mes enfants pour
ce que vous avez
fait, et tous ceux
qui vous ont
aidé, à sauver
cette jeune femelle

Rorqual qui s'est
échoué à Tronoën -
- C'est vraiment
- Formidable -
Bravo et
Merci et bonjour
assure ainsi que
vos collaborateurs
de toute notre
sympathie -
M^{me} Dénic
Taillier -

Echouage d'une baleine en Baie d'Audierne

Les baleines fréquentent parfois les eaux bretonnes. De nombreux témoignages, tant récemment que dans un passé lointain, l'attestent.

Dans le cimetière du 11^e siècle inventorié à Saint Urmel près de Tronoën, on a trouvé une vertèbre de ce mammifère marin.

Au moyen-âge, l'évêque de Saint Pol de Léon, disputait au seigneur local le droit de disposer de la dépouille d'une baleine échouée sur la grève.

Des cartes postales datant du début du siècle, ont été éditées à l'occasion d'échouages multiples. Bruno Bargain de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), nous livre ici le fruit de son témoignage récent. (8 février 1983)

L'animal

Le Rorqual Commun (*Baleenopterus physalus*) est une baleine de grande taille : jusqu'à 23 mètres de long.

D'allure très élancée, il a le dos gris foncé et la face ventrale blanche. Les fanons au nombre de 300 environ, blanc jaunâtre ou gris ardoisé, et les deux évents, le placent dans la famille des mysticètes.

Espèce cosmopolite, elle effectue chaque année de grandes migrations, la conduisant des eaux arctiques vers les mers plus chaudes de l'Atlantique et de la mer du Nord. Ce Rorqual a été chassé surtout depuis 1930 et il est devenu la principale espèce commerciale après la seconde guerre mondiale. Actuellement dans l'Atlantique nord, la chasse ne se fait plus qu'à partir de deux stations balnéaires, l'une en Islande, l'autre en Espagne près de la Corne.

La nourriture du Rorqual Commun varie selon l'endroit et la saison : elle comprend des petits crustacés, des poissons de petite taille (capelans, harengs), parfois des céphalopodes.

Film de l'événement

Au siège de la S.E.P.N.B. (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne), mardi 8 février à 15 heures : le téléphone ... «Une baleine s'est échouée vivante sur la plage de Tronoën».

A 17 heures, nous sommes sur les lieux en compagnie de Eric Hussenot, responsable du «groupe mammifères marins Bretagne».

Ambiance pathétique. La grosse bête repose sur le côté dans une dépression de sable. Elle souffre manifestement, écrasée sous son poids, et respire difficilement et bruyamment. Les premières consignes nous conduisent à asperger d'eau de mer le baleineux qui, à chaque souf-fletteur, pousse un grognement de plaisir.

Jean Bernard, de Pont-l'Abbé, correspondant local du musée de la Rochelle, arrive à son tour, suivi des gendarmes de la brigade de Pont-l'Abbé et des pompiers.

Après quelques minutes de réflexion, va commencer la délicate et spectaculaire opération de sauvetage. Sous les feux des projecteurs, des dizaines de personnes de la région s'activent de leur mieux, tirant ou poussant le Rorqual jusqu'à

ce qu'il soit bien emmaillotté dans une bâche protectrice. Plusieurs sangles vont permettre de traîner l'animal sur le sable, avec l'aide du camion des pompiers bien sûr, puisque ce bébé qui mesure environ 6 mètres 30, pèse tout de même entre une tonne et une tonne et demi !



L'animal est revenu mousser sur le rivage quelques jours après sa mise à l'eau.
Cliché : J.P. Troussier.

La mise à l'eau

Il faudra quatre heures d'efforts pour atteindre la mer. Ensuite trois plongeurs du corps des sapeurs pompiers, puis le bateau de sauvetage de Saint Guénolé, conduisent le jeune mammifère marin jusqu'à une profondeur de 12 mètres à 15 mètres, où il pourra nager sans problèmes.

Plusieurs heures de lutte acharnée dans des conditions difficiles de froid et de vent, une solidarité touchante et exemplaire qui prouvent une fois de plus l'attachement et le respect des hommes pour les baleines et les autres mammifères marins ...

Malheureusement, ce sauvetage était vain. Le Rorqual s'est échoué quelques jours plus tard dans le même secteur, mort cette fois.

D'après Eric Husenot

Régulièrement des groupes de Rorquals Communs remontent de la Méditerranée, lieu d'estivage, vers la Bretagne, quartier d'hivernage, où ont lieu les mises bas. Le mauvais temps a pu éloigner de sa mère ce jeune animal âgé de moins d'un mois : inexpérimenté et perdu, il s'est échoué. N'étant pas sevré, le simple fait de le renflouer n'a pas suffi, il a succombé à la faim. (Eric Husenot : communication orale).

De tels événements ont déjà eu lieu sur nos côtes par le passé. C'est ainsi que dans les années 1941-1942, un Rorqual Commun, adulte, vint s'échouer à Larvor en Locudy.

L'animal énorme fut découpé sur place, les quartiers de viande et les abats convoyés dans de petites charrettes à bras ! Ce spectacle attira de nombreux curieux, un service de cars de Plonéour-Lanvern véhicula même les bigoudens sur les lieux durant plusieurs jours.

Souhaitons que ces accidents soient aussi rares que possible. Les populations de cétacés ont terriblement souffert depuis l'invention du harpon, ce qui rend dramatique la mort d'un seul représentant d'une espèce.

Bruno BARGAIN

Société pour l'Etude et la Protection
de la nature en Bretagne.



BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

Duguy R. - Robineau D.
Guide des mammifères marins d'Europe — Delachaux et Niestlé

Martin R.
Les mammifères marins — Bessière Nature.

Husenot E.
Penn ar Bed — N° 103



Le Sauvetage : une même ardeur déployée par gendarmes, pompiers, scientifiques et bénévoles.

Photos : Le Télégramme.



- . Emissions de radio : RBO/Radio Braden
- . Contact avec PREDEQ pour actions en commun sur l'Odet.
- . Participation à l'organisation des Rencontres "Ecole-Nature-Environnement" de Pont l'Abbé les 30-31 Août et 1er septembre (voir § animation)

Section MONTS D' ARREE

Créée en fin d'année 1983 elle a déjà trouvé un local "super" à Botmeur. Les activités ne manqueront pas !

MORBIHAN

Section VANNES

- . Adresse : SEPNE MORBIHAN - B.P. 209 - 56006 VANNES CEDEX
- . Local : Sous-sol bâtiment F1
Cité radieuse de Kercado
VANNES
- . Réunions menseuelles.
- . Personnel permanent : Christian LE MAIGNAN, permanent
Anne RICHARD, animatrice (FONJEP)
- . Permanence téléphonique : (97) 40.92.26, le mardi 17-20 h
Responsable départementale : Marie-Françoise MOURRAIN
Résidence Gwened II, 8t G
56000 VANNES
Tél.(97) 63.55.52

Activités

1. Participation à la Commission départementale des Sites et au Conseil départemental d'hygiène
Responsabilité départementale de la SEPNE, actions judiciaires, etc,...
2. Réalisation d'un projet pour le Marais du Pont Vert : description du milieu et propositions d'aménagements (en collaboration avec la S.M.S.N.)

3. Opérations Grand public :

- Réalisation d'une exposition "la rivière de Noyal" en mai .
- Elle a été exposée :
 - . à la salle des fêtes de Séné en mai
 - . au collège de Jules Simon de Vannes en juin
 - . à la maison de la mer de Quiberon en juillet
 - . au FTJ du Mené de Vannes en août
 - . au centre social de Kercado en septembre (visite de 15 classes)
 - . à la Cohue à Vannes en octobre (5600 visiteurs)
 - . à Saint-Armel en novembre
 - . à Theix en novembre
 - . au collège de Muzillac en décembre
- Parallèlement, un montage diapos a été réalisé et a été projeté dans 12 classes .
- Circulation des expositions déjà existantes (dunes et oiseaux)
- Sorties : 2 sorties sur les oiseaux hivernant dans le golfe.
 - 1 sortie sur les oiseaux de l'Etang Au Duc de Vannes
 - 1 journée rivière de Penarf et estuaire de la vilaine
 - 1 sortie sur la tourbière de Sérent
 - 2 sorties sur la réserve de Falguérec
- Soirées : diapos sur les tourbières en juin
diapos sur le golfe en août
diapos et films durant l'animation "zones humides" en octobre
- ETE 83
 - . 2 stages d'une semaine sur les plantes à Lizio et à Bieuzy-les Baux .
 - . 6 journées "découverte de la nature" : Plouharnel, Suscinio, Sérent .
 - . Semaine de la Mer à Quiberon en collaboration avec le comité des pêches et des municipalités . expos, montages, sorties .
 - . Réserve biologique de Falguérec : accueil du public pendant juillet et août, visites guidées .
 - . Vannes Cent Loisirs : participation d'un stand S.E.P.N.B.
 - . Week-ends en collaboration avec la DDJSTL :
 - champignons
 - fruits sauvages
 - oiseaux

4. Opération "ZONES HUMIDES, CONNAITRE POUR PROTEGER" :

du 15 au 23 Octobre 83

Avec la collaboration de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement, Lire en Bretagne, l'Inspection Académique du Morbihan, le Centre Départemental de Documentation Pédagogique du Morbihan, la Mairie de Vannes .

CONTENU :

- . Exposition "Marais, Vasières, Estuaires" par la D.R.A.E.
- . Exposition "La Rivière de Noyal" par la S.E.P.N.B. Vannes
- . Exposition des dessins originaux de C. Soumillard (illustrations de la plaquette "le grand voyage de branta la bernache" réalisée par la D.R.A.E.)
- . Exposition de documents pédagogiques concernant les zones humides, par le C.D.D.P. du Morbihan .
- . Exposition du Conservatoire du Littoral de Saint-Brieuc .
- . Exposition de panneaux réalisés par l'A.P.P.S.B.
- . Exposition de plantes des zones humides réalisée par le lycée de Kerplouz, avec la collaboration de M. Leroux de Bailleron .
- . Nombreuses expositions de réalisations faites par des scolaires à l'occasion de projets d'action éducatives en rapport avec l'environnement : Inspection Académique du Morbihan .
- . Nombreux stands des associations et organismes concernés .

BILAN :

4000 visiteurs individuels

et 1600 scolaires, représentant 24 écoles .

De nombreuses discussions, ventes et adhésions au stand S.E.P.N.B.

SOIREES DEBATS ET PROJECTIONS AU CENTRE SOCIAL DE KERCADO :

Projection des films et montages suivants :

- . "Wadden, paradis des oiseaux" (Pays Bas)
- . "Des marais et des hommes" (Québec)
- . "l'eau, la terre, la vie" (A.P.P.S.B.)
- . "La mer féconde" (SIVOM de La Baule)
- . "Le golfe du Morbihan" (S.E.P.N.B. Vannes)

5. Animations pour des groupes :

- Ecoles : 15 demies journées
- Centre d'Etudes et d'Action Sociale : 6 demies journées et 2 stages
- Centre FPA et Foyer des Jeunes Travailleuses : 4 soirées
- Centres de vacances : 3 en colonie, 5 en villages vacances
- Formation continue : 1 stage d'une semaine dans le golfe .

Section LORIENT

Réunions : le 2ème vendredi de chaque mois à 20 h 30 à
l'Auberge de Jeunesse du Ter (LORIENT)

Responsable : Jean-Pierre FERRAND
7, rue Marie Le Fur
56700 HENNEBONT

- ACTIVITES :

1/ Réserves

- . Gestion de la réserve de Clesseven (marais de Plouray) : inventaire botanique, suivi ornithologique.
- . Gestion de la réserve des flots de la Rivière d'Etel (débroussaillage, recensements).
- . Suivi ornithologique de la réserve naturelle de GROIX.
- . Elaboration d'un dossier et démarches en cours pour la création d'une réserve botanique dans le terrain militaire des dunes de PLOUHINEC.

2/ Animation

- . Stage de droit de l'environnement à QUISTINIC en novembre 82, 14 participants.
- . Stage de formation d'animateurs bénévoles pour la réserve de GROIX, 10 participants.
- . Prise en charge de visites de la réserve de GROIX à la demande, 270 personnes concernées. Collaboration financière de la Direction départementale du Temps-Libre.
- . Animation estivale sur l'étang de Pen-en-Toul en LARMOR-BADEN pour une maison familiale, 160 personnes au 6 sorties.
- . Stage de découverte du milieu dunaire à PLOUHINEC, 25 participants.
- . 8 sorties publiques : Rapaces en forêt de Camors, Golfe du Morbihan, vallée de l'Ellé, dunes de GUIDEL, forêt de Carnoët, montagnes Noires, réserve de GROIX, mycologie en forêt de Camors (160 personnes concernées au total).
- . Sorties pour des groupes d'enfants sur les dunes de GUIDEL (CE 1 de PORT-LOUIS) et à l'étang du Ter (Maison de quartier du Moustoir).
- . Relations suivies avec la Maison de quartier du Moustoir (LORIENT) pour la création d'un club de nature; 3 semaines d'animations (expositions, montages diapos...)
- . Réalisation d'un montage de diapositives pour l'éco-musée de GROIX.
- . Présentation du montage sur les dunes du Morbihan en divers endroits (écoles, fêtes locales...)

. soirée sur les oiseaux marins pour les responsables des auberges de jeunesse de Bretagne réunis à LORIENT.

. Accueil du congrès des 25 ans de la S.E.P.N.B.

. Stand au Palais des Congrès de LORIENT pendant le Festival interceltique.

. Sortie d'étude sur l'aménagement des dunes à ERDEVEN (11/11/83).

. Collaboration avec la municipalité de LORIENT en vue de la création d'une maison de la Nature dans une propriété acquise par la Ville.

3/ Protection de la nature

. Création d'une réserve biologique de 28 ha dans les marais de LECURAY (tourbière de CLASSEVEN);

. Action contre la chasse de nuit illégale en Rivière d'Etel;

. Recours auprès du Tribunal administratif contre certaines dispositions du P.C.S. de GUIDEL, prévoyant notamment un hippodrome dans les dunes et un lotissement de 41 maisons au bord de la Laita; coopération avec l'association "Guidel-Autrement";

. Action contre un comblement d'étang littoral dans le terrain militaire de GAVRES, résultat favorable;

. Action conjointe avec la DRAE contre des travaux en site classé à FLOUHINEC, l'auteur des travaux sera jugé au Tribunal correctionnel en décembre 83;

. Collaboration avec le SIVOM du Pays de Lorient en vue de l'aménagement de la Base de loisirs de LARMOR-PLAGE;

. Suivi du projet de centrale à charbon, notamment sous l'angle de la pollution atmosphérique; participation à un voyage d'étude offert par E.D.F.

. Action pour la protection de 200 nids d'Hirondelles de rivage menacés par des travaux routiers au FAQUET (échec);

. Contacts avec la municipalité d'ERDEVEN sur les problèmes de protection des dunes;

. Représentation de la section à la Commission départementale des sites.

4/ Etudes

. L'étude du massif dunaire de Flouhinec-Erdeven s'est poursuivie activement, notamment sous l'angle de la botanique. Toutes les données sont centralisées.

. Tourbières et landes des montagnes noires orientales : le travail d'inventaire et d'observation a été poursuivi par l'équipe du FAQUET.

. Début d'une synthèse des données faunistiques sur le littoral de GUIDEL et PLEMEUR.

. Participation à l'enquête sur les oiseaux marins échoués (30 km parcourus).

. Collecte d'observations de mammifères marins.

APPRECIATIONS SUR LE BILAN D'ACTIVITES 1983

- . ADHESIONS : forte progression qui devrait se poursuivre en 1984, mais de manière moins spectaculaire.
- . RESPONSABILITES : une quinzaine de personnes militent de manière régulière, environ 6 participent directement au fonctionnement de la section. En dépit de plusieurs départs, la continuité de l'action ne sera pas menacée en 1984, des sections seront sans doute créées à AURAY et au FACUET, mais la précipitation n'est pas de mise.
- . RESERVES : 2 nouvelles réserves (Clesseven et Logoden), une autre attendue pour 1984 (Plouhinec). La situation transitoire de la réserve de Groix ne favorise guère les initiatives.
- . ANIMATION : 1983 aura été une grande année. A Groix, il n'est pas possible de faire face à toutes les demandes, ce qui nécessite de mettre au point une autre formule. L'expo. Dunes et le montage ont été un peu sous-utilisés; on essaiera d'y remédier en 1984.
- . PROTECTION : le grand point faible : actions très localisées et trop peu de personnes impliquées. Espoir d'une action d'envergure en 1984 à ERDEVEN. Nécessité impérieuse d'une formation des militants en matière administrative et juridique.
- . ETUDE : pas de grand changement, mais pour la première fois la perspective d'un travail important sur RIZOZEMUR et GUIDEL.

Au total : une année faste par certains côtés, mais des résultats à confirmer dans divers domaines. L'installation probable de la section "dans ses murs" en 1984 devrait faciliter les choses et permettre un nouveau bond en avant.

Le Faouët

Télégr. 19 / 07 / 83

Une sortie des adhérents SEPNB dans les marais

La réserve biologique de Clesseven, sur le haut bassin de l'Elle (commune de Goumené) requiert une équipe de gestion du site pour mieux le protéger. Il faut mieux connaître pour mieux protéger. C'est la raison pour laquelle les adhérents SEPNB du Faouët ont organisé récemment une journée éducative.

Cette réserve biologique doit

susciter le développement d'activités pédagogiques, notamment auprès des écoles car les tourbières sont encore profondément méconnues, voire ignorées.

La SEPNB prône une meilleure éducation et la connaissance de la faune (surtout le milieu ornithologique) et de la flore, dans les milieux tourbeux notamment. C'est l'époque où la tourbière vit vrai-

ment avec des fleurs telles que les droseras, les narthécies, les grassettes, les linagrettes... L'interaction entre la faune et la flore est évidente et a pour résultat l'équilibre d'un milieu dans son entièreté. Un exemple : on s'est rendu compte de la nécessité de préserver les zones humides car elles sont le véritable château d'eau de l'Elle.

A la découverte des Montagnes noires Une sortie naturaliste de la S.E.P.N.B.

Une trentaine de personnes, botanistes, ornithologues ou simplement non initiés ont pu mettre à profit leurs qualités d'observation et leurs connaissances au cours d'une sortie naturaliste organisée par la SEPNB dans les Montagnes noires.

Il ne s'agissait pas d'une simple balade ou d'une randonnée (encore que cet aspect des choses ne soit pas négligeable), mais d'une journée éducative, d'une reconnaissance du milieu naturel passée sur un thème : les Montagnes noires, leur faune et leur flore.

Pourquoi avoir choisi ce site ? Cette région du Centre-Bretagne est mal connue, peu fréquentée et la SEPNB oriente de plus en plus ses actions vers l'intérieur, milieu beaucoup moins connu que la côte.

Ce milieu « terrien » n'est pas moins riche pourtant, prouve en est la réserve naturelle de Clemereu, en Glomel, une tourbière de 28 hectares possédant une faune et une flore très spécialisées.

Ainsi, au cours de cette journée,

le groupe a-t-il pu observer, pour les amateurs d'oiseaux, des busards cendrés, pour les botanistes, des droméas, ou admirer tout simplement un paysage typique de la Bretagne intérieure : alternance de vaux et de monts aux éperons rocheux dont les associations végétales sont très spécialisées (car elles vivent dans des conditions rigoureuses : sedum d'Angleterre, filène maritime).

Au mont succède le val, aux tourbières non moins riches en plantes variées, où l'amateur passionné de botanique a la joie de découvrir des spécimens assez inattendus tels que la « dromère », fleur carnivore, ou la « linagrette » aux feuilles de coton blanc.

Mais la SEPNB n'en restera pas à ce premier rendez-vous entre Faouëtains, Gourinnois et Lorientais, elle compte bien développer ses activités et mettre au point un programme rationnel d'étude et de protection du milieu naturel avec, en particulier, l'objectif important de la conservation du parc naturel



LE FAOÛET. — Sur la petite colline des Montagnes Noires.

de Glomel. Elle pense déjà, pour ce faire, y associer les amateurs locaux et en particulier les écoles.

Cela constituerait un excellent sujet d'étude concrète du milieu naturel.

La SEPNB expose



Le groupe « Nature » prépare l'exposition.

Jusqu'au 14 juillet, la SEPNB présente une exposition sur la rivière de Noyal à la maison Le Dantec, face à la mairie.

Ainsi 13 panneaux présentent un milieu fragile, la rivière de Noyal, qui se jette dans le golfe du Morbihan.

Dès la porte franchie, on peut observer des vues aériennes de présentations, les salines de Saint-Armel, la végétation mais aussi les

oiseaux de passage (pluviers, spatules et chevaliers) de même que les hivernants (alouettes, hérons, bernaches), les pêcheurs (trout, tadorne, écharpe, avocette, martin pêcheur), également les mammifères, reptiles et batraciens, la chaîne alimentaire, les activités économiques, les nuisances et les propositions de la SEPNB pour le maintien et la protection de ce milieu.

le Rocher Royal, 11/7/83 TG le cheval de bataille des écologistes



« Jo Daniel, de Guidel-Autremont, et Jean-Pierre Farnaud, de la S.E.P.N.B., sur le terrain litigieux. »

Depuis le 26 juin et jusqu'au 22 juillet, les Guidelois peuvent consulter en mairie le plan d'occupation des sols. Le P.O.S. publié en janvier dernier est en effet soumis en ce moment à l'enquête d'utilité publique. Cela veut dire que toute personne qui se sent concernée peut venir formuler des remarques et éventuellement rencontrer le commissaire-enquêteur pour lui faire part de ses doléances. A la clôture de cette enquête, un deuxième arrêté préfectoral viendra approuver (ou non) ce document en tenant compte (ou pas) des avis formulés.

Un recours administratif

Le plan d'occupation des sols de la commune de Guidel (nous avons dans ces colonnes déjà eu l'occasion d'en parler) a soulevé de nombreuses réactions notamment de la part de la S.E.P.N.B. (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne). Cette association a déposé, en mars dernier, un recours devant le tribunal administratif tendant à faire annuler certaines de ces dispositions qui, selon elle, seraient « de nature à porter atteinte aux sites aux espaces naturels et aux équilibres biologiques ».

Sa contestation porte principalement sur le secteur du Rocher Royal. A cet endroit, situé à 500 m du village de Locmaria face au Rocher Royal proprement dit qui lui se trouve sur la rive (finistérienne), le P.O.S. prévoit une zone constructible. Cette démarche avait un peu surpris certains. Une association guideloise a très vite rejoint cette association écologiste l'ancienne liste « Guidel autrement » transformée depuis en association. Jo Daniel, conseiller municipal en tête.

On sait que le Rocher Royal, s'il attire les amateurs de nature, a aussi suscité les convoitises des promoteurs. Il y a, en effet, un projet de lotissement de 20 lots.

Actuellement, plus rien ne s'oppose (après plusieurs péripéties et plusieurs actions de justice) à la réalisation de ce projet dans la mesure où le P.O.S. a classé ce secteur en zone constructible. « une opération qui serait désastreuse aux yeux de la S.E.P.N.B., qui a profité des compétences juridiques de ses membres pour éplucher à fond le dossier. Le résultat: un recours dont le contenu est détaillé, rigoureux et documenté. »

Ce recours se fonde sur deux points principaux. L'incompatibi-

lité d'une zone constructible au Rocher Royal avec le S.D.A.U. de la région de Lorient (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Ce document élaboré à l'échelon intercommunal prévoit en effet de protéger une « coulée verte » explique la S.E.P.N.B., c'est quelque chose de continu et qui ne doit pas à être coupé en tranches - ce qui serait le cas si l'on édifiait un lotissement avec tous les aménagements que cela comporterait. Ce rapport de compatibilité apprécié souverainement par le juge administratif.

Des inconvénients disproportionnés

Autre moyen invoqué par le S.E.P.N.B. la notion juridique d'erreur manifeste d'appréciation. On sait que le P.O.S. est élaboré par le conseil municipal et de fonctionnaires de l'équipement. Le grief proposé dans le recours est de considérer que l'administration en décidant de tel ou tel zonage, a fait une erreur telle qu'elle entraîne une illégalité. Selon la S.E.P.N.B. la possibilité de construire 20 maisons dans un site « exceptionnel » entraîne des inconvénients disproportionnés par rapport à l'intérêt qu'elle présente. Par ailleurs, affirme la S.E.P.N.B., la construction des maisons elles mêmes porterait atteinte à des espaces boisés. « Des espaces, dénonce la S.E.P.N.B., qui ont souvent été considérés comme des broussailles. Il constitue en tout cas un refuge pour le grand gibier qui traverse la Laita lorsque des chasses ont lieu dans la forêt de Carnoët. »

Si le recours n'a pas encore été examiné par les juges, la S.E.P.N.B. et « Guidel autrement » sont fermement décidés à sensibiliser les Guidelois sur cette affaire, d'autant plus à un moment où le P.O.S. est soumis à enquête d'utilité publique. Sa démarche va être justement de proposer un changement de classification de ces terrains litigieux en zone non constructible.

L'enjeu est d'importance pour ces écologistes qui font remarquer que l'estuaire de la Laita est considéré comme l'un des plus beaux sites de la Bretagne méridionale.

Section PLOERMEL

Réunions mensuelles le dernier jeudi du mois, à 20 h 30
à la Mairie de Ploërmel

Responsable : Nicole MABILAIS
Vieux Bourg de Taupont
56800 PLOERMEL

Activités

- Gestion et animation de la Tourbière de Clairefontaine à Sérent. Différentes sorties commentées de découverte du milieu ouvertes au public.
- Contacts avec les établissements scolaires concernés par le programme de la Z.E.P. Sortie découverte commentée avec 150 élèves du Collège de Malestroit sur la Tourbière de Sérent.
- Organisation d'un débat public sur le thème de l'eau (25 février à Ploërmel) avec la participation de J.C. PIERRE de l'APPSB Eau et Rivières.
- Sorties ornithologiques ouvertes au public (19 mars sur les rives de l'étang au Duc de Ploërmel, 25 mai sur les landes de Campénéac).
- Représentation de la S.E.P.N.B. pour l'élaboration du Contrat de Pays d'accueil (rapport d'activité envoyé).
- Petite exposition sous forme de panneaux informant des activités de la SEPNB en général et de la section en particulier, présentée sur les marchés de Ploërmel, Malestroit, Josselin en Mai.
- Participation à la Commission extra-municipale de l'Environnement de Ploërmel
- Représentation à la Commission Hygiène de la O.A.S.S.
- Composition des dossiers pour les demandes de subventions aux mairies de Ploërmel et de Sérent. Demande de fonds aux Etablissements Y. Rocher à la Gacilly
- Après deux sorties mycologiques les 2 et 9 Octobre, exposition sur le thème : Mieux connaître nos champignons. Pour les établissements scolaires de Ploërmel les jeudi et vendredi 20 et 21 Octobre, pour tout public le dimanche 23 octobre.
- Dimanche 13 novembre sortie découverte : arbres, arbustes et fruits sauvages. Participation d'Anne Richard et de C.Le Maignan Montage audio-visuel.
- Participation à la réunion du 8 novembre dans le cadre de la Commission Extramunicipale d'aménagement et de l'environnement.
- Suite à la demande qui avait été faite de participer aux réunions du Syndicat Mixte de l'Etang du Duc de Ploërmel, intervention de deux représentants de la section le 10 novembre à une réunion de ce syndicat à la mairie de Ploërmel.

En bottes dans la tourbière de Claire-Fontaine

Avez-vous déjà vu une drosera avaler un insecte ? Cette scène extrêmement rare a pour décor la tourbière de Claire-Fontaine, située à 2,5 kilomètres environ du bourg de Sérent, sur la petite route de Ruffiac. Minuscule plante verte, la drosera est l'une des deux seules espèces végétales carnivores à vivre en Bretagne.

Tel fut au départ le raisonnement de la Municipalité de Sérent, qui avait racheté en 1970 un terrain d'une vingtaine d'hectares à l'association fondée, à la suite du rattachement, La commune proposait d'y aménager un complexe touristique autour d'un petit étang, dans

le cadre d'une coopération inter-municipale. Comme les autres communes ne se montrèrent pas très favorables au projet, les choses en restèrent là, et le terrain fut remis au Groupement syndical forestier.

Un milieu désormais protégé

C'est ainsi que la S.E.P.N.B., créée pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, apporta l'assistance de cette tourbière, qui se situe lors d'une des plus intéressantes du Morbihan et de l'Armor. L'association, qui a déjà en charge la gestion d'un site classé à proximité de Vannes, prit alors contact avec le groupement forestier et la Municipalité de Sérent. A la suite de nombreuses discussions, une convention tripartite vient d'être signée entre la commune, le groupement forestier et la S.E.P.N.B., confirmant la gestion de la tourbière à cette dernière.

La tourbière de Claire-Fontaine est considérée désormais comme réserve naturelle. La flore y sera protégée. Les opérations d'aménagement et d'entretien auront pour objet « la mise en de l'amélioration de l'intérêt scientifique du site », et uniquement cela. Ainsi, les réductions

devant pouvoir continuer à prospérer sur ces sites protégés, les végétaux et autres plantes qui ne pousseront que dans ces lieux humides très particuliers. C'est la nouvelle section de la S.E.P.N.B., créée à Ploërmel, il y a quatre ans, qui s'occupe de la gestion forestière.

La tourbière ne sera pas pour autant un lieu fermé et inaccessible. Bien au contraire. La S.E.P.N.B. organise déjà des stages de découverte à l'intérieur des lieux et des études indépendantes par ce milieu naturel. La semaine dernière, une vingtaine de personnes ont participé à l'occasion d'un stage organisé à Vannes par la S.E.P.N.B. sur « la gestion des réserves naturelles ». Le maire de Sérent, M. Roger Gaudin, leur a fait un petit exposé sur les lieux-mêmes, avant la visite proprement dite, dirigée par Marc Bonna, président de l'association.

Cette curiosité n'est pas, loin s'en faut, le seul intérêt de la tourbière Claire-Fontaine. Jusqu'à une date récente, tous les lieux humides en gr et les tourbières en particulier, étaient considérés comme des lieux à éliminer, un peu malsains même, à supprimer à tout prix.



- Sortie découverte ornithologique sur l'étang au Duc le dimanche 11 décembre.
- Renouvellement de la demande de local à la mairie de Ploermel le 21 octobre.
- Contacts avec l'O.N.F. et la Mairie de Sérent pour l'aménagement de la Tourbière.

ILLE ET VILAINE

Section ILLE ET VILAINE

Maison de la Consommation et de l'Environnement
48 Bd Magenta
35100 RENNES
Tél (99) - 30.35.50

Responsables départementaux : Michel DANAIS - Président
Thierry GILSON- Secrétaire
Bernard CLEMENT-Trésorier

Activités

1. Permanences :

- A la Maison de la Consommation et de l'Environnement (M.C.E.) où la section possède son local, permanences tenues tous les mercredis après-midi sauf pendant le mois d'août. Assistance et information du public.
- Au Marché des Lices à Rennes, en principe tous les premiers samedis matin de chaque mois (14 permanences en 1983). Vente et diffusion de documents locaux et généraux.
- Au Centre Social de Maurepas à Rennes tous les mercredis après-midi, depuis Octobre 1983. Vente de documents et information du public.
- Au Centre Social des Longs Prés : permanence temporaire du 1er au 15 Décembre, liée à l'exposition "LES DUNES DE BRETAGNE"

2. Exposés, Conférences :

- "Baie, Bocage et Remembrement" par Max BOULMER le 26 Janvier 1983 à la Faculté des Sciences de Rennes-Beaulieu. Présentation du bocage, effets du remembrement, animation d'un débat public. Présence de la OOA d'Ille et Vilaine.
- "La Loutre" par Alain-Jacques BRAUN le 27 Avril 1983 à la Maison du Champ de Mars à Rennes. Connaissance et protection de ce petit mammifère. Perspectives de méthodes pratiques de protection et de recensement. A la suite de cette soirée s'est lancée peu à peu une "Commission loutre".

- "L'eau : Consommation, Environnement". Débat public organisé le 26 Octobre à la Maison du Champ de Mars à Rennes réunissant devant les adhérents d'associations la O.R.A.E., les O.D.E., et O.D.A., le S.R.A.E., l'Agence de Bassin, la Direction de la Consommation, la Ville de Rennes, la Compagnie Générale des Eaux, des Associations de Consommateurs, la S.E.P.N.S. et l'A.P.P.S.B. Public nombreux et intéressé.

- "La Peur de la Nature". Conférence présentée le 28 Octobre à la Maison du Champ de Mars par François TERRASSE, du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. La perception de la nature et notre attitude devant elle.

3. Sorties

- Baie du Mont St Michel le 9 janvier 1983. Découverte de la flore et surtout de l'avifaune de ce milieu. Diffusion d'un petit dossier très complet sur les aspects de protection, d'aménagement et de connaissance de la Baie du Mont.
- Aménagement rural et Botanique à Retiers le 11 juin 1983. Visite des replantations effectuées après remembrement par la O.O.A. d'Ille et Vilaine sur les communes de RETIERS, LE THEIL, et STE COLOMBE, avec Messieurs LE DREAU (IGREF) et PRIMAULT (Chef de Brigade de Remembrement) de la O.O.A. Ensuite découverte de la flore aux abords de l'Etang de Marcillé-Robert, par Max BOULMER
- Ornithologie du Cap Fréhel, sortie organisée par le P.I.E. d'ERQUY-FREHEL, le 1er Mai.
- Botanique découverte de la flore de la lentille calcaire affleurant à BRUZ et CHARTRES DE BRETAGNE, le 15 Mai 1983.
- Guérande : Sortie de découverte du marais salant avec un paludier, ornithologie locale et flore dunaire, le 29 Mai. Nombreux participants.
- Conservatoire Botanique de Brest : visite très approfondie du Conservatoire sous la houlette bienveillante de Monsieur J.Y. LE SOUEF, le 9 juillet.
- Stage Loutre à Paimpont le 15 octobre sous la direction d'A.J. BRAUN. Méthode pratique de reconnaissance de la Loutre.
- Champignons (Connaissances de base et aspects culinaires) présenté par Michel DANAIS en forêt de Rennes, le 23 Octobre avec le Club Léo LAGRANGE et le Comité d'Entreprise du Centre de Transfusion Sanguine de Rennes.
- Découverte de la flore de l'étang de Loscouet, le 12 Novembre par Michel DANAIS, avec l'Office Touristique de Brocéliande

4. Expositions

- "L'eau de la source aux Consommateurs" exposition inaugurée le 10 Octobre à la M.C.E. de Rennes, préparée activement par la section dès Février 1983, en coordination avec d'autres associations membres de la M.C.E. On souligne l'intérêt de ce travail collectif inter-associatif qui s'est accompagné d'une quinzaine "portes ouvertes sur l'eau" prise en charge par la ville de Rennes. Cf. plaquette ci-jointe "L'EAU", avec le texte

texte d'inauguration de Michel DANAIS.

- "Les Dunes de Bretagne" exposition réalisées par la section morbihannaise et présentée au Centre Social des Longs-Prés à Rennes du 1er au 15 Décembre 1983.

5. Rencontres

- Avec l'Agence d'Urbanisme du district de l'Agglomération rennaise (AUDIAR) et la Société d'Horticulture d'Ille et Vilaine mise au point d'un programme d'intervention sur la zone Rennes-Pont Réan : aménagement de réserves naturelles, remise en état des sites de gravières, protection et vocations des zones boisées et des haies à proximité de Rennes.
- Participation à la rencontre APPSB "Eau et Rivière" -SEPNB, à Lorient le 1er Octobre 1983.
- Participation avec le C.R.O.P. à l'action d'information sur les Marais, Vasières et Estuaires entreprise par la O.R.A.E. (10 Octobre 1983).
- Participation active à la Maison de la Consommation et de l'Environnement (M.C.E.) inaugurée le 14 janvier 1983. C'est le nouveau siège local de la SEPNB

6. Activités militantes diverses :

- Création en Mars 1983 de l'Association pour le Patrimoine Rural et contre les spoliations du Remembrement (A.P.S.R.). (Loi de 1901). Les buts en sont de défendre le bocage et l'ensemble du patrimoine rural, d'empêcher les excès du remembrement d'assurer le respect des droits de l'homme et des libertés vis-à-vis des aménagements ruraux et enfin de promouvoir la réalisation d'études préalables analysant l'ensemble des données à considérer. La SEPNB est l'une des "sources" prépondérantes de ce collectif dans lequel les agriculteurs sont bien représentés.
- Préparation depuis Février 1983, d'un Film sur la Vilaine : recherche du financement, projets de réalisation, rédaction du scénario.
- Création d'une Commission "Gravières" qui réalise l'inventaire floristique et faunistique du Sud de Rennes, le long de la Vilaine jusqu'à Pont Réan pour effectuer des interventions auprès des élus (mise en réserve naturelle, méthodes de réaménagement de gravières,...). Un dossier complet est réalisé sur la Mare des Maffrays à St Jacques de la Lande.
- Commission Loutre qui, sur le terrain, commence à rechercher les points de répartition de la loutre en Ille et Vilaine.
- Commission pour la création d'un périodique propre à la section, "L'Ajone d'Ille-et-Vilaine". (En tout début d'élaboration).
- Préparation (Avril 84) d'un stage sur "Le Bocage" destiné par priorité aux militants SEPNB et aux P.Q.P.N. d'Ille et Vilaine.
- Diffusion d'une note d'Information aux membres de la section, tous les mois; ainsi qu'à divers services et personnalités.
- Représentation active de la SEPNB à la Commission des Sites,

Cette exposition est l'une des premières réalisations collectives de la M.C.E. Quatre associations y ont participé : l'Union Féminine Civique et Sociale, la Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne, les Amis de la Terre, l'association Eau et Rivières de Bretagne. Ce travail collectif est donc bien une tentative de synthèse de préoccupation couvrant un large éventail de sujets de la M.C.E. On en jugera par la diversité des thèmes abordés dans ce domaine si vaste qu'est l'eau.

L'eau omniprésente et si nécessaire, à tous les niveaux et dans la majorité des activités physiologiques, économiques et des systèmes naturels.

Si l'eau a été retenue comme notre sujet dominant d'intervention pour 1983, dès janvier, c'est que pour les 4 associations concernées, il s'agit d'un sujet de préoccupation :

- sur le plan de la gestion économique des ressources en eau, en quantité, en qualité et en coût ;
- sur le plan de l'utilisation éventuelle de l'eau comme source d'énergie non polluants et décentralisée ;
- sur le plan de la consommation quotidienne de l'eau par le citoyen : information relative à la qualité des eaux distribuées, au contexte de cette distribution, aux moyens de mieux gérer la consommation domestique ;
- sur le plan de la protection des eaux naturelles en amont et en aval des cycles socio-économiques : en amont pour garantir à la fois les potentialités des eaux (potables ou non) et la vie qui s'y trouve sous toutes ses formes ; en aval pour éviter que l'eau ne soit qu'une poubelle pour les utilisateurs suivants, et un porteur de pollution incompatible avec ses multiples usages ;
- sur le plan de la gestion écologique de l'eau qui, avec les zones humides et les paysages qui les accompagnent, forme un ensemble intégré, vulnérable, mais source de loisirs, de recyclage et de beauté, mais accueille aussi une flore et une faune diversifiées.

En fait, même si la liaison entre les différents aspects du cycle de l'eau, de son utilisation, n'est pas toujours évidente, nous avons cherché, non seulement à éclairer le visiteur sur les principaux aspects, mais encore à lui faire ressentir les interdépendances étroites entre tous les maillons de la chaîne : ainsi, une agriculture peu soucieuse de l'environnement mais uniquement préoccupée de l'intensification et du productarisme, constitue une "source" fortement polluante sur l'amont des bassins versants ; les flux de nitrates qui rejoignent les nappes puis les rivières causent depuis quelques années une augmentation régulière de cet élément dans les eaux d'Ille et Vilaine ; celles-ci, utilisées un jour ou l'autre comme eaux de consommation, risquent de devoir, d'ici quelques années, exiger des traitements supplémentaires entraînant des surcoûts qui se répercutent sur la gestion des compagnies de distribution ; donc, à plus ou moins court terme, sur la facture d'eau du consommateur ; mais par un autre biais, l'épuration des eaux en aval des rejets devenant plus complexe, entraînera aussi une augmentation de la rédevance d'assainissement... et il n'est pas si évident que le "pollueur sera le payeur."

Cet exemple permet déjà de percevoir toute l'importance du contrôle municipal du captage, du traitement de la distribution et du coût facturé pour les eaux d'alimentation des réseaux publics ; une comparaison approfondie des inconvénients et des avantages de la régie ou de l'affermage devra être entreprise. Sans prétendre choisir parmi les différents modes de gestion et les différents rapports communes/compagnies de distribution, des solutions passe-partout, nous mettons en lumière les tenants et aboutissants du problème car, dans ce domaine comme dans celui de la qualité de l'eau qu'il boit, l'information du consommateur est essentielle. L'une des questions est d'ailleurs de savoir si cette information est habituellement correctement faite...

- Un consommateur averti en veut deux : pour économiser l'eau, il faut connaître les possibilités existant en matière d'équipement domestique, et en même temps contrôler sa consommation au compteur : d'où l'importance de savoir vérifier le compteur d'eau et de savoir lire sa facture d'eau. Mais ... il faut que le compteur soit lisible !

Sur le plan de l'environnement, nous avons voulu guider le consommateur, l'utilisateur, à travers la complexité de la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques. En insistant sur l'importance d'économiser sa consommation, la large partie de l'exposition met en exergue qu'intérêt financier du consommateur et intérêt général vont, pour une fois, dans le même sens. On peut se demander quels efforts sont faits réellement, jusqu'à aujourd'hui, en matière d'équipements domestiques et de recherches appliquées sur les moyens de recyclage domestique, pour permettre et inciter le citoyen à économiser l'eau. En passant, il était important de souligner que toute augmentation de consommation justifie une politique de stockage accrue, donc la réalisation de programmes tel l'aménagement intégré du bassin de la Vilaine et ses barrages, favorisant la vulnérabilité de la ressource aux pollutions.

La plaquette qui accompagne l'exposition présente un schéma-type d'eutrophisation d'une retenue. Mais le consommateur averti doit être aussi un homme ouvert, intéressé par l'ensemble des fonctions de l'eau, support véhicule naturel et milieu de vie dans la biosphère. Il sera intéressé d'apprendre qu'aux zones humides, marais, tourbières, est liée toute une richesse en flore et en faune, qu'il faut préserver comme patrimoine pour demain. Il retiendra aussi qu'aux zones humides intérieures, est liée également le rôle de limiter les crues et de soutenir les étiages, un rôle "tampon" qu'elles jouent à cet égard comme certains barrages, mais avec l'avantage d'une constitution diversifiée, beaucoup plus apte à la vie et à la reproduction de nombreuses espèces (invertébrés, poissons, oiseaux). Et cet homme ouvert comprendra l'importance d'une vocation sociale et économique des zones humides : loisirs, sports, pêche, élevage des poissons ou des coquillages pour les zones littorales. Du même coup, il appréhendera deux idées fortes, chères aux associations et qu'elles aimeraient voir plus souvent prises en compte :

d'une part : toute gestion éclairée d'une région comme la Bretagne, où une bonne part de l'économie est fondée sur le vivant, ne peut être envisagée rationnellement qu'à l'échelle du bassin versant, de la source à l'estuaire... Ce qui veut dire d'autre part que toute action d'aménagement, ou au contraire, tout laxisme dans la sauvegarde de l'eau, concerne une ou plusieurs activités économiques ;

A toute dégradation des milieux naturels et des eaux correspond un risque et un impact direct ou indirect sur le plan économique : inévitablement, économie et écologie sont liées.

Notre citoyen éclairé, appréciera dans ce contexte l'importance des interdépendances entre toutes les phases biologiques d'un saumon, de l'alevin à l'adulte reproducteur revenu frayer en rivière après une longue histoire, fidèle à son lieu de naissance. Il percevra d'autant mieux la valeur du symbole de la lutte pour la sauvegarde de l'eau et des rivières que ce poisson migrateur a pris dans l'esprit des associations. Son cheminement lui amènera à prendre conscience de l'intérêt fondamental de l'intervention la plus douce mais la plus globale possible sur nos cours d'eau, nettoyage des rives et du lit devenu indispensable. L'intérêt pour les rivières doit l'emporter sur l'indifférence. Ayant ainsi appréhendé le rôle qu'il peut jouer en tant que consommateur et en tant que bénéficiaire, il exigera d'être considéré en responsable ; le dialogue et la concertation étant admis, il reste encore à les faire passer dans les faits : à ce titre, l'une des revendications prioritaires des réalisateurs de l'exposition est de la plaquette eau : ce sera la mise en place de comités d'usagers par bassin ou sous-bassin ; ces comités étant destinés à représenter activement l'usager, dans toutes les étapes de la politique de l'eau. Peut être ainsi cette "politique de l'eau" commencera-t-elle à exister au-delà des compartiments administratif et sociaux, pour qu'elle soit synthétique comme l'écologie nous apprend à l'être. Ainsi, nous pourrons enfin, comme le Grand Chef Seattle en 1854, dire sans arrière-pensées que "les rivières sont nos frères."

Au fil de l'actualité

OF 24.5.1983

Une soirée pour mieux connaître la loutre

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) organise une soirée destinée sur le thème de « la loutre », présentée par un spécialiste en la matière. A.-J. Brun, mercredi 27 à 20 h 30 à la Maison du Champ-de-Mars (Salle Coëff) à Rennes ; une Croisière sur la Vilaine, de Rennes à Nantes, dimanche 15 mai, départ à 8 h 45 au quai de la Préfecture, inscriptions et renseignements avant le 9 mai chez M. Gileon (tél. 36.47.64) ; une sortie à Guérande dimanche 29 mai, départ de Rennes (navire la Maison du Champ-de-Mars) à 7 h 30 ; en-

ret du car à Redon à 8 h 30 devant l'église St-Sauveur et arrivée sur le terrain vers 10 h. Découverte des marais salants, fonctionnement et aménagement, étude de la flore dunare et de l'événement. Renseignements et inscriptions avant le 22 mai chez M. Clément, associations d'écologie végétale, à 15042 Rennes, Cédex (tél. 36.48.15).

S.E.P.N.B. permanences à la Maison de la Consommation et de l'Environnement (M.C.E.), 48, boulevard Magenta (tél. 36.35.50), chaque mercredi de 14 h à 15 h 30 et de 18 à 19 h 30.

« La peur de la nature » un montage diapos présenté par un spécialiste du Muséum d'histoire naturelle

La Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) accueille, ce vendredi 26, à 20 h 30, en la salle Gane de la maison du champ de Mars à Rennes, M. François Tesson, du Muséum d'histoire naturelle à Paris, qui présente un montage de diapositives, « La peur de la nature ». Le S.E.P.N.B. tient une permanence les mercredis de 17 h 30 à 19 h, à la Maison de la consommation et de l'environnement, 48, bd Magenta, à Rennes, tél. 36.35.50.

OF 22.10.1983

Découverte des marais salants à Guérande

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) organise dimanche 29 une journée de découverte des marais salants de Guérande, fonctionnement, et

restauration des salines, découverte de la faune et de la flore des dunes.

Départ devant la Maison du Champ de Mars à 7 h 30. Part-

OF 25.5.1983

icipation aux frais : 50 F. Prévoir pique-nique et bottes.

Inscriptions avant le 26 mai chez M. Clément (tél. 36.48.15), postes 20-25 ou 21-74) ou à la S.E.P.N.B., 48, boulevard Magenta (tél. 36.35.50).

Patton

OF 7.10.83

« LES DUNES DU MORSSAN » AU CENTRE SOCIAL DES LONGES-PRÉS

Cette semaine, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne présente une exposition sur le thème de la protection de la nature au Centre social des Longes-Prés, rue des Longes-Prés.

Heures d'ouverture : mardi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ; mercredi, de 14 h à 17 h 30 ; jeudi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; vendredi, de 10 h à 12 h.

COTES -DU - NORD

Dans ce département dont les élus manifestent souvent un réel intérêt pour les thèmes d'environnement, la SEPNB demeure historiquement mal structurée. Les membres de la SEPNB y ont soit une action locale, individuelle soit une activité au sein d'une association locale qu'ils animent ...

Odile GUERIN représente la SEPNB dans le Trégor, elle nous communique ses actions de l'année :

- * Le recensement sur 90 kms de côte des oiseaux échoués sur nos plages (recensement effectué à l'échelle européenne, et dont la SEPNB est le relai en Bretagne).
- * L'étude des nidifications d'oiseaux de mer sur le littoral, et la demande de mise en réserve d'ilots au large de Trébeurden et de l'Ile Grande.
- * La participation à des animations estivales sur des sites naturels (6 promenades sur l'Ile Grande).
- * La participation à des enquêtes publiques . (Lanmodez).
- * Exposition sur le littoral et la défense contre la mer à La Roche Jagu lors de la visite de Mme BOUCHARDEAU -exposé sur le même thème.
- * Elaboration d'un dossier pour un projet d'animation dans le Trégor.

LOIRE-ATLANTIQUE

Section NANTES

- * Délégué départemental
 - 1983 . - Michel GARNIER
 - 1984 - Paskal BEAUFRETON
- * Adresse SEPNB Loire-Atlantique
 - 10 bis. Bd Stalingrad
 - Maison des Associations
 - 44000 NANTES
- * Réunions du bureau 1er et 3ème mercredi du mois à 20 h 30
- * Permanences le mercredi de 17 à 19 h

Activités

ACTION EDUCATIVE ET ANIMATIONS

Elle s'est poursuivie cette année avec le même animateur, Y. CHEPEAU, et s'est développée en direction :

- du milieu scolaire :
 - Classes vertes avec les écoles de Razé et de Pont St Martin,
 - Intervention dans le cadre du groupe nature de l'office des loisirs d'enfants de Razé.
- de tout public :
 - Week-ends d'initiation à l'ornithologie organisés en collaboration avec la DDTL
 - 2 stages d'ornithologie à Bois Joubert en mai et août,
 - Week-ends d'animation à Bois Joubert, dans le cadre des chantiers de l'ARCC,
 - Animations estivales en villages de vacances et aux Moutiers-en-Retz,
 - Animations en maison de quartier,
 - Sorties organisées pour une association d'animation de Carquefou.

Un camp d'ados organisé à Bois Joubert du 4 au 26 juillet 83 par l'ARCC (Chantier de restauration), et animé par la S.E.P.N.B. (découverte de la nature), a connu un franc succès.

D'autre part, R. JULLIEN a assuré à l'INSEE une séance d'information sur les énergies renouvelables, et un cycle de projections sur le même thème à la SNIAS de St-Nazaire.

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

- Une collaboration qui peut être qualifiée à coup sûr d'exemple, s'est établie avec la municipalité de Tréffieux, propriétaire, depuis peu, de l'étang de GRUELLEAU, d'une quarantaine d'hectares et de ses abords.

Sur sa demande, nous avons évalué l'intérêt naturel du site, puis donné notre point de vue sur l'aménagement et sa protection. Nos conseils ont été suivis dans les grandes lignes, permettant la préservation d'une bonne partie du plan d'eau et de la remarquable lande humide contiguë.

Une exposition permanente sur cet intéressant ensemble naturel, destinée à être installée dans un local situé en bordure de l'étang, et un montage diapos consacré à la faune et la flore, sont en cours de préparation.

- Le dossier de classement de l'île DUMET a été présenté devant le Conseil National de la Protection de la Nature : son rejet motivé par des considérations scientifiques parfaitement fondées, partagées par la S.E.P.N.B., a néanmoins soulevé beaucoup d'incompréhension auprès de certaines associations. Des compléments d'information ont dû être fournis sur la demande du Préfet.

ACTIONS EN JUSTICE

Racours devant le Tribunal Administratif contre le projet de construction d'un abattoir de volailles à Beslé sur Vilaine : jugement sur le fond favorable à nos thèses ; c'est le premier succès obtenu devant cette juridiction (concurrentement avec le propriétaire des terrains prévus pour l'implantation).

PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Aucun des 4 candidats présentés pour la commission départementale des sites n'a été choisi par Monsieur le Préfet, comme les années passées ... sans commentaires.

La S.E.P.N.B. a été désignée par le Conseil Général pour siéger au sein d'une Commission d'information sur l'implantation de la centrale du Carnet. La première et unique réunion a eu lieu en juillet dernier ... sans nous.

CONTRAITS

- Etude de la végétation des rives enrochées de la Loire (Île neuve Macrière) dans le cadre du contrat de contre-étude d'études d'impact signé avec la DRAE.
- Prorogation de ce contrat :
 - . travail en cours sur l'inventaire des sites naturels d'une cinquantaine de communes où un POS sera prochainement prescrit.
 - . étude prévue sur les boires de la Loire (inventaire hydraulique, sédimentologie) dans l'optique d'une étude future plus ambitieuse sur leur productivité biologique.

BOIS JOUBERT

La signature de l'acte de propriété a enfin été signé le 4 décembre 1982.

L'association des amis de Bois Joubert, émanation de la SEPNE, a été chargée de la gestion du domaine. Elle s'est restructurée récemment en une commission reliée à la section 44 (réunions les 2ème et 4ème jeudis du mois)

Travaux en cours sur la gîte d'étape.

Financement important des autres tranches du projet d'aménagement espéré début 84, de la part de l'E.P.R. et de la fondation "Sauvons l'avenir", par l'intermédiaire du Parc de Brière devant jouer le rôle de Maître d'Ouvrage public.

La limitation imposée du montant des investissements nécessite une révision en baisse du projet architectural (Centre d'accueil, ferme conservatoire) sur la base des bâtiments existants.

Un contrat "jeune volontaire" nous a été accordé pour un an, pour la mise au point de la ferme pédagogique.

Jacques BERNARD va s'installer prochainement sur les lieux, remplaçant l'objecteur de conscience qui vient de nous quitter.

De nombreuses animations ont eu lieu sur place et un point d'accueil jeunes (PAJ) a fonctionné du 1er au 31 août.

Nombreux chantiers organisés par l'ARCC.

LA VIE DE LA SECTION

Les journées portes-ouvertes des 22 et 23 janvier ont drainé devant nos portes de 20 à 30 000 personnes, venues découvrir la "Haute". Un contrat signé avec l'ancienne municipalité nous assure l'occupation des locaux pour 3 ans.

Une subvention de la DRAE va permettre d'étoffer notre centre de documentation, ouvert à tous.

Activités organisées :

SORTIES :

Dimanche 16 janvier 1983

BAIE de BOURGNEUF
"Ornithologie et écologie du marais"

Dimanche 27 mars 1983

VALLEE de la CHEZINE
Initiation à l'étude écologique d'un milieu naturel péri-urbain.

Dimanche 12 juin 1983

GUERRE PENTAO
"Découverte de la Vallée du Don et de ses côtes schisteuses"

Dimanche 27 novembre 1983

LE SITE DE BOURGENAI en Vendée

Problèmes liés à la construction d'un port de plaisance et d'un complexe immobilier
Mycologie

PROJECTIONS :

Mercredi 26 janvier 1983*

Montage diapositives sur la biologie de la loutre et sa protection dans notre région, par Monsieur A. BRAUN.

Mercredi 16 février 1983*

Film réalisé par un spéléologue
"Il était autrefois des sources d'eau pure".

Mercredi 9 novembre 1983

LES ENERGIES RENOUVELABLES
Montage diapos ..

Mercredi 7 décembre 1983

LA BRIERE DEPUIS 10.000 ANS
Evolution géologique et végétation

EXPOSITIONS :

du 26 février au 5 mars 1983

Exposition sur les énergies renouvelables dans la région

Hall de la Maison des Associations de la Mamu, avec projection de film.

du 19 au 26 mars 1983

Les marées noires.

Réalisation d'un montage diapos sur l'étang et la lande de Cruelleau commune de TREFFIEUX (44) à destination des scolaires et diffusé en trois exemplaires dans la région (intérêt du milieu naturel, protection).

Section SAINT NAZAIRE

Section SAINT NAZAIRE-Presqu'île
Place Allende
44600 SAINT NAZAIRE

Réunion mensuelles , le 2ème vendredi du mois à 20 h 30

Responsable : Stéphane TARDIF

Activités

1°) GESTION DES RESERVES

La Section de Saint-Nazaire gère des réserves surtout sur le littoral. Celles-ci sont variées de par les milieux ; îlots marins, anciennes salines dans les marais salants, une saline qui est en remise en état, une héronnière, une réserve botanique.

Ainsi ces réserves possèdent une certaine originalité ainsi que les espèces qui s'y trouvent.

Mais ces milieux naturels sont très fragiles et une mise en protection ne suffit pas à leur sauvegarde.

La S.E.P.N.B. essaye de gérer ses réserves en évitant des transformations des milieux ; envahissement par des plantes banales (ronces, prunelliers...) entraînant ainsi une perte de l'intérêt biologique. Elle tente de limiter au maximum le dérangement causé par l'homme en période de nidification, et favorise l'installation des espèces venant se reproduire : construction de nichoirs, débroussaillage...

Chaque réserve fait l'objet de visites régulières afin d'évaluer l'intérêt écologique, botanique, ornithologique. Mais cette année il faut déplorer la surfréquentation excessive qu'ont subie certaines réserves (non visitables) pendant toute la période de nidification occasionnant d'irréversibles dommages aux couvées.

Chantiers :

- Mars 83 : Pose de clôtures autour de la héronnière limitant des visites trop fréquentes qui favorisent les prédateurs.

- Octobre 83 : deux journées de débroussaillage sur l'île à Bacchus en vue de créer des aires de nidification.

Avril 83 : Création d'une réserve botanique en forêt d'Escoubac permettant la protection d'une station d'une espèce d'orchidée rare dans la région.

Recherche de la Fritillaire (*Fritillaria meleagris*) dans les Marais de Quilly.

Marais et oiseaux de la presqu'île : Un défenseur précieux : la S.E.P.N.B.

L'efficacité de la société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne, n'est plus à prouver. La section de la presqu'île guérandaise, qui veille en particulier sur les marais salants et les oiseaux, gère un certain nombre de réserves naturelles : 23 hectares de marais, une héronnière sur le coteau guérandais, l'îlot dit de Pierre-Perçée et le salin du Quillistre. Toutes réserves qui, rappelons-le, sont interdites de visite pendant la nidification.

Le printemps est une période d'intense activité pour les bénévoles de la S.E.P.N.B., période où se réveillent, la flore, la faune et... les touristes. Dans son bilan de printemps, la S.E.P.N.B. enregistre du bon et du moins bon.

Le négatif : depuis novembre, pas moins de 50 oiseaux échoués sur la côte, lui ont été rapportés, morts ou mal en point, touchés soit par le mazout, soit par les tempêtes. Oiseaux marins, oiseaux des marais et ripoux : pinguins et guillemots en quantité, goélands, mouettes neuses, une buse et une grue dont il s'agit qu'elles ont été étonnamment tirées au fusil, un faucon crécerelle, un grèbe huppé, des pétrées, des hiboux des marais. A quoi il faut ajouter un pigeon voyageur huppé, un pigeon domestique et... trois écureuils.

Certains de ces animaux ont pu être soignés et remis en liberté. D'autres, handicapés à vie, ont été placés au parc naturel de La Brière.

re. Parmi les oiseaux mazoutés, il est à relever que deux seulement ont pu être relâchés après soins : un guillemot et un pinguin.

Les hérons, quant à eux, ont beaucoup souffert des récentes tempêtes qui ont fait bécotter les nids. Sur le trentaine de jeunes hérons récupérés, cinq ont pu être remis au Parc de La Brière. Les autres n'ont pas récupéré.

Côté positif : les bénévoles de la S.E.P.N.B. ont constaté, avec la satisfaction que l'on devine, une très forte augmentation des petits échassiers, comme les échasses ou événas. Autre motif de contentement et de surprise : une nidification très intéressante, sur l'île des Evénas, tant en quantité qu'en qualité. Cela est dû au fait

que, contrairement aux autres années, les touristes ont défilé cette île, en raison du temps exécrable qui a marqué le printemps. A chaque chose malheur est bon ! Devant ce nouveau promettre de la gent animale sur l'île des Evénas, la S.E.P.N.B. a obtenu que la partie la plus peuplée - là où se trouve la ruine - soit interdite d'accès aux visiteurs jusqu'à la fin du mois de juin.

Les bénévoles de la S.E.P.N.B. rappellent qu'en cas de découverte d'un oiseau blessé ou mort, on peut appeler les numéros suivants : le 24.42.68, à La Boule, le 68.35.97, à Saint-Nazaire, le 70.26.83, à Saint-Mazaire et le 45.51.19, (parc de La Brière).



2°) INFORMATION, ANIMATION

Articles de presse et émissions avec les radios locales sur des sujets variés :

- Consignes aux touristes pour respecter la nature
- Le plan POLMAR à St Nazaire
- La prolifération du goéland argenté
- Le phénomène de toxicité des coquillages

Week-end animation avec le G.E.M.B.M. (Groupe d'étude du milieu du bassin du Més) :

- 7 et 8 Mai 83 : Découverte de la Brière
- 14 et 15 Octobre 83 : " " "

Soirée grillades le 15 juin 83 pour accueillir les nouveaux adhérents.

Deux sorties découverte du milieu en Août 83 dans les Marais salants (Traict du Croisic) dans un but d'éducation des touristes.

14 Mai 83 : Vif succès pour la visite de la principale réserve SEPNE : Cap Sizun (déplace-ent en car avec 50 personnes).

Participation à la réalisation d'une B.T. (ouvrage pédagogique) sur les marais salants.



*derrière minute: Débat sur le Goéland Argenté
Vendredi 9 Décembre à 20H30 à la Mairie de Guérande!*

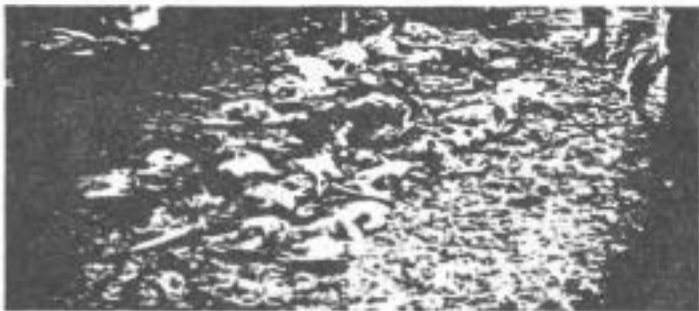
3°) OPERATION OISEAUX MARINS ECHOUÉS

Les 26 et 27 février 83 la section de St-Nazaire a participé au recensement européen des oiseaux marins échoués en prospectant la plupart du littoral entre l'estuaire de la Loire et celui de la Vilaine.

Plus de 50 cadavres d'oiseaux furent recensés, dont 25 % d'entre eux étaient mazoutés. La pollution chronique par les hydrocarbures reste toujours d'actualité !!

Ce mazout qui tue les oiseaux marins

AN 0183
P.O.



Ainsi que nous l'avons relaté vendredi 4 mars en page La Baule, la participation de bénévoles à la collecte d'oiseaux morts sur nos côtes a démontré que 25 % environ des oiseaux marins trouvés morts, l'avaient été à cause du mazout.

Chaque année, le même jour, la Royal Society Protection des Oiseaux organise une collecte au ri-

veau européen, touchant les côtes de la Manche, de la Mer du Nord, de l'Atlantique et les côtes espagnoles de la Méditerranée.

Les Britanniques collectent ensuite les informations venues de toutes parts afin d'attirer l'attention des autorités.

Entre Loire et Vienne, c'est la SEPNS qui s'est chargée de la collecte avec plus de 20 bénévo-

les. Les huit équipes formées ont ramassé 68 cadavres d'oiseaux, regroupant 19 espèces différentes, les pingouins étant indubitablement les plus nombreux.

Or, sur ces 68 cadavres, 17 sont morts noyés.

Un chiffre qui se passe de commentaires.

NOTRE PHOTO: Les bénévoles alignent les oiseaux découverts.

4°) PROTECTION DES DUNES LITTORALES

Après avoir lancé un cri d'alarme (article de presse, août 83) des contacts ont été pris avec les municipalités de ST NAZAIRE, MESQUER, LA TURBALLE, et d'ASSERAC afin de débattre sur les problèmes liés à la dégradation et à la mise en protection des massifs dunaires sur ces communes.

Nous avons déjà obtenu des entretiens avec les municipalités de MESQUER, ASSERAC, LA TURBALLE.

- Sortie connaissance de la dune : le 19 novembre 83 à Pen-Bron (20 personnes)

5°) CONTACTS RELATIONS

Des contacts avec le syndicat professionnel des paludiers ont été pris en vue d'essayer de trouver une solution au problème pressant du goéland argenté qui prolifère et cause d'importants dégâts dans les salines.

Une procédure en vue de l'extension de la réserve de chasse à la totalité des traits du Croisic est en cours.

Réunions mensuelles chaque 2ème vendredi de chaque mois à 20 H 30 à la Maison du Peuple de St Nazaire

Afin de régulariser les rythmes des publications :

- 1°) RECEVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES BULLETINS DE LIAISON ? OUI NON
2°) SI VOUS ÊTES ABONNÉ À PENN AR BED, LES RECEVEZ-VOUS ? OUI NON

S.E.P.N.B.

NOM _____ Prénom _____ SECTION ST NAZAIRE PRESQU'ÎLE

Adresse _____ MAISON DU PEUPLE

Ce bulletin est à renvoyer à :

Place S. Aliende
44600 ST NAZAIRE

Espèce protégée mais fléau des marées Le goéland argenté, trop prolifique, est menacé

Avec ses ailes gris bleu ses queues noires, son bec jaune et ses pattes roses saumon, le goéland argenté, *Larus argentatus*, pour les locaux est l'une des plus sales espèces d'oiseaux marins. C'est aussi l'une des plus nombreuses. Pris de 3 000 couples de goélands nichent sur l'île de la Grande, au large du Croisic, et qui est l'une des plus importantes zones de Bretagne.

Mais cette prolifération ne se passe pas sans de sérieux problèmes pour les autres espèces d'oiseaux et même pour les pêcheurs de la zone. Les goélandiers, notamment, des oiseaux très entreprenants pour voir dans quelle mesure et par quels moyens ils pourront limiter les dégâts causés par le goéland qui, de plus, est une espèce protégée.

« Les goélandiers argentés ont, comme un véritable baby boom », observe Fabry Gautron, responsable local de la S.E.P.N.B. (Syndicat d'études pour la protection de la nature en Bretagne) « ils ont été, la population de la région a diminué, ils ont augmenté, sans raison apparente, à la fois dans les zones littorales et dans les zones intérieures ».

« A ce rythme, le nombre de couples de goélandiers argentés prend une allure exponentielle. La première raison mise en avant est la grande liberté d'occupation de l'espace et l'absence de préjudice. Au cours des dix dernières années, le goéland a su profiter des cadeaux que lui a fait la nature. La pollution marine par les bateaux, notamment au port, lui fournit une source d'alimentation presque inépuisable, tout comme les décharges d'ordures des stations de la côte, durant la période estivale.

Le goéland a également su profiter du développement du tourisme au détriment des autres oiseaux marins. Contrairement aux autres espèces comme les sternes ou les pousins défectueux, le goéland n'est pas persécuté. Les oiseaux marins ne sont pas chassés, mais ils sont menacés par les humains. Le goéland n'est pas persécuté, mais il est menacé par les humains. Le goéland n'est pas persécuté, mais il est menacé par les humains. Le goéland n'est pas persécuté, mais il est menacé par les humains.



Les goélandiers argentés sont très nombreux sur l'île de la Grande, au large du Croisic. Ils sont menacés par la pollution marine et les déchets humains. Le goéland argenté est une espèce protégée, mais il est menacé par la pollution marine et les déchets humains.

Un surplus de travail pour les paludiers

Le goéland cause également des dégâts dans les zones littorales. A la mer montante, les goélandiers, installés dans le vent du Croisic, viennent dans les zones de la paludière et y ramassent des poissons. L'indemnité leur est versée par le Croisic. Le goéland cause également des dégâts dans les zones littorales. A la mer montante, les goélandiers, installés dans le vent du Croisic, viennent dans les zones de la paludière et y ramassent des poissons. L'indemnité leur est versée par le Croisic.

« Ce qui provoque un surplus de travail aux paludiers, c'est l'augmentation du nombre de goélandiers. Les paludiers ont dû augmenter leur chiffre d'affaires pour pouvoir continuer à travailler. Le goéland cause également des dégâts dans les zones littorales. A la mer montante, les goélandiers, installés dans le vent du Croisic, viennent dans les zones de la paludière et y ramassent des poissons. L'indemnité leur est versée par le Croisic.

« Pour de faire, plusieurs moyens ont été proposés. Le premier est de faire des clôtures. Le second est de faire des clôtures. Le troisième est de faire des clôtures. Le quatrième est de faire des clôtures. Le cinquième est de faire des clôtures. Le sixième est de faire des clôtures. Le septième est de faire des clôtures. Le huitième est de faire des clôtures. Le neuvième est de faire des clôtures. Le dixième est de faire des clôtures.

« Pour de faire, plusieurs moyens ont été proposés. Le premier est de faire des clôtures. Le second est de faire des clôtures. Le troisième est de faire des clôtures. Le quatrième est de faire des clôtures. Le cinquième est de faire des clôtures. Le sixième est de faire des clôtures. Le septième est de faire des clôtures. Le huitième est de faire des clôtures. Le neuvième est de faire des clôtures. Le dixième est de faire des clôtures.

« Rétablir l'équilibre »

Dans certains pays comme le Danemark, le chasse du goéland est autorisé à la fois en mer et sur terre. Cette mesure est prise dans le but de limiter le nombre de goélandiers. Le goéland cause également des dégâts dans les zones littorales. A la mer montante, les goélandiers, installés dans le vent du Croisic, viennent dans les zones de la paludière et y ramassent des poissons. L'indemnité leur est versée par le Croisic.

« Pour de faire, plusieurs moyens ont été proposés. Le premier est de faire des clôtures. Le second est de faire des clôtures. Le troisième est de faire des clôtures. Le quatrième est de faire des clôtures. Le cinquième est de faire des clôtures. Le sixième est de faire des clôtures. Le septième est de faire des clôtures. Le huitième est de faire des clôtures. Le neuvième est de faire des clôtures. Le dixième est de faire des clôtures.

« Pour de faire, plusieurs moyens ont été proposés. Le premier est de faire des clôtures. Le second est de faire des clôtures. Le troisième est de faire des clôtures. Le quatrième est de faire des clôtures. Le cinquième est de faire des clôtures. Le sixième est de faire des clôtures. Le septième est de faire des clôtures. Le huitième est de faire des clôtures. Le neuvième est de faire des clôtures. Le dixième est de faire des clôtures.

Pour le respect de la nature sur le littoral

les conseils de la S.E.P.N.B...

Chaque citoyen en vacances sur l'océan doit respecter la nature. Le goéland cause également des dégâts dans les zones littorales. A la mer montante, les goélandiers, installés dans le vent du Croisic, viennent dans les zones de la paludière et y ramassent des poissons. L'indemnité leur est versée par le Croisic.

« Pour de faire, plusieurs moyens ont été proposés. Le premier est de faire des clôtures. Le second est de faire des clôtures. Le troisième est de faire des clôtures. Le quatrième est de faire des clôtures. Le cinquième est de faire des clôtures. Le sixième est de faire des clôtures. Le septième est de faire des clôtures. Le huitième est de faire des clôtures. Le neuvième est de faire des clôtures. Le dixième est de faire des clôtures.

« Pour de faire, plusieurs moyens ont été proposés. Le premier est de faire des clôtures. Le second est de faire des clôtures. Le troisième est de faire des clôtures. Le quatrième est de faire des clôtures. Le cinquième est de faire des clôtures. Le sixième est de faire des clôtures. Le septième est de faire des clôtures. Le huitième est de faire des clôtures. Le neuvième est de faire des clôtures. Le dixième est de faire des clôtures.

« Pour de faire, plusieurs moyens ont été proposés. Le premier est de faire des clôtures. Le second est de faire des clôtures. Le troisième est de faire des clôtures. Le quatrième est de faire des clôtures. Le cinquième est de faire des clôtures. Le sixième est de faire des clôtures. Le septième est de faire des clôtures. Le huitième est de faire des clôtures. Le neuvième est de faire des clôtures. Le dixième est de faire des clôtures.

Qui veut aller au Cap-Sizun avec la S.E.P.N.B. ?

La Société pour l'étude et la protection de la nature au Croisic, section de Saint-Hippolyte et de la Grande, organise une sortie à la réserve ornithologique du Cap-Sizun. Cette réserve est la plus importante de Bretagne, grâce à la S.E.P.N.B. La sortie est organisée le dimanche 12, une sortie à la réserve ornithologique du Cap-Sizun.

Le dimanche 12, une sortie à la réserve ornithologique du Cap-Sizun. Cette réserve est la plus importante de Bretagne, grâce à la S.E.P.N.B. La sortie est organisée le dimanche 12, une sortie à la réserve ornithologique du Cap-Sizun.

EN VOIE DE DISPARITION

Milieu naturel délaissé, considéré comme sans intérêt, la dune est en train de disparaître. L'urbanisation, l'attraction du sable, la pression touristique croissante et la politique de défense abâtardies qui soustraient l'enrichissement, auront bientôt raison de lui.

Dernier lambeau sauvegardé d'un littoral qui ne cesse au fil des ans de se dégrader, la dune mérite pourtant d'être protégée, au même titre que les forêts, ou les jardins salants. On en compte encore trois entre l'estuaire de la Loire et la Vilaine : à Pen-Bron, Batz-sur-Mer, et Port-Mahé en Arzon.

Le S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) s'adresse particulièrement à ce problème et envisage d'entreprendre une action à la rentrée prochaine. Elle vient d'ailleurs d'être contactée par la municipalité de Masquer à ce sujet.

La rosée de la dune sur l'ensemble du littoral est alarmant. A certains endroits il y a même 15 ou 20 mètres en l'espace de 25 ans. Les causes en sont multiples : l'urbanisation, bien sûr, mais aussi le creusement de caniveaux, l'attraction de sable par des entrées d'eau ou des particularités et une fréquentation accrue du littoral avec, certaines indisciplines, parkings, dépôts d'ordure, ouverture de nouvelles brèches pour accéder à la plage, piétinement du tapis végétal, cueillette des fleurs, camping sauvage, moto-cross, etc.

Pour le S.E.P.N.B. il n'est absolument pas question d'interdire l'accès des dunes aux promeneurs : « la sauvegarde du milieu et la fréquentation touristique ne sont pas incompatibles... il faut protéger tout en tenant compte de l'intérêt du public ».

L'homme a besoin d'espace naturel... même si on lui fixe des quotas, comme le fameux « tiers sauvage » dont doit officiellement bénéficier le littoral. Mais si l'on veut que cet espace naturel soit encore là dans dix, vingt ou trente ans, il ne suffit pas de le classer en zone protégée : il faut aussi l'entretenir et créer les aménagements nécessaires. En un mot s'en occuper.

La rosée des bouquins

Le dune présente avant tout un grand intérêt botanique. On y trouve à son pied le pampleu de mer et à son sommet le griffon, l'oyat, le Heoron et le chardon bleu.



Il n'en reste que trois entre Loire et Vilaine

(Suite page 3)

Ecosse LA PRESQU'ILE

13.05.83

LES DUNES EN VOIE DE DISPARITION

(Suite de la page 1)

En arrière, là où commence la dune grise, poussent le raisin de mer ou éphédra, et l'immortelle des sables... La plupart de ces espèces ont pratiquement disparu, en raison de la cueillette intensive dont elles ont été l'objet. Impossible aujourd'hui, par exemple, de trouver sur la dune des lys ou des orchidées, espèces qui y étaient naguère répandues. Quant à l'ortie et au saule, ils sont désormais classés parmi les espèces protégées.

« En arrachant et en piétinant la végétation qui fixe la dune, explique Frédéric Biorrel, de la S.E.P.N.B., on accélère son déchaussement et elle se désagrége très vite... La partie en voie de fixation, que l'on appelle la dune blanche, et la partie « grise », la dune grise, sont les plus touchées, mais l'arrière de la dune est aussi extrêmement sensible : on y trouve des dépansiers humides, avec une végétation de bœuf et de fourmi... souvent bouleversée en dépotant... Lors de tempêtes ou de fortes marées, l'érosion naturelle du vent et de la mer cause d'autant plus de dégâts que le milieu est fragilisé.

L'enrochement : cher et laid

L'enrochement est souvent utilisé pour lutter contre ce phénomène. Mais il coûte cher, défigure le milieu et s'avère finalement complètement inefficace. Les blocs de rocher n'empêchent aucunement la dune de reculer, au contraire le sable n'a rien pour s'y fixer, pire, on constate le plus



souvent qu'un fossé s'est creusé peu à peu à leur pied.

La solution la plus simple et la moins coûteuse consiste à planter deux ou trois rangs de fascines parallèles à la dune, afin de reconstituer une pente régulière et de favoriser le dépôt du sable et l'implantation de la végétation ; solution rarement utilisée ».

Autre avantage du fascinage : il n'empêche pas définitivement la plage, et disparaît à court terme sous la dune à laquelle il sert de support interne. La plantation d'ovètes est aussi un moyen très

efficace, utilisé en particulier dans le Finistère et en Vendée.

« Clôturer les zones sensibles, limiter les accès, aménager des sentiers et des escaliers, poser des chicanes en rendins pour éviter que la dune se transforme en parking, ce sont des aménagements assez faciles à réaliser encore une fois, peu coûteux. Pour la S.E.P.N.B. il est important de sensibiliser à ce problème les collectivités locales comme les usagers. Elle lance un appel aux municipalités, auxquelles elle dit : prêts à apporter tout concours.

2. 9. Expositions - Manifestations Régionales

(voir également dans activités des sections)

- + Réalisation d'une exposition sur les réserves biologiques de la SEPNE, bilan de 25 ans d'une politique associative de protection de la nature.

L'exposition sera inaugurée au printemps 1984, à la DRAE de Rennes. Sa conception et sa réalisation ont été possible grâce à une subvention spéciale de la Délégation à la Qualité de la Vie, pour notre 25^è anniversaire.

- + Organisation d'une exposition de l'oeuvre gravée et sculptée de Robert HAINARD, naturaliste et artiste bien connu parmi les amoureux de la nature.

Cette exposition a été présentée en avril au Musée municipal de Brest, en mai au Musée de Lorient et en juin dans les locaux de la DRAE à Rennes.

Robert HAINARD est venu en Bretagne à cette occasion. Il a visité le Cap Fréhel, le Cap Sizun et les Marais de la Baie d'Audierne et du Falguérec. Il a donné deux conférences. (Brest et Rennes).

- + Réalisation de l'exposition "Rivière de Noyal" par la section Morbihan avec une aide du Conseil Général.
- + Exposition "Bois Joubert, état, projet" par la section Loire-Atlantique
- + Exposition "L'Ecologie en Action" du 17 Octobre au 1^{er} Novembre à la O.R.A.E. de Bretagne à Rennes (expo. MAB/UNESCO)

2.10. Affaires juridiques

- + comblement illicite du O.P.M. par la municipalité de Landerneau (29) par un dépôt d'ordures ménagères : recours au T.A., jugement favorable
- + plaintes déposées auprès du Procureur de la République

dans les Côtes-du-Nord, pour le tir de Bernaches cravants
dans le Finistère, pour le tir de Héron

en attente. Ces dossiers traînent anormalement.

Ainsi depuis juillet 1982, aucune suite à la plainte déposée pour l'atterrissage de l'hélicoptère de la "chasse aux trésors" (A.2) sur la réserve d'Er Lannic, protégée par un arrêté de biotope.

- + recours au T.A. contre certaines dispositions du P.O.S. de Guidel (56) contraires à la protection du littoral

2. 11. La participation institutionnelle - Les "relations extérieures" -

(voir également dans activités
des sections)

- Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages,
dans la Finistère, Morbihan et Ile-et-Vilaine
- Commission départementale d'Urbanisme : dans la Finistère
- Commission départementale des Carrières : dans la Finistère et
l'Ile et Vilaine
- Conseil départemental d'Hygiène dans la Morbihan.
- Comité technique régional de l'Eau
- Groupe de travail sur l'avenir du site de Brennilis (29)
- Nombreuses participations locales à des commissions ou groupes
de travail et aussi nombreuses sollicitations de la part d'élus
pour recevoir l'avis de la SEPNE sur un sujet. Par exemple in-
vitation des Maires de Bohars et de Guilers pour une information
sur les recherches d'uranium, de la municipalité de Plouguerneau
pour la protection du rivage, etc...
- A la demande de la Direction à l'Urbanisme et aux Paysages, la
SEPNE suit, dans la Finistère, les travaux de l'Opération Grands
Sites comme expert.
- Max JONIN est membre du C.A. (trésorier) de la Conférence Per-
manente des Réserves Naturelles,
membre nommé du Comité de la Recherche dans les
espaces protégés (auprès de la D.P.N.),
Président des Assises Permanentes de l'Environnement
en Bretagne.
- Maurice LE DOMEZET est membre du Conseil National pour la
Protection de la Nature et son comité permanent,
siège au Comité Ecologie et Gestion du Patrimoine
naturel (Mission Etudes et Recherches du Ministère)
au Comité de Gestion de la Taxe Parafiscale
sur les granulats,
au C.A. du Conservatoire de l'Espace Littoral
et des rivages lacustres,
au C.A. du Parc National du Mercantour
au C.A. de la F.F.S.P.N.

- . Jean-Yves MONNAT est membre de la Commission scientifique de la C.P.R.N. et de celle des inventaires ZNIEFF
- . Entrevue avec Mr. LETOURNEUX, nouveau Directeur de la Protection de la Nature, le 18 Octobre.
- . Assemblée générale du C.R.O.E.M.I. à Brest le 6 Novembre (Centre de Recherches Ornithologiques et d'Etudes du Milieu Insulaire d'Ouessant)

2.12. Medias

L'illustration de ce rapport montre que la SEPNB entretient des relations suivies avec les médias régionaux qui se font régulièrement l'écho des activités et des prises de positions de notre Association.

Notons peut être de façon plus particulière

- . 6 émissions télévisées sur les activités réserves
- . 1 émission régionale spéciale à l'occasion des 25 ans et de l'A.G. de Lorient (FR.3)
- . Deux pleines pages couleurs dans Le Télégramme de Brest sur nos activités naturalistes.
- . Deux reportages dans Le Chasseur Français.

III - Assemblée Générale 1983 à LORIENT
Les 25 ans de la S.E.P.N.B.

- . Une fête pour notre Association durant trois journées
- . Un cadre à la mesure de l'évènement grâce à la bienveillance de la municipalité de Lorient qui nous a loué, avec l'aide d'une subvention, le Palais des Congrès
- . Des visiteurs de qualité : Mme BOUCHARDEAU, Secrétaire d'Etat à l'Environnement et au Cadre de Vie
 - Mr. SERVAT Directeur de la Protection de la Nature
 - Mr. LECOMTE Directeur de Recherches à L'I.N.R.A.
 - Mr. GROUSSARD D.R.A.E. Bretagne et bien sûr Mr. le Député-Maire de Lorient
 - Mr. Le Sous Préfet, des élus, des représentants d'Administration, etc.....

et de nombreux, très nombreux adhérents de la S.E.P.N.B. et puis aussi, des visiteurs de passage...

- . Un évènement régional et national : l'inauguration de la Réserve naturel François LE BAIL à l'Ile de Groix par Mme le Ministre (cf. articles de presse joints et texte de l'allocution ministérielle)
- . Deux expositions réalisées spécialement :
 - + Les réserves biologiques de la S.E.P.N.B. : 25 années d'une politique cohérente de protection de la nature
 - + Robert HAINARD, graveur animalier
- . Les premières rencontres naturalistes régionales
- . Assemblée générale statutaire

Les rapports moral et d'activité présentés ne seront pas



25^e anniversaire

* PROGRAMME *

VENDREDI

9h ouverture des expositions

21h soirée cinéma

- la plaine aux busards
- mer féconde
- grain de sel

SAMEDI

9h 30 rencontres naturalistes

15h débat : "25 ANS DE PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE
ET PERSPECTIVES"

18h résultats des concours de photos et d'affiches

21h 30 fest-noz (entrée 10 F.)

DIMANCHE

9h 30 assemblée générale

15h sorties sur le terrain, au choix :

- DUNES DE GUIDEL
- FORÊT DE CARNOËT
- VALLÉE DE L'ELLE

(bottes obligatoires - r.v. devant le palais des congrès)

ET DURANT CES TROIS JOURS :

- exposition Robert HAINARD au musée municipal
- stands, montages de diapos, expositions...

RENSEIGNEMENTS A L'ACCUEIL

édités dans la mesure où cette Assemblée générale ne se situe que 6 mois après celle de Concarneau, en novembre 1982. Désormais le rapport d'activité se fera sur l'année civile et sera donc celui présenté et voté à l'A.G. suivante.

Les rapports partiels présentés sont approuvés à l'unanimité, ainsi que le quitus au trésorier pour le rapport financier. La cotisation 1984 est fixée à 60 F.

. Election du Conseil d' Administration : sont élus :

MM. BEAUFRETON - BONO - CLEMENT - DANAIS - DEMAURE
GARNIER - GILSON - JAMIN - LE GAL - PRIGENT - TARDIF
Mme HILY.

Groix

Une première pour Huguette Bouchardeau



Pour son premier déplacement en province, Mme Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'Environnement, s'est arrêtée à Groix, pour inaugurer le réseau minéralogique « François Le Bail ». On la voit ici en compagnie de membres de la SEPNB sur le terrain sauvegardé.

(Voir page E)

25° anniversaire de la S.E.P.N.B.

Premières rencontres naturalistes

Créée il y a 25 ans, la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature organise, ce week-end, des journées d'informations et de spectacles pour le grand public.

Cette « fête de la nature » débute hier avec l'ouverture des expositions au Palais des Congrès. La première, initiée par les différentes sections de la S.E.P.N.B., propose, grâce à des tableaux, des informations sur les réserves de la S.E.P.N.B. : « Biodiversité et protection des dunes », « Pollution des mers par les hydrocarbures », « zones humides littorales de Bretagne ».

Concours de photos et diapositives

La seconde présente les diapos

et tirages papier noir et blanc du concours lancé en janvier dernier par la S.E.P.N.B. sur le thème « La Bretagne, la Nature et l'Homme ». Un concours, doté de 4500 F de prix et qui a réuni des concurrents de toute la France, et certains de Bretagne, avec 200 diapos couleur et 50 tirages noir et blanc.

Hier soir, une soirée cinéma projetée dans la grande salle du Palais des Congrès trois films naturalistes français de protection de la nature : « La plaine aux étangs », « Mer Secours » et « Pêche de nuit ».

Aujourd'hui ont lieu les premières rencontres naturalistes de Bretagne, c'est-à-dire hier et ce matin des congrès, un département d'information et d'échange des naturalistes expérimentés ou débutants, des échanges de la protection de la biodiversité de la S.E.P.N.B. et des associations liées à la conservation de la faune et de la flore. Après l'ouverture faite par Jean-Yves Méhaignier, président de la S.E.P.N.B., plusieurs intervenants présenteront : « Le statut de la loupe en Bretagne » (Alain-Jacques Breton), « Les menaces

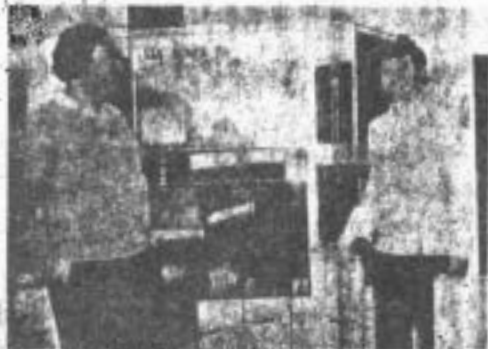
sur les oiseaux de Bretagne » (Daniel Prieur et Eric Humeau).

A 14 h, après l'inauguration officielle des expositions qui débute vers 11 h, on offre au public plusieurs ateliers d'initiation à la nature comme M. Servet, directeur de la Protection de la Nature départementale, M. Le Driant ou M. Le Goff, professeur à l'INRA. Ce débat ouvert à tous aura pour thème : « 25 ans de protection de la nature en Bretagne et perspectives ». Ensuite, vers 16 h, seront présentés les résultats du concours photos et tirages par les jurés qui ont tenu à remercier les participants et leur ont remis les prix. Les diapos sont exposées au Palais des Congrès.

Pour finir cette journée, la S.E.P.N.B. organise un concert de 20 h 30 au Palais des Congrès, avec des chanteurs et musiciens du pays de Lorient.

Assemblée générale départementale

La journée du dimanche 7 mai sera consacrée à l'assemblée générale 1993 de la S.E.P.N.B. à 9 h 30, au Palais des Congrès (salle d'ac-



Quelques-uns des visiteurs qui ont participé au week-end d'informations et de spectacles de la S.E.P.N.B. au Palais des Congrès.

teurs de l'après-midi, une soirée de chansons et de spectacles. Les dîners du samedi, du dimanche et du lundi sont offerts par la S.E.P.N.B. à l'occasion de la Journée de la Nature.

Mme Hugues Bouchardou (présidente de la S.E.P.N.B.) et M. Robert Bouchardou (vice-président) ont été élus pour la durée de la session 1993-1994. Ils ont été élus pour la durée de la session 1993-1994.

La « reconnaissance » de la réserve de Groix

Le 12^e dimanche
7-5-1983



Mme Bouchardreau à son arrivée à Groix.

Huguette Bouchardreau s'est fait affirmer à Lorient et chahuter entre Lorient et Groix sans qu'il s'agisse pour autant d'une ~~capitulation~~

du genre de celle qui lui avait été réservée le matin par un groupe d'agrandisseurs, à l'extérieur de Lorient.

Plus, cette fois-ci, a été saluée par un groupe de jeunes qui se sont mis à chanter et à danser.

Sur le terrain

Le voyage encore emboîté d'annonces, le secrétaire d'Etat à l'environnement a été accueilli sur le quai de Port-Tudy par le maire-maire Yves, et son fils Dominique, conseiller général et conseiller après s'être rendu à l'Assemblée où sa responsabilité de la SPPN (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) a été déposée. Il a été accueilli par le maire-maire Yves, et son fils Dominique, conseiller général et conseiller après s'être rendu à l'Assemblée où sa responsabilité de la SPPN (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne) a été déposée.

Du fait de la fin, le secrétaire d'Etat a pu constater la bonne volonté de l'Etat et a acquiescé lorsque quelqu'un de la SPPN a insisté de sa part - une politique volontariste au sein de la commission de réserves naturelles en Bretagne.

Huguette Bouchardreau, ainsi que les conclusions de sa visite au



Le secrétaire d'Etat sur le site de Bag-Melen.

protégés, affirmant qu'un cours de la nature, plus tard, après les deux années d'investissement de la réserve de l'investissement : à Groix le matin, le matin des travaux scientifiques et à Groix, l'après-midi, le matin d'une réserve totale grâce à une volonté collective.

A ce moment-là, il est intervenu l'Assemblée de la SPPN pour la quelle - dans la politique d'un législateur que les hommes peuvent intervenir dans leur domaine.

La protection des richesses naturelles

Au moment des classes, le maître a rendu un vibrant hommage à François Le Bail - « inventeur » des richesses minéralogiques de Groix. Une rue de l'île porte d'ailleurs son nom et c'est Huguette Bouchardreau qui, quelques minutes auparavant, avait évoqué la plaque, perpétuant sa mémoire.

Hommage aussi à la SPPN ainsi que le secrétaire d'Etat, prenant la parole d'ouverture d'ensemble : « Pour ne pas d'inaugurer une réserve naturelle et à plusieurs reprises une réserve naturelle dans l'ensemble principal en la protection de richesses géologiques ».

Mme Bouchardreau a préféré



Mme Bouchardreau devant la plaque de la rue François Le Bail.

une de terres reconnues. Rémunération de la valeur exceptionnelle des richesses géologiques de Groix et de leur caractère collectif. Elles ne pouvaient continuer d'être fragmentées en petits enclaves pour des diables.

En conclusion, nous du travail des scientifiques.

Huguette Bouchardreau, dont c'était le premier déplacement en province en tant que secrétaire d'Etat à l'environnement, a conclu par une note d'humour concernant la réserve groixienne : « J'ai obtenu après que le ministre de la Défense ait accepté une action de protection de la nature ».

La réserve naturelle François Le Bail

La réserve naturelle François Le Bail créée par décret en date du 12 décembre 1982, est destinée à assurer la préservation d'un ensemble minéralogique et géologique remarquable dans deux secteurs de l'île de Groix (Bag Melen et la pointe de Chât).

Une soixantaine d'espèces minérales ont pu être dénombrées dont le glaucobas est l'une des plus célèbres.

Ces richesses subissent chaque année un pillage important de la part des collectionneurs ou de groupes divers d'amateurs.

Au-delà de l'intérêt minéralogique et géologique qui justifie à lui seul le classement au

titre de réserves naturelles, les falaises de l'île de Groix abritent des colonies d'oiseaux marins nichoirs qui méritent également une protection.

La commune de Groix, propriétaire des parcelles concernées, étant favorable au projet, la procédure de consultations simplifiées a pu être adoptée.

Le nom de François Le Bail a été donné à la réserve en hommage à un éminent géologue qui consacra sa vie à des travaux de recherches minéralogiques en Bretagne et particulièrement à l'île de Groix, travaux au cours desquels il trouva accidentellement la mort en 1979.

98

La S.E.P.N.B. fête ses 25 ans

Trois journées sur la nature en Bretagne au Palais des congrès de Lorient

Il y a 25 ans naissait la S.E.P.N.B. Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, sous l'impulsion d'un professeur de sciences naturelles du Quimper, M. Michel Hervé Julien. Cet homme, un des précurseurs de la protection de la nature en France n'est lui aussi qu'à côté la réserve de Cap-Sizun devant l'océan, disparaitre en 1966, à l'âge de 38 ans.

L'association, de type loi 1901, reconnue d'utilité publique, lui a survécu. Mais, elle n'a depuis cessé de se développer pour poursuivre l'œuvre commencée. Structurée en sections départementales, y compris en Loire-Atlantique, elle regroupe en 1989 près de 1.500 membres, dont 70 à Lorient. Ses plus de ses actions essentiellement tournées vers la protection de la faune et de la flore, elle gère plus d'une trentaine de réserves naturelles d'oiseaux de mer sur le littoral breton, un littoral qui, comme chacun sait, a subi un véritable sacrifice de diverses catastrophes pétrolières.

• Visites

de Mme Bouchardaux

Cette association se devait de fêter dignement ce quart de siècle et de consacrer au public ce qu'elle a fait pendant tout ce temps, mais aussi tout ce qu'il lui reste à faire. Durant trois jours, vendredi, sa-

med et dimanche prochain, elle va réunir et illustrer ces 25 années d'existence, au Palais des congrès de Lorient, à travers des expositions, projections de diapositives et de films et des débats.

A noter déjà que cette manifestation sera marquée par la visite, vendredi, de Mme Huguette Bouchardaux, secrétaire d'Etat chargée de l'environnement et de la qualité de la vie.

Mme Bouchardaux inaugurerait dans l'après-midi, la réserve ornithologique et archéologique de Grix, créée à l'initiative de la S.E.P.N.B. par un décret du 34 décembre dernier. Cette réserve, située en deux endroits de l'île, d'une part entre la pointe de l'Estuaire et le sanctuaire de Baglodon, et d'autre part aux abords de la pointe des Chats, sera probablement gérée par l'association.

• Expositions et rencontres

Les salles d'exposition s'ouvriront au public dès 9 h, vendredi. Les organisateurs ont retenu plusieurs thèmes : les réserves de la S.E.P.N.B., écologie et protection des faunes, pollutions des mers pour les hydrocarbures, zones humides Bretonnes de Bretagne.

A 11 h, trois films seront présentés, parmi lesquels deux sont consacrés aux marais salants de Guérande. « Grains de sel et mer féconde », le troisième est intitulé « La plaine aux bœufs ».

tous les après-midi, devant ces trois jours, des montages de diapositives seront projetés en continu dans les petites salles latérales du Palais des congrès.

Samedi, à 9 h 30, se sera une rencontre des naturalistes de Bretagne, qui prendra l'aspect d'un atelier d'échanges, d'informations, sera structurée, qu'il s'agit essentiellement de débattre. La contribution de la S.E.P.N.B. et de ses adhérents à la connaissance de la nature en Bretagne sera également illustrée. Voici quelques thèmes en vogue : le statut de la loupe en Bretagne, les thésaurisations marines, les musées atlantiques, les libellules de basse Bretagne.

• Un grand débat

« 25 ans de protection de la nature en Bretagne et perspectives » : c'est sur ce thème qu'il s'agira le grand débat de ces trois jours, qui sera animé par M. Jean-Yves Meunier, le président de la



LORIENT. — La réserve ornithologique et archéologique de Grix. On aperçoit le sanctuaire de Baglodon.

S.E.P.N.B. et Max Josin, secrétaire général.

Diverses personnalités ont été invitées : MM. Serval, directeur de la protection de la nature au ministère. Le Drian, député-maire, Marcollin les ont représentés, président du Conseil régional, le professeur Leleuvre, et M. Le Coz, professeur à l'Institut national de la recherche agroalimentaire. Au centre des préoccupations, la décentralisation et les incidences sur l'environnement, les pouvoirs des maires en matière d'urbanisme, etc.

A 18 h, samedi toujours, un jury sélectionnera les meilleurs photographes des concours photos et affiches organisés par la S.E.P.N.B. sur le thème de la nature en Bretagne. Les diapositives primées seront projetées en continu.

• Fête nos samedi

La soirée de samedi se terminera par un bon mot, à 21 h 30, dans la grande salle du Palais des congrès. Il sera animé par des auteurs et chanteurs du pays de Lorient. Entrée : 10 F dont 1 F pour Dorian.

Excepté le fait que, toutes les animations proposées durant ces trois jours seront gratuites. L'association a aussi prévu une garderie pour les enfants, dans une salle de Palais.

Il faut noter que d'autres associations amies de la S.E.P.N.B. seront présentes et auront leurs stands en premier étage, et parmi elles, l'A.F.P.S.B., U.E.S.B., Amis de la terre, Tarnou breton, Orygine Bretagne, Groupe ornithologique normand, Greenpeace, etc.

• Un dessinateur animalier au musée

A l'occasion de sa 25^e anniversaire, le musée de la ville de Lorient présente une exposition de gravures et dessins de Jean-Marie Hainaut. C'est un des plus grands dessinateurs animaliers et spécialiste des mammifères sauvages d'Europe.

Ces dessins, empreints d'une démarche artistique, sont réalisés à partir de croquis qu'il a pris sur le vif.

Trois sorties dimanche

Dimanche à 9 h 30, la S.E.P.N.B. tiendra ses assemblées plénières.

L'après-midi, l'association prévoit des sorties naturalistes et de découverte du milieu. Trois itinéraires seront proposés au choix : les dunes de Guislol, le fort de Carnot, et la vallée de l'EDM en amont des Roches du diable. Ces visites seront menées par des naturalistes amateurs mais qui connaissent parfaitement le milieu.

Remdez-vous est pris à 15 h devant le Palais des congrès. Les gens qui n'ont pas de voiture pourront éventuellement trouver de la place. Il est conseillé de se munir de bottes.

Une action scientifique mais aussi juridique

La section lorientaise compte environ 70 membres. N'ayant pas de local propre, elle se réunit régulièrement à l'esbargo de jeunesse du 7^e. En plus de son travail de gestion des réserves, elle organise prochainement des sorties, des expositions, des stages de formation d'animateurs bénévoles appelés à prendre en charge des visites de groupes sur le terrain. Elle travaille en ce moment en collaboration avec le musée de Brest pour la réouverture d'un club nature.

Elle vient de déposer un recours devant le tribunal administratif en révision de plan d'occupation des sols de Gué-

rand. La responsabilité lorientaise est Jean-Pierre Larrand, 7, rue Marie Le Par, à Brest.

TG 2/5/83

Page LORIENT

LES VINGT-CINQ ANS DE LA S.E.P.N.B.

N'y a-t-il aucun rapport entre « la crise » et le saccage de la nature ?

OF 9.5.75

LORIENT. — Le fossé demeure profond entre les écologistes... et les autres. Pourtant, face à l'endettement des exploitants agricoles, face aux difficultés financières d'Electricité de France, face à la toxicité croissante des eaux souterraines et de rivière, qu'il faut traiter à grands frais, face à l'épuisement de cer-

taines ressources naturelles, comment ne pas se souvenir des avertissements, lancés depuis plus de vingt ans, par les défenseurs de la nature ?

Les « crises », qu'il s'agisse de l'élevage breton ou de l'inflation monétaire (si largement due au coût de l'énergie), interdisent plus que jamais d'éluder les

problèmes. Autant de sujets utilement abordés au cours des trois jours d'exposition et d'échanges de vues souvent passionnées qui viennent de marquer, ce dernier week-end, à Lorient, le 25^e anniversaire de la S.E.P.N.B., la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne.

Va-t-il devenir indispensable de se référer à l'écologie pour chaque nouveau projet d'urbanisme, pour chaque nouveau dossier de développement industriel ou agricole ? Ce fut le thème d'un vaste débat public engagé en présence (et avec la participation parfois véhémente) d'une nombreuse assistance, débat qui se révéla le temps fort de ces trois journées.

Furent évoqués « 25 ans de défense de la nature en Bretagne », la seule présence d'élus et de hauts fonctionnaires (ministère de l'Environnement, D.D.E., D.D.A., etc...) témoignait déjà de l'évolution des mentalités en un quart de siècle. Cela en dépit des ef-

forts déployés par tant de « notables » pour tenter, parfois avec succès, de marginaliser « ces deux utopistes » qui jouaient « les empêchements d'industrialiser et de lotir en rond. »

La courtoisie aidant, on tomba d'accord, sembla-t-il, sur la nécessité « d'une intégration de l'écologie dans l'économie », encore que le président de la S.E.P.N.B., Jean-Yves Monnat, prît à reverser la formule : « C'est l'économie qu'il faut soumettre aux contraintes de la nature, une nature de loin pré-existante à l'industrie ! Ne pas en tenir compte nous a déjà conduits à de graves déboî-

Rendre la nature aux enfants

Le député-maire de Lorient, Jean-Yves Le Drian, s'associa aux écologistes, au moins le temps d'un congrès, pour déplorer « que les enfants des villes aient perdu la notion du cycle des saisons » et pour admettre le besoin de ré-introduire la nature au cœur de la cité, selon des méthodes qui, malheureusement, restent à inventer : « Il est certain que quelques tulipes dans des vases en ciment ne résolvent pas le problème. »

La question de l'énergie, en général et du projet de centrale à charbon à Lorient, en particulier, ne pouvait pas manquer d'être abordée. Le député-maire de Lorient se défendit d'être à l'origine du choix de sa ville : « Notre seul souci, insista-t-il, ayant été de rassembler le maximum d'informations pour mettre la population en mesure de répondre elle-même à la question, si elle venait à se poser. »

Mais, la vraie question, observa Jean-Yves Le Gall, fondateur de la revue « Oxygène-Bretagne », n'est-elle pas plutôt de savoir si une nouvelle centrale est vraiment utile — à Lorient, au Carnet ou ailleurs — alors que la demande d'électricité est en baisse sur les prévisions ?

Agriculture : dialogue de sourds

L'agriculture, bien entendu, fit apparaître des divergences que le ton feutré des interventions ne parvint pas à masquer.

Aux yeux des militants de la S.E.P.N.B., il n'est pas douteux que les difficultés, dans lesquelles se débattaient aujourd'hui les agriculteurs, sont, pour une large part, la conséquence du « productivisme » imposé par les banques

et par les industries chimiques et alimentaires, politique soutenue depuis vingt ans par les services ministériels.

Pour le porte-parole morbihannais du ministère, M. Huguén, cette politique s'est au contraire révélée « malgré quelques excès », très bénéfique pour l'économie bretonne. A son avis, le seul vrai problème qui se pose en milieu rural est surtout démographique : « La baisse de la natalité dans les campagnes menace de ne plus permettre la succession des exploitants agricoles. » En fait, les deux problèmes ne s'additionnent-ils pas ?

Gérer les ressources

« La défense de la nature », avait noté M. Le Comte, professeur à l'I.N.R.A., en ouvrant la discussion, n'est plus seulement une sensibilité, mais une discipline à part entière qui s'affirme et s'impose. Regrettons que la France soit encore, dans ce domaine, très en retard sur les pays anglo-saxons. Tandis que M. Servat, directeur de la Protection de la nature au ministère de l'Environnement, proposait en connaissance de cause « qu'à la notion trop vague d'environnement se substitue désormais celle de gestion des ressources naturelles ». Proposition pour une nouvelle étape, qui pouvait être la conclusion de ces trois journées de discussion.

La qualité des débats avait en tout cas montré à quel point la S.E.P.N.B. avait accru sa crédibilité et étendu son audience depuis sa création. Certains avaient peut-être oublié que les fondateurs du mouvement comme ses principaux animateurs actuels, étaient et sont, avant tout, des biologistes, et que biologie signifie science de la vie.

JEAN LE BERD

